

EnJeu
HISTOIRE ET MÉMOIRES VIVANTES

**DU TÉMOIGNAGE
AUTOUR DE JEAN NORTON CRU**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Marie-José CHOMBART DE LAUWE

RÉDACTEURS EN CHEF
Yves LESCURE, Frédéric ROUSSEAU

RÉDACTEURS EN CHEF ADJOINTS
Jacques ARON, Charles HEIMBERG, Yannis THANASSEKOS

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Caroline LANGLOIS

COMITÉ DE RÉDACTION
*Jean-Michel ANDRÉ - Corinne BENESTROFF - Arnaud BOULLIGNY - Roger BORDAGE
Vanina BRIÈRE - Laurence DE COCK - Frédéric DETUE - Latefa FAÏZ - Thomas FONTAINE
Benjamin GILLES Bertrand HAMELIN - Valérie IGOUNET - Peter KUON - Charlotte LACOSTE
Sébastien LEDOUX - Carole LEMÉE - Cyrille LE QUELLEC - Julien MARY - Jacques MOALIC
Albert MINGELGRÜN - Christophe PÉCOUT - Michel PIERRE - François RASTIER
Serge RAYMOND - Tristan STORME - Geneviève VAN CAUWENBERGE - Bruno VÉDRINES*

CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA DÉPORTATION

PRÉSIDENT
Serge WOLIKOW

MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

*Jean Michel ANDRÉ - Jacques ARON - Arnaud BOULLIGNY - Aleth BRIAT
Claudine CARDON-HAMET - Marie Josée CHOMBART de LAUWE - Joëlle DUSSEAU
Gaël EISMANN - Michel FABRÉGUET - Thomas FONTAINE - Bernard GARNIER - Jean GAVARD
Patricia GILLET - Charles HEIMBERG - Peter KUON - Carole LEMÉE - Cyrille LE QUELLEC
Bruno LEROUX - Yves LESCURE - Agnès MAGNIEN - François MARCOT - Michel PIERRE
Jean QUELLIEN - Serge RAYMOND - François ROUQUET - Frédéric ROUSSEAU - Robert STEEGMANN
Yannis THANASSEKOS - Laurent VEYSSIÈRE - Barbara VORMEIER - Jean VIGREUX*

Un grand merci à Laura Bothe et Christin Richter pour leur participation.

En Jeu

HISTOIRE ET MÉMOIRES VIVANTES

DU TÉMOIGNAGE AUTOUR DE JEAN NORTON CRU



SOMMAIRE

Du témoignage

Autour de Jean Norton Cru page 7

Dossier coordonné par Charlotte Lacoste et Bruno Védrines

Pour une critique des témoignages 9

Charlotte LACOSTE et Bruno VÉDRINES

Les fondations de *Témoins* : correspondance et lectures de Norton Cru 15

Marie-Françoise ATTARD-MARANINCHI

**Dix ans de construction critique du témoignage combattant :
de Georges Duhamel (1920) à Jean Norton Cru (1929)** 27

Benjamin GILLES

Un trio d'amis, six correspondances : Cru, Cazin, Pézard 39

Philippe LEJEUNE

**La méthode Cru « augmentée ». Une étude textométrique
du témoignage combattant** 49

Charlotte LACOSTE

**Pour en finir avec l'autonomie de la littérature, Jean Norton Cru
(éloge d'un anticonformiste)** 63

Frédéric DETUE

Empêtré dans la littérature 75

Bruno VÉDRINES

**Au-delà de l'œuvre de Jean Norton Cru : documenter le fonctionnement
du corps social en crise grâce aux témoignages** 85

Frédéric ROUSSEAU

Annexes 95

Annexe 1 - Lettre de James Shotwell à Jean Norton Cru, 21 septembre 1927

Lettre de James Shotwell au Dr Babcock, 21 décembre 1927

Annexe 2 - Préface à l'édition allemande de *Du témoignage*

Présentation de Helena Trnkova

CHRONIQUE DES ENJEUX D'HISTOIRE SCOLAIRE

Fausses nouvelles et bobards, un thème pour l'histoire scolaire 107

Laurence DE COCK et Charles HEIMBERG

VARIA

Dexia, un coup d'État permanent 121

Renaud VIVIEN

COMPTE RENDU

**Réflexions sur l'usage historien des témoignages à partir de l'ouvrage
*Tous unis dans la tranchée ? 1914-1918 les intellectuels rencontrent le peuple*** 133

Bruno VÉDRINES

VIE ASSOCIATIVE 145

Nouvelles du monde associatif de la déportation

Rubrique coordonnée par Yves LESCURE

Contribuer à la revue 158

Comment se procurer la revue 160

Du témoignage Autour de Jean Norton Cru

*Dossier coordonné par Charlotte Lacoste
et Bruno Védrines*

Pour une critique des témoignages

Charlotte LACOSTE - Maître de conférences en langue et littérature françaises, Université de Lorraine (Metz), CREM Praxitexte.

Bruno VÉDRINES - Formateur en didactique du français, Université de Genève, IUF/E/Grafelit.

L'œuvre de Jean Norton Cru, qui élabora dans l'entre-deux-guerres une réflexion pionnière sur les témoignages issus des violences de masse, demeure largement méconnue du grand public et continue de diviser les chercheurs.

Né à Labatie-d'Andaure en 1879 dans une famille protestante, Jean Norton Cru passe son enfance entre l'Ardèche et la Nouvelle-Calédonie. Instituteur puis professeur d'anglais et de français, il enseigne dans le Kent (Angleterre), dans la Drôme (France), à Oran (Algérie) et dans le Massachusetts (États-Unis), où il se trouve en août 1914. À la mobilisation, Cru a 34 ans. Il rentre en France précipitamment, arrive au front le 15 octobre 1914 et est intégré comme caporal au 240^e RI. Au total, il passe vingt-huit mois aux tranchées (dont celles de Verdun en juin 1916 et janvier 1917), dix mois à la liaison (comme interprète de l'armée) et dix mois à l'arrière-front.

Profondément éprouvé par son expérience du feu et soucieux de faire connaître la guerre pour ce qu'elle est, loin des récits mystificateurs qui l'enluminent depuis la nuit des temps, Jean Norton Cru entame, dans les années 20, une vaste étude portant sur les livres de combattants de la Grande Guerre, afin d'observer la manière dont ceux-ci ont rendu compte de l'événement. Le résultat de ses analyses paraît dans *Témoins* (1929)¹, où se trouvent décrits et commentés trois cent quatre ouvrages relevant de cinq genres différents (journaux, souvenirs, réflexions, lettres, romans), sans égard particulier pour la renommée de leur auteur : seule compte, aux yeux de Jean Norton Cru, la valeur documentaire et littéraire – deux aspects indissociables pour ce professeur de lettres – des ouvrages analysés. La dimension critique de son entreprise est fondamentale : au seuil des années 30, une voix s'élève pour alerter l'opinion sur le fait que, parmi les

¹. Jean Norton Cru, *Témoins. Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en français de 1915 à 1928*, préface et postface de Frédéric Rousseau, Nancy, PUN, coll. « Témoins et témoignages », 2006, 727 p. [1^{re} éd., Paris, Les Étincelles, 1929].

écrits issus du premier conflit mondial, certains pérennissent une image fausse et enjôleuse de la guerre. Aux fictions complices, Cru oppose le projet testimonial de ceux qui ont cherché à rendre compte au plus juste de l'expérience endurée.

Témoins reçoit un accueil plutôt défavorable, surtout dans les milieux littéraires, qui ne pardonnent pas à Cru d'avoir, d'une part, déboulonné les idoles (Henri Barbusse et Roland Dorgelès notamment) et, d'autre part, mis « l'art d'écrire à la portée du premier venu »². En 1930, le critique Pierre Humbourg remarque qu'« il n'est pas d'homme plus attaqué » que lui en France. Son projet est si mal compris que Cru entreprend de le réexpliquer dans un petit ouvrage intitulé *Du Témoignage* (1930)³, qui paraît en Allemagne en 1932 sous le titre *Où se trouve la vérité sur la guerre ?* Mais très vite, son œuvre sombre dans l'oubli. Les exemplaires en langue allemande de *Du Témoignage*, dont nous reproduisons ici la préface inédite en français (voir Annexe 2), furent brûlés par les nazis à leur arrivée au pouvoir. *Témoins* ne connut aucune réédition pendant plus de soixante ans. On oublia cette réflexion sur les récits de

témoins comme on oublia les témoignages des poilus, condamnés à « se perdre et s'ensabler dans un désert d'indifférence »⁴.

L'œuvre de Jean Norton Cru n'est redécouverte qu'à la toute fin du XX^e siècle, suite à la réédition de *Témoins* aux Presses universitaires de Nancy en 1993. Le débat reprend aussitôt et il n'est pas moins houleux qu'au début des années 30. C'est dans le milieu historiographique, cette fois, qu'a lieu la controverse, au point d'y faire apparaître des points de fracture profonds et durables. Frédéric Rousseau, auteur d'une réédition enrichie de *Témoins* en 2006, a consacré un essai à l'*« Affaire Norton Cru »* et à ses rebondissements contemporains⁵, qui ne sont pas terminés ; ce dossier en est la preuve ultime, en attendant la suivante.

Les articles proposés ici, issus d'un colloque international qui s'est tenu à l'Université de Genève en 2014⁶, mettent au jour la nécessité d'un triple chantier concernant l'œuvre de Jean Norton Cru. Il s'agit à la fois de prendre la mesure du renouvellement induit par ses travaux, tant dans les sciences humaines et sociales que dans les études littéraires, de tirer les

2. Ernest Florian-Parmentier, « CONTRE MONSIEUR CRU, contempteur de l'Art », *L'Esprit Français*, 14 février 1930. Pour un aperçu des réactions suscitées par *Témoins*, on se reportera au « Dossier de presse » proposé par Frédéric Rousseau dans sa réédition du livre de Jean Norton Cru (*Témoins*, 2006, p. S53-S195).

3. Jean Norton Cru, *Du Témoignage*, Paris, Gallimard, coll. « Les Documents bleus », *Notre Temps* n° 30, 1930.

4. Maurice Genevoix, préface à *Vie et Mort des Français 1914-1918* d'André Ducasse, Jacques Meyer et Gabriel Pèreux, Paris, Hachette, 1959, p. 9.

5. *Le Procès des témoins de la Grande Guerre. L'Affaire Norton Cru*, Paris, Seuil, 2003.

6. « Autour de Jean Norton Cru. Enjeux contemporains du témoignage en histoire, littérature et didactiques », colloque international organisé par Charles Heimberg, Charlotte Lacoste, Frédéric Rousseau et Bruno Védrines, Université de Genève, 12-13 décembre 2014.

leçons des polémiques que l'œuvre a suscitées et qu'elle suscite encore, et enfin de donner un second souffle aux intuitions les plus fécondes qu'elle contient.

En effet, une relecture sereine et dépassionnée de *Témoins* est aujourd'hui nécessaire afin de comprendre quel a été l'apport, dans les champs littéraire, historiographique et didactique, de cet ouvrage pionnier en matière de critique des témoignages – fût-ce pour en mesurer les limites sur d'autres bases que la calomnie. Il importe pour cela de ressaisir le sens de son projet en examinant la manière dont l'œuvre s'est élaborée, comme le fait ici Marie-Françoise Attard-Maraninchi qui revient sur le travail préparatoire de Cru, et en résistant son œuvre dans l'histoire de la critique comme s'y emploie Benjamin Gilles, qui ressuscite dans son article les travaux précurseurs d'Albert Schinz et de Georges Duhamel. Charlotte Lacoste s'attache à rappeler les principes de la méthode d'évaluation des témoignages mise au point dans *Témoins* et insiste sur la dimension philologique des critères adoptés. Pour parfaire notre connaissance des dessous de cette méthode, Philippe Lejeune a enquêté quant à lui sur les liens privilégiés que Jean Norton Cru a noués avec deux témoins majeurs de son corpus, Paul Cazin et André Pézard. Ces liens se resserrent un peu plus aujourd'hui puisque André Pézard, que Cru tenait pour le meilleur auteur de la Grande Guerre après Maurice Genevoix, se trouve être le par-

rain de Philippe Lejeune lui-même, spécialiste de l'autobiographie et du journal – genres avec lesquels le témoignage entretient des rapports de proximité.

Cette relecture de l'œuvre devra toutefois s'accompagner d'une réflexion sur sa réception chaotique. Les attaques virulentes dont Jean Norton Cru a été l'objet jadis et naguère ont fini par imposer à son sujet des évidences qui sont autant de contre-vérités : Cru serait un dogmatique, un censeur, un précurseur du négationnisme... Cette dernière accusation a censément porté un coup violent à son œuvre et contribué à la rendre quasi illisible. S'il convient de revenir à plus de raison, il faut prendre au sérieux ces assauts diffamatoires, qui en disent long sur les soubassements théoriques et idéologiques des disciplines concernées. Pour Frédéric Detue, le scandale qu'a déclenché *Témoins* dans les milieux littéraires vient de ce que Jean Norton Cru a mis en cause le dogme de l'autonomie de l'art hérité du romantisme. Le fait que « les fossoyeurs de cette œuvre so[ie]nt toujours au travail » prouve, s'il était besoin, que ce dogme est toujours en vigueur.

Enfin, nous insistons dans ces pages sur la fécondité du travail de Jean Norton Cru, en qui Philippe Lejeune voit un « précurseur de la critique génétique en littérature », Charlotte Lacoste un devancier de la sémantique textuelle et Frédéric Rousseau l'instigateur de la première insurrection de papier des hommes ordinaires contre une historiographie partielle et partiale, déconnectée des pratiques

sociales et politiques. Bruno Védrines pour sa part s'intéresse à la manière dont *Témoins*, en posant le problème des liens entre certaines formes de littérarité et l'expression d'idéologies politiques, permet de réfléchir à des enjeux passés et actuels propres à une didactique de la littérature. Le fait est, en tout cas, que son œuvre, qui s'est récemment enrichie d'un nouvel opus⁷, constitue une référence fondatrice pour la recherche sur le témoignage, au carrefour des différentes disciplines qui le prennent pour objet.

Précisément : l'un des mérites de ce dossier tient à sa pluridisciplinarité et au fait qu'il redonne en particulier la parole aux littéraires, qui sont restés discrets lors de la redécouverte du dossier Cru dans les années 90, comme si l'affaire ne les concernait pas. Nous faisons quant à nous l'hypothèse qu'elle les concerne au premier chef, et que l'on

ne saisira pas pleinement les enjeux de l'œuvre de Jean Norton Cru (qui n'était pas historien, comme on le lit souvent, mais professeur de lettres) tant que l'on ne reliera pas son entreprise critique à la question générale, qui lui donne son sens et sa portée : dans *Témoins*, Cru promeut des ouvrages porteurs d'un projet spécifique, proprement testimonial, et montre comment ce projet détermine les caractéristiques des textes qui y souscrivent. Ce faisant, il contribue à faire advenir un genre littéraire, le témoignage, qui trouvera des prolongements, à l'issue du second conflit mondial, dans les ouvrages publiés par les survivants des camps nazis.

Il est plus que temps de prendre acte, en littérature comme en histoire, de l'existence de ce genre, que Cru entreprit d'aider à penser de manière précoce et visionnaire.

⁷. Jean Norton Cru, *Lettres du front et d'Amérique 1914-1919*, éditées par M.-F. Attard-Maraninchi et R. Caty, préface de J.-M. Guillon, Aix, Publication de l'Université de Provence, coll. « Le temps de l'histoire », 2007, 398 p.

EJ Les fondations de *Témoins* : correspondance et lectures de Jean Norton Cru

Marie-Françoise ATTARD-MARANINCHI - Ingénieur de recherche, Université Aix Marseille,
UMR TELEMM, CNRS.

Résumé : L'ouvrage majeur de Jean Norton Cru, *Témoins*, publié en 1929, repose sur un long travail qui prend son origine pendant la guerre : sa correspondance, au cœur du conflit, atteste de ses premières réflexions sur le récit de guerre fidèle à l'expérience des poilus et de son souci de déconstruire des clichés littéraires trop romancés. Une autre source privée permet de découvrir le travail génétique de Norton Cru : les ouvrages annotés de sa bibliothèque de travail portent les traces de sa démarche et de sa méthode de lecture, stylo en main, inscrites scrupuleusement sur les pages de garde. Ces documents, conservés précieusement par la famille, possèdent leur propre histoire et constituent un témoignage précieux du processus de création de N. Cru. Leur consultation découvre des va-et-vient réguliers entre correspondance et ouvrages et souligne une abondante documentation, acquise depuis la guerre. La pensée contrastive de N. Cru et l'expression spontanée d'un lecteur-acteur, avec ses enthousiasmes et ses désillusions, trouvent leur aboutissement dans *Témoins*.

Mots-clés : genèse, annotations, méthode contrastive, récit de guerre.

Les combattants de la Grande Guerre ont beaucoup écrit, consigné leur terrible expérience dans des lettres, et Norton Cru, poilu resté en première ligne pendant vingt-huit mois, se comporte comme ses camarades de ce point de vue. Cependant, au-delà du rituel qui réduit la distance ou rassure les proches, N. Cru va plus loin dans sa correspondance : il exprime ses émotions sur les événements vécus, partage ses lectures et ses pensées sur des sujets de société, littéraires ou philosophiques. L'auteur de ces lettres composant un récit de guerre prend, vis-à-vis de ses interlocuteurs, un « engagement de vérité »¹. De son côté, le lecteur de ces courriers découvre une démarche testimoniale scrupuleuse, et assiste à la naissance des réflexions du futur ouvrage de N. Cru, *Témoins*², publié en 1929.

La genèse de cet opus repose sur deux sources originales, composées de lettres et de livres. La correspondance de guerre de N. Cru aborde très tôt la question de la vérité du récit de guerre et la légitimité du soldat de première ligne comme meilleur témoin. Ces courriers posent les premières

fondations de son ouvrage, N. Cru le confirme : « Ce livre est né de mes méditations dans la tranchée »³. À la fin de la guerre, son nouveau combat, décidé pendant la terrible épreuve, porte sur l'analyse des publications de combattants : les annotations et commentaires portés sur les livres de travail de N. Cru – qui ont servi à préparer son ouvrage – constituent un deuxième type de fondations. Ces deux corpus originaux⁴, manuscrits, illustrent la démarche d'un auteur mobilisé par une ambition « humaine, éthique et scientifique », comme le souligne Jean-Marie Guillot⁵.

Les bases de la future publication peuvent se lire autour de trois axes : l'histoire concrète de ce travail et la reconstitution de ce que fut l'existence de ce « témoin-acteur »⁶ font l'objet d'une première approche de ces sources. Dans un deuxième temps, ce courrier familial atteste de son expérience de guerre, « sans reconstruction ultérieure »⁷ : l'expression de ses sentiments, au cœur du conflit, révèle ses préoccupations originelles. Enfin, les ouvrages annotés par N. Cru portent les marques d'un labeur préparatoire considérable et发现 le

mode opératoire génétique de *Témoins*. La consultation des documents de travail de N. Cru atteste sa « frénésie d'étude »⁸. Elle permet de suivre l'évolution de sa recherche, au fil de ses lectures, et la mise en place d'une critique littéraire, engagée depuis le conflit.

Sa participation à un destin tragique commun justifie son choix de déconstruire des clichés et de valoriser la transmission « vraie » de la guerre pour honorer la mémoire des disparus et informer les générations présentes et futures.

LEÇONS DES SOURCES

L'histoire de ces documents, sacrifiés par la famille⁹, permet d'aborder le travail intellectuel de N. Cru, depuis la guerre jusqu'à la parution de sa publication.

Nous nous sommes heurtés au problème de l'accès aux sources dans cette recherche, d'autant qu'elles ont été dispersées, en trois temps et trois lieux distincts, sans raison connue. Hélène Vogel, jeune sœur de N. Cru, a réuni et donné la correspondance de guerre de Norton Cru, source familiale

conservée précieusement, à un centre de recherche dirigé par le professeur Pierre Guiral, ami de la famille : ces lettres ont été oubliées, exhumées et publiées en 2007¹⁰. Indépendamment du don précédent, la veuve de N. Cru et Hélène Vogel ont offert à la bibliothèque universitaire de la faculté d'Aix¹¹ les ouvrages de travail et cartes d'état-major de N. Cru qui portent les traces de sa lecture attentive, scrupuleuse : ses annotations offrent un regard particulier sur la préparation de *Témoins*¹². Enfin, après le décès de son mari, Hélène Vogel a déposé aux Archives municipales de Marseille (AMM) de nombreux documents relatifs aux travaux scientifiques de son mari¹³, incluant un corpus important de courrier familial et professionnel expédié à N. Cru. Ces lettres évoquent le travail de *Témoins* et les nombreuses réflexions échangées avec les auteurs.

La correspondance de N. Cru que nous avons publiée concerne sa période militaire, entre le 28 août 1914 et le 24 avril 1919 : près de la moitié s'adresse à sa mère, le reste est destiné à ses sœurs, quelques lettres à deux de ses frères, eux-mêmes

8. *Témoins*, p. 3.

9. Les sœurs de Norton Cru ont conservé ses lettres de guerre, dont certaines sont annotées par la plus jeune sœur, Hélène Vogel. Celle-ci en mesure l'importance et les confie au professeur Pierre Guiral. Mme Guiral a rapporté qu'Hélène Vogel les considérait « comme un trésor » [Entretien Mme Guiral, 15 fév. 2006].

10. Jean Norton Cru, *Lettres du front et d'Amérique 1914-1919*, éditées par M.-F. Attard-Maraninchi et R. Caty, préface de J.-M. Guillot, Aix, Publication de l'Université de Provence, coll. « Le temps de l'histoire », 2007, 398 p.

11. H. Vogel a rédigé un article biographique publié par les *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines d'Aix-en-Provence*, « Jean Norton Cru. Sa vie par rapport à *Témoins* », t. XXXV, p. 37–68, 1961. La plus grande partie de cet article a été publiée en annexe d'une réédition de J. Norton Cru, *Du Témoignage*, Paris, éd. J.-J. Pauvert, coll. « Libertés », 48, 1967.

12. Voir l'édition de *Témoins* de 2006.

13. Théodore Vogel, diplômé de l'Ecole supérieure d'électricité de Paris, docteur en sciences physiques, chargé de recherche au CNRS, était un acousticien de renommée internationale.

1. Philippe Lejeune, *Signes de vie. Le pacte biographique 2*, Le Seuil, Paris, 2005, p. 9.

2. Jean Norton Cru, *Témoins. Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en français de 1915 à 1928*, préface et postface de Frédéric Rousseau, Presses Universitaires de Nancy, coll. « Témoins et témoignages », 2006 [1^{re} éd. Paris, Les Etincelles, 1929].

3. *Témoins*, p. 6.

4. Les ouvrages de sa bibliothèque sont conservés au Service commun de documentation (SCD) de l'Université d'Aix Marseille, centre d'Aix. Les lettres de guerre sont aujourd'hui déposées aux Archives de Marseille, complétant un don de la famille Vogel.

5. Jean-Marie Guillot, « Jean Norton Cru, littérature et témoignages de la Première Guerre mondiale », *Cahiers d'études germaniques*, « La Première Guerre mondiale un siècle plus tard. Culture et violence », 2014, p. 195.

6. *Témoins*, « Avant-propos », p. VIII.

7. *Témoins*, p. 491.

militaires. Dans le respect des critères de Norton Cru¹⁴ – énoncés pour évaluer les témoignages – on peut considérer que ces lettres, éditées dans leur intégralité, reflètent la « vérité du moment », sans révision postérieure. La durée d'exposition au front fait de cet auteur un témoin direct et les deux cents documents¹⁵ réunis représentent un corpus suffisant pour « constituer une expression adéquate de la pensée de l'écrivain », selon ses critères. À ce titre, les lettres de N. Cru, comme bien d'autres qu'il a analysées, « donnent la certitude que la version des faits racontés, l'expression des sentiments, sont bien celles de la date de la lettre »¹⁶.

Ce courrier, fait de paroles vivantes, communique des bribes d'existence et un contexte familial qu'il a fallu pénétrer pour mieux approcher la personnalité de cet auteur. Sa correspondance, dans le cadre de cet éloignement douloureux, ayant exprimé de solides attaches familiales, il convenait d'approfondir notamment les relations autour de la mère, à qui Norton doit beaucoup : son éducation, ses valeurs morales remplies de vérité et de ferveur. Cet aspect important

a été éclairé, après des mois de recherche et de difficultés pour recueillir des éléments biographiques dans le village familial de Mirmande, dans la Drôme¹⁷. Ces recherches ont fait apparaître une intime solidarité et une histoire individuelle, indispensables pour saisir cet auteur.

Trois aspects de sa biographie éclairent son parcours : le premier touche à son enfance. Né en Ardèche, dans un milieu anglo-français protestant, Jean Norton Cru passe son enfance, jusqu'à l'âge de 11 ans, sur l'île de Maré en Nouvelle-Calédonie, où son père est nommé pasteur missionnaire. Ce séjour marque sa personnalité et sa passion pour la lecture¹⁸, comme il l'écrit à sa sœur en 1931 : « J'ai eu le temps d'y acquérir ma connaissance du monde, d'y avancer mon instruction assez loin, d'y développer mes émotions à un point qui te paraît incroyable »¹⁹. Ce sentiment de liberté et d'indépendance, acquis à Maré, est à l'origine – selon N. Cru lui-même – du « détachement nécessaire pour imaginer le sujet de *Témoins*, concevoir la méthode et publier des conclusions

¹⁴. *Témoins*, p. 491.

¹⁵. Nous n'avons pas trouvé le courrier qu'il expédie aux Etats-Unis (à son épouse, à son frère Paul, à ses étudiants et ses collègues) ou en France (à sa belle-famille et à ses camarades), évoqué dans bien des lettres.

¹⁶. *Témoins*, p. 491.

¹⁷. Mirmande, où N. Cru et son frère Albert ont construit, au début du XX^e siècle, une maison pour leur mère, séparée du père, a été un point central de nos recherches biographiques. La défiance des habitants du village devant une inconnue, voulant recueillir des informations sur une famille de Mirmande, sans être originaire de la Drôme ni protestante, a ralenti la démarche. Une fois la confiance établie, le concours de certaines personnes ayant connu les Cru a permis de compléter bien des zones d'ombre, et nous leur en sommes reconnaissante.

¹⁸. *Lettres*, 5 janvier 1918 : « J'ai toujours été un omnivore et je semblais gaspiller mon temps. »

¹⁹. À Alice, 10 mars 1931 [AMM, 46 II 4].

aussi contraires à l'opinion unanime du pays. »²⁰ À ce parcours qui peut sembler « rousseauiste » s'ajoute l'influence de l'affaire Dreyfus dont l'injustice réparée lui a inspiré – écrit-il en 1931 – « une confiance peut-être exagérée dans la revanche de la vérité et de la justice »²¹.

Le deuxième aspect concerne ce professeur de littérature française à Williams College, dans le Massachusetts, qui – depuis 1908 – y a forgé sa méthode de travail, accumulant des connaissances qu'il met systématiquement en fiches : « J'ai glané pendant plusieurs années des noms, des œuvres, des faits, des chiffres »²², écrit-il en 1916 – décrivant ainsi la préparation de *Témoins*. Enfin, le troisième point concerne la dimension spirituelle de l'entreprise de ce protestant dont les convictions recommandent l'imitation du Christ. Son éthique repose sur une exigence de vérité et le goût de l'exégèse du texte qui se retrouvent dans sa méthode de lecture, d'écriture et de critique.

Les états de service militaires de ce poilu prouvent qu'il ne s'agit pas d'un combattant occasionnel, il a approché l'ennemi de très près²³ – à partir d'octobre 1914 – pendant vingt-huit mois de front dans les secteurs de Saint-

Mihiel, la Champagne, le Chemin des Dames, par deux fois Verdun. L'expérience concrète et prolongée qu'il a des combats légitime à ses yeux une expertise pour la critique d'ouvrages de combattants, et ses livres précieusement conservés montrent l'usage de son dernier propriétaire.

Michel Foucault a montré qu'un livre se construisait à partir d'un « champ complexe de discours »²⁴ : dans le cas de Cru, sans se confondre avec le contenu textuel, la matérialité des ouvrages de sa bibliothèque révèle plusieurs types de discours de « l'annoteur » qui se présente à la fois comme analyste de l'expérience relatée (avec vérifications biographiques et militaires), critique littéraire et ancien combattant. Les annotations, soulignements de paragraphes et commentaires de synthèse de N. Cru sur les pages de garde constituent à la fois une pratique de lecture, une méthode pointilleuse et une écriture de soi. Les renvois à d'autres ouvrages, croisés avec sa propre épreuve de poilu, illustrent l'opinion de ce lecteur-évaluateur, manifestent le long cheminement de sa pensée, et formulent déjà certaines notices de *Témoins*. La régularité et la continuité de sa pratique discursive sont

²⁰. À Alice, 7-11 mars 1931 [AMM 46 II 4].

²¹. À ses sœurs, 5 mars 1931 [AMM, 46 II 4].

²². À Alice, 22 oct. 1916, *Lettres*, p. 189.

²³. N. Cru quitte les Etats-Unis en août 1914, à 35 ans, pour être intégré comme territorial, puis versé comme réserviste dans un régiment d'infanterie « volant ». Il combat dans la Meuse (Saint-Mihiel), puis en Argonne (Vauquois), enfin en Champagne avec une première incursion en septembre 1915 au Chemin des Dames, et une seconde dans l'enfer de Verdun en juin-juillet 1916 (Thiaumont). Au printemps 1917, il parvient à être interprète, en détachement à l'armée britannique, puis instructeur principal pour la formation d'interprètes à Biesles, détaché à l'armée américaine.

²⁴. Michel Foucault, *Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 1969, p. 34.

à mettre en valeur à partir de sa correspondance et de ses livres de travail.

EXPÉRIENCE DE GUERRE

La remarque d'Annette Becker au sujet de Marc Bloch qui a fait de la Première Guerre « un atelier de sa pensée »²⁵ peut s'adapter également à la correspondance de N. Cru. Au-delà d'un segment de vie, parfois proche du journal, Norton Cru transmet, dans sa correspondance, un témoignage volontaire sur la guerre, vécue au plus près. Il livre ses émotions dans un engagement citoyen ; il atteste de ce qu'il a vu, entendu, senti et pensé pour informer ses proches et au-delà. Quand, en novembre 1914, il écrit : « cette guerre sera intéressante à raconter. Je vois par mon expérience que qui n'y a pas passé s'en fait une idée bien vague »²⁶, un des critères majeurs de N. Cru apparaît : l'expérience du témoin direct.

Même s'il n'écrit pas la même chose à ses destinataires, et malgré l'impos-

sibilité de « dire » exactement la situation extrême, N. Cru exprime son malheur et la tragédie à laquelle il est mêlé en première ligne. Cette écriture personnelle intègre sa participation aux épisodes parmi les plus dramatiques²⁷ en présentant un témoignage « oculaire »²⁸ et sensible : il évoque « la boue qui sent le cadavre »²⁹, les chevaux déchiquetés, le bruit effrayant qui « va nous faire exploser la tête et nous assourdir pour toujours »³⁰. La dureté de ses mots confie les horreurs de l'attaque qu'il essaie parfois de communiquer à ses collègues américains, sans le succès escompté³¹. Depuis Saint-Mihiel, il transmet sa souffrance morale, sous les obus et le canon perpétuel : « Je ne pense plus. On devient une mécanique »³². Il évoque pudiquement Verdun, où les pertes sont importantes : « Ce fut dur et il fallut tendre tout son être dans un effort physique et moral »³³ et quand il mentionne les « marmittes [qui] tombent si fort qu'on arrive à ne plus s'en soucier »³⁴, on mesure la relativité de cette observation, soulignant le miracle d'être en vie. Certaines

25. Annette Becker, Préface de Marc Bloch, *L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, Paris, Gallimard, coll. « quarto », 2006, p. XIII. Cité par Fabienne Federini, « Marc Bloch, L'Histoire, la Guerre, la Résistance », Lectures [En ligne], Les comptes rendus, 2006, mis en ligne le 29 avril 2006, consulté le 29 novembre 2014. URL : <http://lectures.revues.org/287>.

26. À Albert, 3 novembre 1914, *Lettres*, p. 82.

27. N. Cru combat à Vauquois entre mars et juin 1915 et participe à l'attaque de Thiaumont- Fleury, du 27 juin au 4 juillet 1916, qu'il relate dans une lettre à Albert, le 4 juillet 1916 (J. N. Cru, *Lettres*, p. 163).

28. Renaud Dulong, *Le Témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Éd. École des hautes études en sciences sociales, Paris, 1998.

29. À Alice, 9 juillet 1916, *Lettres*, p. 164.

30. À sa mère, 23 juillet 1916, *Lettres*, p. 169.

31. En 1915, N. Cru déplore un article de *The New York Herald*, journal à gros tirage, qui a dénaturé ses propos, en prétendant reproduire un de ses courriers ; à Albert, 20 mai 1915, *Lettres*, p. 111.

32. À sa mère, 30 octobre 1914 *Lettres*, p. 82.

33. À Alice, 6 juillet 1916, *Lettres*, p. 164.

34. À Albert, 4 juillet 1916, *Lettres*, p. 163.

lettres écrites au milieu de cet enfer, que seul Gustave Doré aurait su représenter, soulèvent des thèmes profonds de réflexion. La puissance ravageuse des engins surhumains, de l'artillerie, des mitrailleuses et des gaz provoque des dégâts considérables, incomparables avec les guerres précédentes. La mort de masse, la mort immédiate, les cadavres « mis en miettes »³⁵, l'agonie des blessés obligent à reconsidérer la bataille « où l'homme n'est rien dans le choc gigantesque »³⁶.

N. Cru voit dans cette guerre – « qui enlève bien des masques »³⁷ – un lieu de dévoilement de la vérité de l'homme qui ne peut faire semblant. Cru parvient à nommer la peur, tardivement, car il en a honte et craint de ne pas « avoir l'étoffe dont on fait les soldats » ; il l'avoue, pourtant, en réalisant que la peur n'empêche pas les « plus beaux faits d'armes »³⁸, et que toutes ces « frêles machines de chair qui s'avancent dans une pluie de fragments d'acier » font preuve d'un grand courage. Norton Cru trouve les mots pour évoquer l'angoisse de l'assaut, l'urgence de se mettre hors de portée

de l'ennemi – évidente réaction face à un obus, dira-t-il en 1922, lors d'une conférence³⁹ donnée aux États-Unis : « aucun mouvement vers l'avant n'est possible en face de mitrailleuses » et « aucun héroïsme n'évitera une fin funeste ». Le caractère inéluctable de ce combat moderne, devenu technique et psychologique, comme le souligne Cru, rejoue les questions de Jean Galtier-Boissière, en 1917 : « À quoi sert notre courage ? Un homme se défend-il contre le tremblement de terre qui va l'engloutir ? Tire-t-on des coups de fusil sur un volcan qui vomit sa lave enflammée ? »⁴⁰

L'expérience du feu contredit le discours habituel sur la guerre, c'est pourquoi N. Cru met en garde les siens contre les journaux qui n'offrent à ses yeux qu'« élucubrations idiotes »⁴¹ ou « vieilles rengaines »⁴². Cru prend les journalistes « en flagrant délit de mensonge »⁴³ lors de l'attaque du bois de Malancourt (1915) qu'il a vécue. Il déplore tout ce qu'il y a de « faux » dans le patriotisme affiché dans la presse, « bien porté chez les littérateurs, les politiciens en général, dans le gros public »⁴⁴.

35. À Alice, 9 janv. 1915 *Lettres*, p. 97.

36. À Hélène, 30 août 1916, *Lettres*, p. 177.

37. À Alice, 11 déc. 1915, *Lettres*, p. 134.

38. À Hélène, 16 avril 1917, *Lettres*, p. 240.

39. Jean Norton Cru, « Courage and fear in battle according to tradition and in the Great War : lecture delivered Feb. 14, 1922 at Williams College in the series of weekly public lectures by the faculty », 26 p. dactyl. (ISCD, Ms 75).

40. Jean Galtier-Boissière, *En rase campagne 1914. Un hiver à Souchez (1915-1916)*, Paris, Berger-Levrault, 1917, pp. 288-289. Annotation de JNC en début d'ouvrage : « BIEN » [SCD 106 432].

41. À Alice, 6 juillet 1915.

42. À Hélène, 17 octobre 1916, *Lettres*, p. 181.

43. Rémy Cazals, « Représenter la guerre avec véracité pour construire la paix : JN Cru et 14-18 », Jean-Paul Cahn, Françoise Knopper, Anne-Marie Saint-Gille (édrs), *De la guerre juste à la paix juste*, Septentrion, 2008, p. 189.

44. À Alice, 6 juil. 1915, *Lettres*, p. 116.

La réflexion sur l'écriture de la guerre sans travestissement, loin des clichés faciles, prend son origine dans cette correspondance où il protège sa famille du piège de « l'hypertrophie émotionnelle »⁴⁵. Peut-être faudrait-il attendre pour évoquer ces événements ? Il écrit : « Il est trop tôt, et il y a des restrictions, très légitimes d'ailleurs, à la liberté des opinions. C'est cette restriction même qui empêche ceux qui savent d'écrire en ce moment et ils laissent la parole à ceux qui croient encore à la légende de guerre. »⁴⁶ Comme l'écrit Frédéric Rousseau, « déchiré par la guerre, il en veut aux littérateurs »⁴⁷, et *Témoins* confirmera les impressions premières exprimées dans sa correspondance. En effet, il y disqualifie les récits complaisants, en particulier Jean Renaud, auteur de *La Tranchée rouge* qu'il juge « bien médiocre »⁴⁸ en 1916 et dont il regrettera dans *Témoins* les « fables, légendes, anecdotes inventées »⁴⁹. La lecture du *Miracle du feu* de Marcel Berger, que Cru qualifie en 1917 de

« bon document »⁵⁰, lui a permis de commencer son travail de critique d'ouvrage de combattant, de prendre le goût de l'exégèse du texte et des vérifications par la carte⁵¹. La même année, son verdict sur *Le Feu de Barbusse* est brutal : « livre très vendu, mais que je n'approuve pas »⁵². Cru déplore la notoriété de cet ouvrage dont l'auteur « ne voit que le laid et le souligne trois fois. »⁵³ Le professeur de littérature s'emporte contre la « fausse beauté du carnage »⁵⁴ et regrette l'art de « jongler avec les mots pris en eux-mêmes, vidés de toute réalité »⁵⁵, qui influence un imaginaire collectif autour d'une guerre flamboyante.

Ses désillusions de lecteur initient une réflexion tendue vers la découverte d'un genre de textes privilégiant l'observation et la vérité historique, à l'image des écrits de Maurice Genevoix qui donnent « des idées exactes sur un sujet où – écrit-il – je n'ai rien vu de satisfaisant à ce jour. »⁵⁶ Avant cet auteur « admirable » qu'il recommande à

45. À Alice, 22 oct. 1916, *Lettres*, p. 190.

46. À sa mère, 29 déc. 1916 *Lettres*, p. 206.

47. Frédéric Rousseau, *Le Procès des témoins de la Grande Guerre. « L'affaire »* Norton Cru, Seuil, Paris, 2003, p. 50.

48. À Alice, 10 nov. 1916, *Lettres*, p. 194. Jean Renaud, *La Tranchée rouge*, Hachette, Paris, 1916, coll. « Mémoires et récits de Guerre ».

49. *Témoins*, p. 392.

50. À Alice, 12 mai 1917, *Lettres*, p. 244. Marcel Berger, *Miracle du feu*, Calmann-Lévy, Paris, 1916.

51. Ces recherches le conduisent à le classer, dans *Témoins*, en 4^e catégorie par ordre de valeur « de vérité du témoin sincère » (p. 661), comme Barbusse ou Dorgelès.

52. À Alice, 23 mai 1917, *Lettres*, p. 246. Henri Barbusse, *Le Feu. Journal d'une escouade*, Paris, Flammarion, 1916.

53. À Alice, 23 mai 1917, *Lettres*, p. 246.

54. À Alice, 22 janvier 1917, *Lettres*, p. 213.

55. À Hélène, 6 mai 1918, *Lettres*, p. 307.

56. À Alice, 10 nov. 1916, *Lettres*, p. 194. Maurice Genevoix, *Sous Verdun*, Hachette, Paris, 1916, coll. « Mémoires et récits de Guerre ».

ses sœurs, « ce n'était que littérature, paroles vaines, procédés, efforts pour viser à l'effet et incapacité de voir »⁵⁷.

La promesse qu'il se fait, en 1917, de « rendre justice aux soldats »⁵⁸, de dire la vérité, repose sur une dénonciation des idées toutes faites à propos du danger et de la mort, des discours « criminels » qui déforment les souffrances du front, et sur un appel trop facile aux émotions : ces thèmes vont nourrir sa « guerre jugée »⁵⁹ et inspirer une lecture méthodique, stylo en main.

LES TÉMOINS DU TRAVAIL DE CRU

La particularité des livres de la bibliothèque de N. Cru repose sur les empreintes de sa lecture, de ses manipulations et prises de note. Ce fonds possède, de ce fait, sa propre histoire ; il devient une source à part entière qui affirme la pensée contrastive de N. Cru, ses vérifications obstinées et les allers retours qu'il établit entre le texte, les annotations infrapaginaires et les pages préliminaires de synthèse, classées par catégories. On y découvre non seulement une abondante documentation, mais surtout, sur chaque

57. À Alice, 10 nov. 1916, *Lettres*, p. 194 [c'est lui qui souligne].

58. À Hélène, 16 avril 1917, *Lettres*, p. 243.

59. Charlotte Lacoste, « Le témoignage ou la guerre jugée. Genèse d'un genre littéraire », 21 janv. 2014. <http://www.college-de-france.fr/site/antoine-compagnon/seminar-2014-01-21-17h30.htm>

60. N. Cru couche ses impressions immédiates, puis des relectures le conduisent à approfondir un propos ou à l'illustrer de comparaisons. Plusieurs ouvrages portent ces traces, celui d'André Pézard, *Nous autres à Vauquois*, indique une date de deuxième lecture : mai 1927 (début de la rédaction de *Témoins*).

61. En particulier, Jean Vic, *La littérature de guerre*, Paris, Les Presses françaises, 1923 ; *Qui êtes-vous ? Annuaire des contemporains. Notices biographiques*, Ruffy éditeur, 1924 ; Maurice Hanot (d'Hartoy) ; *La Génération du feu. Bibliographie des écrivains combattants français de 1914 à 1919*, Paris, Berger-Levrault, 1923.

62. Les pages *Erratum* que Cru constitue prouvent son exigence de lecteur ; elles concernent des fautes de frappe, orthographe ou des erreurs portant sur une localité, une unité ou une chronologie.

63. André Pézard, *Nous autres à Vauquois*, Paris, La Renaissance du livre, 1918 (SCD 106 601).

ouvrage, l'inscription spontanée de sentiments de lecteur et de points de vue d'homme de lettres. Cette prédominance de commentaires dispose les éléments d'une génétique textuelle, présente l'évolution de sa pensée au cours de lectures successives⁶⁰.

Dès la couverture, Cru place des marques spécifiques d'appropriation, des repères biographiques ou les références de manuels utilisés⁶¹. L'incorporation de corrections, d'ajouts dans les marges, de réflexions sur les pages de garde montre sa méthode, le prolongement des pensées de ses lettres, et son importante documentation qui forme son jugement.

Inscrivant sur les ouvrages une chronologie des relèves et montées en ligne et une biographie précise, Cru apparaît en historien scrupuleux qui croise sa documentation. L'abondance de renvois à d'autres pages et autres auteurs, de remarques ou critiques serrées dans les marges, prouve une lecture souvent interrompue pour annoter : la lecture de N. Cru est un travail⁶².

N. Cru classe parmi les meilleurs auteurs André Pézard⁶³ qui a su parler vrai, sans édulcorer la représentation de

la guerre. Il apprécie de ne pas trouver « une ligne de remplissage, pas une de littérature » : c'est l'auteur qui l'aide à analyser d'autres publications relatives à la Butte de Vauquois, près de Verdun. Les soulignements d'importance ou les traits verticaux dans la marge, nombreux sur *Nous autres à Vauquois*, servent d'aide-mémoire pour la rédaction finale. Les notes remarquent le style de Pézard, « admirable et vrai »⁶⁴ et soulignent l'excellence du récit d'un « des princes de la littérature de guerre »⁶⁵ qui a su le mieux « dire l'in-dicible ». Souhaitant toujours étendre son expérience de la guerre à destination des générations futures, l'apostrophe de Pézard à ceux qui n'auront pas connu Vauquois touche particulièrement N. Cru : « Oh ! Vous autres, les autres, [...] vous ne comprendrez jamais, vous ne sentirez jamais, vous serez comme des étrangers et des ennemis, vous ne saurez point ce que cela veut dire la mine de l'ouest, à Vauquois, la mine du 14 mai 1916. »⁶⁶ Les lettres de Cru évoquaient déjà le malaise du soldat, au retour, partagé entre le refoulement et la re-création de l'incommuniqué, face à l'attente de l'arrière.

⁶⁴. Annotation de JNC, *op. cit.* pour la p. 152.

⁶⁵. *Témoins*, p. 224. Son opinion très positive, exposée en 1929, a eu un réel impact sur le succès de *Nous autres* et sa réédition en 1931.

⁶⁶. A. Pézard, *op. cit.*, p. 284.

⁶⁷. Georges Boucheron, *L'Assaut. L'Argonne et Vauquois, avec la 10^e Division*, Paris, Perrin, 1917 (SCD 106 347). Jean des Vignes Rouges (pseudonyme), *Bourru, soldat de Vauquois*, Paris, Perrin, 1916 (SCD, 106 642). Pierre Ladoué, *Cœux de « Là-Haut ». Hier, aujourd'hui et demain*, Paris, Perrin, 1917. Ernest Beauguitte, *Vauquois*, Berger-Levavult, Paris, 1921. Jean Galtier-Boissière, *op. cit.* André Schmitz, *Sous la rafale*, Bloud, Paris, 1918.

⁶⁸. Annotations de JNC sur Paul Cazin, *L'Humaniste à la guerre*, Paris, Plon, 1920 (SCD 103 368).

⁶⁹. A. Pézard, *op. cit.*, p. 114.

⁷⁰. Annotation de JNC sur Jean-Marie Carré, *Histoire d'une division de couverture. Journal de campagne (Août 1914-Janvier 1915)*, Paris, La Renaissance du Livre, 1920 (SCD 106 365).

⁷¹. Annotation de JNC sur J.-M. Carré, *op. cit.*

Plusieurs ouvrages illustrent l'approche contrastive qui pousse N. Cru à écrire, sur la page de garde de *L'Assaut*⁶⁷ : « Comparer avec Jean des Vignes Rouges Bourru ; Pierre Ladoué *Cœux de Là Haut* ; André Pézard *Cœux de Vauquois* ; Beauguitte *Vauquois* (historique) ; Galtier-Boissière *En rase campagne* ; André Schmitz *Sous la Rafale* ». De son côté, le livre de Paul Cazin, « peut-être le meilleur témoignage du rang », est à « contraster avec Barbusse »⁶⁸. L'usage d'un stylo noir, et rouge pour insister, confirme la pratique de l'enseignant qui met en place une évaluation : un extrait évoquant les hommes qui ressentent « une peur animale » devant les explosions est qualifié de « juste »⁶⁹ dans la marge de *Nous autres à Vauquois*. Sur le *Journal de campagne* de Jean-Marie Carré, l'enthousiasme de Cru s'exprime face à des pages « admirables », il inscrit en page de garde : « les passages à citer, les petits chefs-d'œuvre se suivent au point qu'il faudrait tout citer. »⁷⁰ Un pense-bête sur cette même page rappelle que Cru souhaite le « contraster »⁷¹ avec Taboureau (pseudonyme, Jean

des Vignes Rouges) et Dufestre (pseudonyme Henry d'Estre), dont il écrit : « ce sont des aveugles et des esclaves ; ne peuvent, ne savent, n'osent... »

Les observations notées – brèves ou très rédigées – restituent sa lecture et livrent son avis motivé sur la narration ou les faits rapportés. Cru proteste sur l'œuvre d'Henry d'Estre⁷² contre les « souvenirs arrangés », « la calomnie du courage de l'ennemi », « les descriptions dramatiques arrangées pour le lecteur » et la fausse légende des « effets foudroyants de la mélinite ». Ses appréciations ou emportements documentent sur la progression du raisonnement au cours de ses lectures. En lisant « l'optimisme absurde sur la "fuite éperdue" des boches », mentionnée par d'Estre, Cru donne à entendre sa désapprobation par le double soulignement et le double point d'exclamation : « il la décrit comme s'il l'avait vue !! »⁷³ Cela ne l'empêche pas d'apprécier, dans ce même livre, trois pages « excellentes à citer » sur la psychose de guerre.

Sous l'effet de comparaisons, les annotations négatives ne manquent pas. Le jugement porté sur Jean des Vignes Rouges est catégorique :

⁷². Henry d'Estre (pseudonyme de Henry-Xavier Dufestre), *D'Oran à Arras. Impressions de guerre d'un officier d'Afrique*, Paris, Plon-Nourrit, 1916 (SCD 106 420).

⁷³. Annotation de Cru sur la page de garde, relative aux pages 138-139, d'Henry d'Estre, *op.cit.*

⁷⁴. Annotation de Cru relative à *Bourru*, mais inscrite sur *Sous le Brassard d'Etat-Major*, du même auteur, Paris, Flammarion, 1919 (SCD 106 645).

⁷⁵. Pierre Ladoué, *op. cit.* Cet ouvrage ayant reçu le prix Montyon en 1918, Cru écrit dans *Témoins* : « Il faut croire que [l'Académie] ignorait l'existence d'une foule de livres de combattants qui méritaient bien mieux cette récompense par la valeur de leur témoignage comme par l'intérêt de leurs récits » (p. 337).

⁷⁶. Annotation de JNC dans Pézard, p. 348.

⁷⁷. À sa mère, 20 mai 1915, *Lettres*, p. 110.

⁷⁸. À Alice, 6 juillet 1915, *Lettres*, p. 120.

« l'auteur est un patriote honnête et son intention est surtout didactique ce qui est une faiblesse au point de vue littéraire et presque une disqualification au point de vue historique »⁷⁴. Les reproches que Cru adresse à Pierre Ladoué dans *Témoins* étaient déjà sur son exemplaire : « 48 pages sont une vraie contribution, le reste étant banal. C'est bien vide ! »⁷⁵ Il semble que plus la documentation de N. Cru progresse, plus l'approche comparative entre des ouvrages de combattants et sa propre expérience lui confère des certitudes.

Quelquefois, la note devient plus personnelle. Norton Cru fait part de son témoignage d'ancien combattant sur *Nous autres à Vauquois* en valiant une allusion : « mes souvenirs, les pires, Bettincourt, Fleury... confirment cela »⁷⁶. Une lettre de guerre adressée à sa mère évoque sa présence à « Marmit-City »⁷⁷ : « c'est ainsi – écrit-il – que j'appelle ce fameux village de Vauquois, le plus bombardé de France puisqu'il n'a même plus de ruines. »⁷⁸

Les annotations inscrivent, avec spontanéité, une réaction réfléchie de lecteur et délivrent une partie de son message de quête de la vérité du

conflit. Ses notes de synthèse, souvent reprises dans *Témoins*, privilégièrent le témoignage direct du poilu qui « fait » la guerre dont l'histoire s'écrit dans sa chair.

Les lettres et les ouvrages annotés de N. Cru constituent un patrimoine intellectuel précieux qui dévoile une grande partie des fondations de *Témoins*. Ses manuscrits donnent une existence matérielle à son travail préparatoire, font apparaître le processus de création, avec son rythme et sa maturation, avant le texte définitif. Dans ce travail de restitution, prélude de *Témoins*, Norton Cru mobilise son expérience de combattant et de professeur de littérature, expose son positionnement face aux récits de ses frères d'armes. Des liens directs existent entre la correspondance, les commentaires inscrits sur les ouvrages de combattants et *Témoins*. Le courrier familial présente une ébauche expérimentale et narrative

de sa réflexion sur le récit de guerre fidèle à l'expérience et ses notes rejettent toute réalité recréée par des procédés littéraires. Les commentaires, inscrits sur les livres de sa bibliothèque, composent une écriture combative et solidaire, où la fiction et l'exaltation romanesque du sacrifice n'ont pas leur place. Ses interventions successives, visibles sur ses livres, ne permettent pas toujours de mettre en place une chronologie de travail, mais elles mettent au jour les pratiques de lecture et le portrait d'un homme qui a donné dix ans de sa vie pour faire éclater la vérité sur la guerre et traquer les erreurs d'auteurs trop complaisants à l'égard du public. L'imbrication entre ses lettres, sa documentation, ses notes, constitue une histoire et une mémoire de l'édition de *Témoins*. La forme de ces archives illustre le caractère de leur auteur et fournit un ego-discours, au-delà de l'œuvre elle-même du texte initial, très intéressant à considérer.



Dix ans de construction critique du témoignage combattant : de Georges Duhamel (1920) à Jean Norton Cru (1929)

Benjamin GILLES - Doctorant en histoire contemporaine à l'EHESS, CRH-AHMOC.

Résumé : Entre 1914 et 1918, près de 340 témoignages de combattants sont édités en France. Certains connaissent une notoriété immédiate de la part des contemporains ou des critiques. Il faut néanmoins attendre la sortie de la guerre pour voir cette littérature être l'objet d'une tentative de théorisation et de classement. Georges Duhamel est le premier à tenter de définir la littérature de témoignage, peu avant qu'Albert Schinz ne s'intéresse à la valeur esthétique et documentaire des récits de guerre. Proposant à la fin de son ouvrage un classement, Albert Schinz préfigure en cela la partie du travail de Norton Cru qui fit tant polémique à la publication de *Témoins* en 1929. Dix ans après la fin de la guerre, au moment où la première mise en mémoire du conflit s'effectue dans la société française, Jean Norton Cru publie son étude critique, s'appuyant sur une méthode originale qui mêle à la fois approche scientifique et intervention de son expérience de guerre.

Mots-clés : témoignage, horizon d'attente, expérience de guerre, critique.

En juin 1917, alors que l'échec de l'offensive du Chemin des Dames allonge encore un peu plus la durée de la guerre, *Le Crapouillot*, journal de tranchées dirigé par le combattant Jean Galtier-Boissière, s'intéresse à la littérature née de la guerre, non pas écrite par les témoins directs mais par les civils restés à l'arrière. Dans un article ironiquement intitulé « Les héros de la guerre », Galtier-Boissière écrit : « Une horde d'industriels de la pensée et de l'image se sont jetés sur la grande catastrophe comme des mouches sur une charogne. À de rares exceptions près, ceux qui font la guerre ne sont pas ceux qui la racontent »¹.

Cet exemple de dénonciation de la littérature de guerre montre que les acteurs directs du conflit sont attentifs à la production littéraire et au fait que peu de témoins prennent la plume, laissant les auteurs de l'arrière parler d'une guerre qu'ils ne connaissent pas. Comme ils ne la connaissent pas, ils ne peuvent la raconter sous son vrai jour... Les propos de Galtier-Boissière mettent aussi en relief le fait que, pour s'exercer, la littérature sur la guerre n'a pas besoin d'une mise à distance de l'événement, quand bien même celui-ci est perçu comme exceptionnel et historique. On voit ainsi s'épanouir les commentaires dans des revues littéraires comme *la Revue bleue* qui rend compte en 1916 du récit de Maurice Genevoix, *Sous Verdun*, ou dans les journaux de tranchées. La présence de

rubriques littéraires dans ces derniers n'est pas exceptionnelle. Cette presse est souvent le fait de journalistes et des intellectuels mobilisés. La tenue d'un journal au front marque ainsi le retour à une forme de pratique culturelle antérieure à 1914, à une forme de normalité comme si la guerre ne pouvait modifier en profondeur les usages liés à l'imprimé. Néanmoins, ce qui distingue les critiques de ces journaux de ceux de l'arrière est l'intégration de l'expérience combattante dans la lecture des récits des témoins. Ainsi, en octobre 1917, *Le Cingoli Gazette*, journal du 107^e régiment d'artillerie lourde, loue *Pépère la victoire de Valmy-Baïsse* et *La Grande Hécatombe* de Jamet, deux « saisissants ouvrages écrits par des soldats »². Les journaux de tranchée dressent souvent une critique élogieuse de cette littérature de témoignage, qu'ils opposent tout aussi régulièrement aux textes réalisés à l'arrière.

Au sein de la production éditoriale de la Grande Guerre, ces récits de guerre forment un ensemble assez réduit face à la littérature de circonstance, qui utilise la guerre comme trame pour la narration. Entre 1914 et 1918, si nous adoptons les critères de sélection des ouvrages établis par Norton Cru pour *Témoins*, ce sont près de 340 récits qui sont publiés. Pour arriver à cette estimation, nous avons dépouillé le fichier « psychologie du combattant »³ du catalogue

1. Jean Galtier-Boissière, « Les héros de l'arrière », *Le Crapouillot*, juin 1917.

2. *Cingoli Gazette*, n° 14, octobre 1917, p. 3.

3. Benjamin Gilles, « L'expérience de guerre dans ses interstices : Pierre Renouvin et le fichier Psychologie du combattant à la BDIC », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 4, n° 100, 2010, pp. 14-20.

de la Première Guerre mondiale de la BDIC, la bibliographie nationale, le catalogue collectif des bibliothèques de France, le SUDOC et le catalogue de la bibliothèque municipale de Lyon qui conserve un fonds unique sur le sujet. S'il ne domine pas l'édition du temps de guerre, ce genre littéraire s'impose tout de même d'emblée dans le paysage culturel. La remise du prix Goncourt est, à cet égard, un très bon observatoire. En 1915, 1916, 1917 et 1918, tous les prix sont décernés à des combattants, ce qui atteste de l'aura du récit de guerre. Les témoignages du front sont fréquemment l'objet de rééditions et de retirages, preuves de leurs succès, et il n'y a pas que *Le Feu d'Henri Barbusse* qui connaisse pendant les hostilités une forte popularité. Les textes de Paul Lintier, *Ma pièce* et *Le Tube 1233*, cumulent 53 éditions en 1918. À cent ans de distance, cet intérêt pour les témoins ne se dément pas. Le succès rencontré par l'édition des *Carnets de Louis Barthas*⁴ le montre. En parallèle, la présence des récits de Genevoix, de Barbusse, de Jünger ou de Remarque dans sept manuels scolaires d'histoire-géographie de troisième⁵ agit comme une forme de reconnaissance qui vient consacrer la parole du témoin dans l'apprentissage de l'histoire.

S'ils occupent une place aussi centrale dans l'écriture et la médiatisation de l'histoire de la guerre, c'est en partie parce qu'ils donnent à la guerre une figure et une échelle éminemment

4. Louis Barthas, *Les Carnets de guerre de Louis Barthas*, tonnelier, 1914-1918, Paris, Éd. François Maspéro, 1978.

5. Nathan, Hachette, *Le livre scolaire*, Hatier, Belin, Bordas, Magnard.

dont *Témoins*. Pourquoi retenir ces deux analyses toutes deux publiées en 1920 ? Quel rôle jouent-elles dans ce qui est depuis 1930 l'entreprise majeure de la critique du récit de guerre, *Témoins* ? Ce questionnement invite à distinguer trois moments dans l'élaboration de la critique de la littérature testimoniale, celui d'abord de la définition d'un genre, puis de construction d'une méthode de lecture et, enfin, celui d'une approche où se mêlent science et expérience.

AU COMMENCEMENT, LA DÉFINITION D'UN GENRE : GEORGES DUHAMEL

Les nombreuses recensions dans les journaux de tranchées et dans les revues littéraires et culturelles de livres écrits par les combattants démontrent qu'entre 1914 et 1918 la critique s'est intéressée de près aux témoignages. Mais si elle a montré une attention particulière, elle n'a, en revanche, pas cherché à définir ce qu'est la narration de la guerre et encore moins à la théoriser. Le contexte de sortie de guerre va alors être décisif parce que se pose désormais la question de la place des anciens combattants dans la société et de la transmission de leur expérience⁶. La création de l'association des écrivains combattants en

1919 constitue l'exemple le plus paradigmique, peut-être, de ce retour⁷. Pour nombre de soldats, il y a en effet urgence à affirmer leur présence et leur mémoire dans une période marquée par un processus de démobilisation culturelle. Si l'on regarde l'évolution de l'édition de récits de témoins et leur place dans le paysage culturel à la sortie de la guerre, les craintes de certains combattants paraissent fondées. En 1918, 92 récits sont ainsi publiés. Ils sont plus nombreux l'année suivante, avec 105 éditions nouvelles. Mais 1919 constitue un basculement : le prix Goncourt est attribué à Marcel Proust et le candidat malheureux est une figure combattante, Roland Dorgelès. En 1920, avec 66 témoignages édités, la période de reflux du genre s'amorce, signe d'un désintérêt éditorial et culturel croissant qui ne sera inversé qu'après 1930, et ce que pour une courte période⁸.

C'est dans cette situation d'après guerre que l'ancien médecin militaire Georges Duhamel, prix Goncourt en 1917 pour *Vie des Martyrs*, prononce en janvier 1920 une conférence à la Maison des amis des livres⁹. Il consacre la première partie de son intervention à la question de la régénération de la littérature par la guerre. Donnant une réponse négative à cette interrogation,

Dix ans de construction critique du témoignage combattant : de Georges Duhamel à Jean Norton Cru

il s'intéresse ensuite à l'influence de la guerre dans la production littéraire. Si l'on observe le paysage éditorial entre 1914 et 1918, force est de constater que le conflit a créé, pour beaucoup d'éditeurs, un environnement probablement pesant mais aussi indépassable pour des raisons idéologiques – la littérature a été une forme d'engagement dans la guerre – et économiques évidentes¹⁰. Cette problématique préoccupe peu Georges Duhamel, qui préfère étudier le rapport entre la littérature et la guerre sous un autre angle, celui de la transformation dans le processus d'écriture. Pour l'auteur, la guerre constitue un moment exceptionnel car « elle multiplie et aggrave toute expérience de la vie, de la souffrance, de la mort »¹¹. Face à une telle dimension extraordinaire, à une telle exacerbation de la nature humaine, toute la question pour Georges Duhamel se centre autour de la capacité ou non des récits nés pendant la Grande Guerre à dire vrai. Ce schéma dual le conduit alors à distinguer la « littérature de convention »¹², produite par des écrivains professionnels inspirés par le contexte de la guerre, de la « littérature de témoignage » réalisée par des soldats qui ont vécu la guerre et qui ont su restituer « l'expression exacte des hommes avec leurs sentiments, leurs passions (...), leur

grande douleur »¹³. Georges Duhamel est le premier, à notre connaissance, à employer l'expression de littérature de témoignage et à lui donner cette définition qui fait du témoin un peintre du réel, cherchant à donner à lire la vérité, laquelle se trouverait mortellement contaminée et pervertie si un discours idéologique l'accompagnait. On voit poindre ici la dénonciation des récits marqués par une forte coloration patriotique ou pacifiste. Comme la critique qui est adressée par certains anciens combattants comme Norton Cru ou encore Édouard Cœurdevey¹⁴ au *Feu d'Henri Barbusse*, cette littérature dénature la réalité des impressions.

Malgré ses qualités, la littérature testimoniale ne résistera pas, pour l'auteur de *Vie des Martyrs*, à l'épreuve du temps. Seule la littérature de convention passera à la postérité car c'est la plus « claire, aisée »¹⁵, c'est-à-dire la seule à expliquer la guerre et à lui donner sens. Et ce, malgré le fait que cette littérature continue à porter une fausse image de la guerre où l'héroïsme, le sacrifice et la belle mort dominent. Face à ces textes qui mythifient l'expérience vécue au front par des millions d'hommes, Duhamel est très pessimiste sur la capacité de faire connaître la vérité de la guerre, non seulement parce que les livres de

6. Nous renvoyons ici aux travaux d'Antoine Prost, *Les Anciens Combattants et la société française, 1914-1939*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 3 volumes, 1977.

7. Nicolas Beaupré, *Les Ecrivains combattants français et allemands de la Grande Guerre (1914-1918). Essai d'histoire comparée*. Thèse d'histoire, Université de Paris X Nanterre, 2002, pp. 604-619.

8. Voir Benjamin Gilles, « J'ai tué de Blaise Cendrars à la BDIC : quelques réflexions sur le fonds des récits de 1914-1918 et sur le témoignage combattant », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2011, n° 3, n° 103, pp. 47-50.

9. Georges Duhamel, *Guerre et littérature : conférence faite le 13 janvier 1920 à la Maison des amis des livres*, Paris, A. Monnier, 1920.

10. Nous renvoyons à notre analyse dans *Lectures de poilus. Livres et journaux dans les tranchées, 1914-1918*, Paris, Autrement, 2013, pp. 112-150.

11. Georges Duhamel, *op. cit.*, p. 17.

12. *Ibid.*, p. 40.

13. *Ibid.*, p. 29.

14. Édouard Cœurdevey, *Carnets de guerre, 1914-1918. Un témoin lucide*, Paris, Plon, 2008, p. 870.

15. Georges Duhamel, *op. cit.*, p. 41.

témoins ne parviennent pas toujours à faire comprendre ce qu'a été le front, mais aussi parce que « la vérité sommeille à jamais dans les dix millions de crânes enfouis sous les champs de bataille »¹⁶. C'est admettre que l'expérience combattante est en partie indicible et que ceux – les combattants, seuls légitimes à le faire car ils ont vu et vécu le front – qui tentent de la transmettre à travers l'écriture n'y parviennent que partiellement. La crainte de Duhamel d'un effacement progressif de la littérature combattante se vérifie dans les années 1920. À l'exception de quelques succès, elle disparaît pratiquement des librairies.

L'ESQUISSE D'UN BON TÉMOIGNAGE : ALBERT SCHINZ

Au même moment où Georges Duhamel s'interroge sur la littérature née de la guerre et la place du témoignage combattant, un professeur de littérature d'origine suisse à Smith College, situé dans l'État du Massachusetts, Albert Schinz, termine un travail sur la littérature de guerre française. Son étude est probablement influencée par un de ses maîtres lorsqu'il étudia à la Sorbonne, Brunetière. On retrouve dans *French Literature of the Great War*¹⁷ l'héritage de la critique littéraire française de la fin du XIX^e siècle qui se traduit par une mise en ordre de la littérature de guerre en fonction du genre, par le fait de périodiser la production et de

classer les œuvres. Publié en 1920, son livre ne reçoit aucun écho en France dans les milieux académiques. Parmi les hypothèses que l'on peut avancer pour expliquer le fait qu'il soit passé inaperçu, on peut penser que tous les professeurs et les critiques littéraires ne maîtrisent pas la langue anglaise, que le livre arrive trop tôt – c'est-à-dire avant la vague mémorielle des années 1930 – ou trop tard (après la guerre) pour trouver un lectorat. Le coût du livre peut aussi être une explication, son prix en dollar constituant très probablement un achat fort onéreux pour les bibliothèques universitaires françaises dotées, au sortir de la Grande Guerre, de faibles budgets. Les différentes hypothèses ne s'excluent bien sûr pas l'une l'autre. L'ouvrage n'échappe néanmoins pas à tout le monde et Norton Cru, qui enseigne également aux États-Unis, à Williams College, le lit et entame en février 1924 une correspondance avec son auteur. À la même période, Cru écrit à Maurice Genevoix pour lui expliciter son projet et contacte également James Shotwell, le responsable du département des affaires économiques de la Dotation Carnegie. La prise de contact simultanée avec un éditeur, un auteur clé de Norton Cru et un professeur qui a mené un travail comparable au sien laisse à penser que le projet de *Témoins* démarre véritablement à cette époque. Hypothèse plus vraisemblable qu'une naissance dans les

Dix ans de construction critique du témoignage combattant : de Georges Duhamel à Jean Norton Cru

tranchées, comme le propose Marie-Françoise Attard-Maraninchi¹⁸, parce que, en particulier, aucune source venant de Norton Cru ne fait allusion entre 1918 et 1924 à la préparation d'une étude sur le témoignage.

French Literature se structure en deux parties, la première proposant une scansion de la littérature dans la Grande Guerre. Albert Schinz distingue trois périodes : la réaction émotionnelle, celle de l'indignation face à l'invasion et la barbarie allemande, correspond aux années 1914-1915. À ce premier temps succède une période de documentation qui court sur les années 1915-1916 et qui se caractérise par un abandon du style épique et lyrique au profit d'un intérêt pour les combattants. Avec la prise de conscience d'une guerre interminable s'ouvre une troisième période où domine dans la littérature la réflexion philosophique et politique. La seconde partie de l'ouvrage est une étude par genre. L'auteur analyse la poésie, la fiction et le théâtre du temps de guerre. Même s'il procède à une sélection des ouvrages en fonction de leur originalité et de leur excellence et ne traite pas toute la production littéraire, le fait d'étudier les différents types de textes constitue une originalité et reste même encore aujourd'hui inédit. Le seul exemple comparable au travail de Schinz est l'ouvrage de

Jean Vic sur la littérature de guerre publié en 1923¹⁹. Il développe toutefois beaucoup moins d'analyse et ne s'attarde pas comme le fait Schinz sur les récits de guerre. Ce dernier en donne une définition très précise : il s'agit d'œuvres dont « les auteurs travaillent à partir de documents ou à partir de leur expérience personnelle pour nous montrer la signification la plus profonde de la guerre »²⁰.

Le professeur de Smith College développe un propos original sur cette littérature et son rapport à la vérité qui prend, par certains aspects, le contre-pied de Georges Duhamel. La plupart des récits des témoins n'ont en effet pas vocation pour Schinz à donner à lire la réalité de la guerre, mais arangent « les faits pour les rendre plus exacts peut-être que la réalité, mais plus cohérents dans l'ordre interne des choses et dans l'optique de donner plus de conviction »²¹. Aucun événement rapporté par les témoins ne permet d'affirmer qu'il est vrai. Pour appuyer cet argument, Albert Schinz prend l'exemple de la source qui est considérée la plus fiable car écrite au plus près de l'événement vécu, le journal personnel. Il développe l'idée que la mise par écrit des souvenirs et des impressions immédiates s'inscrit dans un processus de sélection. Le diariste ne consigne donc pas tout et le fait d'adopter un point de vue personnel

18. Jean Norton Cru, *Lettres du front et d'Amérique, 1914-1919*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2007, Préface de Marie-Françoise Attard-Maraninchi et de Roland Caty, p. 64.

19. Jean Vic, *La Littérature de guerre. Manuel méthodique et critique des publications françaises*, Paris, Les Presses françaises, 1923.

20. Albert Schinz, *op. cit.*, p. 28. Traduction de l'auteur.

21. *Ibid.*, p. 28.

16. *Ibid.*, p. 45.

17. Albert Schinz, *French Literature of the Great War*, New York, Appleton, 1920.

conduit à porter un regard subjectif sur les événements. Dans ce contexte, la qualité d'un récit réside moins dans son exactitude et sa valeur documentaire que dans son esthétique. Celle-ci, écrit Schinz, a évolué au cours de la guerre et explique les succès successifs de textes très différents, depuis *Gaspard* de René Benjamin, en 1915, en passant par *Le Feu de Barbusse*, en 1916, ou *Les Croix de bois* de Dorgelès, en 1919. Cette évolution constitue une très belle illustration des thèses de Hans-Robert Jauss sur la construction des horizons d'attente des lecteurs²² et de l'idée, en particulier, qu'une œuvre est reçue et jugée par rapport à l'arrière-plan de l'expérience de la vie quotidienne du lecteur²³. Chacun des trois succès s'inscrit en effet dans une temporalité et une perception propres de la guerre, laquelle se reconfigure sans cesse entre 1915 et 1918.

Si l'on peut donc reprocher aux témoignages leur faible valeur esthétique, tous ont toutefois la volonté d'enregistrer l'expérience de la guerre. Pour Albert Schinz, ils n'apparaissent pas en 1914 mais s'insèrent dans une généalogie qui débute avec *Servitude et Grandeur militaires* d'Alfred de Vigny. L'analyse de la genèse du genre dans la durée et de ses évolutions à l'intérieur de la guerre emprunte aux enseignements de Brunetiére et à sa méthode critique. Elle lui permet de reconnaître une grande valeur aux textes de Paul Lintier, loué pour la fraîcheur de ses impressions, de Maurice Genevoix,

d'Eugène Lermercier, de Marcel Etévé ou encore de Georges Duhamel, dont la grande qualité est d'avoir su montrer la souffrance morale des hommes. Son appréciation et son jugement des récits sont repris à la fin de l'ouvrage dans une annexe intitulée « Some best war ». Cette section compte 90 livres destinés à aider le lecteur à discerner les bons ouvrages des mauvais, à ne retirer de la littérature de guerre que ce qui mérite d'être lu et, finalement, de passer à la postérité. Cette pratique du classement n'apparaît pas seulement à la fin de l'étude, mais structure tout le contenu. Comme nous l'avons indiqué plus haut, Schinz distingue les genres (roman, journal, réflexion, théâtre, poésie) et essaie de caractériser la fonction des différents témoignages, depuis le récit politique comme *Le Feu de Barbusse*, en passant par les œuvres à vocation religieuse (*Histoire d'un soldat* d'André Fribourg, par exemple) et sociales (*La flamme au poing* d'Henri Malherbe). Les analyses de l'auteur de *French Literature*, attachées à la dimension esthétique et documentaire du témoignage, s'adossent à une méthodologie qui associe critique interne des œuvres et sélection. Elles combinent ainsi plusieurs niveaux d'approche et proposent un classement.

Il se démarque en cela de la neutralité du travail d'un Jean Vic, par exemple, par des prises de position très marquées. *Le Feu* d'Henri Barbusse est ainsi un des récits les

Dix ans de construction critique du témoignage combattant : de Georges Duhamel à Jean Norton Cru

plus sévèrement critiqués, notamment pour son caractère gratuitement morbide. Par parenthèse, c'est la même critique que fera Norton Cru. Il est d'ailleurs frappant de constater, à la lumière de l'examen de l'ouvrage de Schinz, combien celui-ci prépare, au niveau méthodologique, *Témoins*. Ce n'est pas par hasard si Norton Cru se tourne dès 1924 vers Schinz pour l'informer de son projet et lui demander conseil. Il est, en effet, animé de la même intention de recherche d'authenticité des récits de guerre que le professeur de littérature de Smith College. Les pratiques méthodologiques des deux œuvres – typologie des œuvres, classement – sont trop proches pour ne pas penser que Norton Cru s'inspire de Schinz, au moins partiellement car tous deux sont aussi héritiers des méthodes de la critique littéraire française de la fin du XIX^e siècle. S'il n'est peut-être pas décisif, l'apport de *French Literature* dans la genèse de *Témoins* méritait très probablement plus qu'une simple note de bas de page dans la préface²⁴. Les analogies très fortes entre les travaux des deux professeurs ne doit pas pour autant masquer une différence majeure entre eux. Un a été combattant pendant la guerre et lit donc les témoignages avec un regard d'acteur, Norton Cru. L'autre, Albert Schinz, est suisse, trop âgé pour s'engager. Cette différence explique toute la singularité de *Témoins*.

LA LECTURE DES RÉCITS DE GUERRE AU PRISME DE L'EXPÉRIENCE DU TÉMOIN : JEAN NORTON CRU

Le statut d'ancien combattant de Norton Cru est d'emblée vu comme une qualité par les personnes avec lesquelles il rentre en contact entre la fin de l'année 1923 et le début 1924. Albert Schinz, dans la réponse qu'il donne au premier courrier de Norton Cru, estime que le fait d'avoir été soldat dans les tranchées et d'être professeur est un atout considérable²⁵. En effet, au jugement du témoin se superpose l'analyse du spécialiste de littérature. Répondant à la demande de conseils méthodologiques de Norton Cru, Schinz recommande ainsi de rédiger un article sur *Le Feu* et *Gaspard* à la fois pour éprouver la méthode critique et pour montrer à l'opinion publique américaine, qui s'est entichée de ces deux œuvres, qu'elles sont truffées d'erreurs et de mensonges. Au moment où le projet de Norton Cru démarre, c'est donc vers les lecteurs américains que son entreprise est d'abord tournée. Depuis 1918, comme le montre sa correspondance et ses archives, la guerre semble rester chez lui au centre de son existence. Débobilisé en 1919, Norton Cru revient en France en 1921 pour effectuer notamment un pèlerinage à Verdun, lieu où il a combattu en juin 1916 et a manqué d'être enseveli. Ce retour provoque en lui une très forte réminiscence de

²². Hans-Robert Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 1978.

²³. *Ibid.*, p. 54.

²⁴. Jean Norton Cru, *Témoins*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2006 (1929 et 1993), préface et postface de Frédéric Rousseau, p. 77.

²⁵. Archives municipales de Marseille, Fonds Vogel-Cru, 46 II 3, lettre du 9 février 1924.

la guerre. Un an plus tard, il donne devant une assemblée de professeurs et d'habitants de Williamstown une conférence sur le courage et la peur dans la guerre²⁶. Son expérience du front sert de trame à son propos : il y évoque les sentiments et les impressions des combattants et délivre ses analyses sur leur comportement, principalement à partir de son expérience. Aussi curieux que cela puisse paraître de prime abord, son propos ne s'appuie pas sur la littérature de guerre, Norton Cru encourageant seulement son auditoire à lire des livres de guerre français et américains pour approcher ce qu'a été la réalité du champ de bataille.

Depuis la fin des hostilités, Norton Cru n'a jamais cessé de lire des témoignages de soldats. Les dates d'achat portées en marge des notices du volume de Jean Vic conservé dans sa bibliothèque indiquent qu'il a au moins enrichi sa collection de 55 titres entre 1922 et 1923. Il y a donc fort à penser, encore une fois, que son travail ne prenne véritablement la direction de ce qui sera *Témoins* que dans cette période. Au regard du très faible nombre d'allusions aux récits de témoins, il y a même fort à penser que son projet ne se décide qu'après cette date. C'est dans cette période charnière que s'élabore son processus de lecture des récits caractérisé par une très forte intertextualité et

dimension comparative. Les notes que prend Cru au fil des pages et la synthèse qu'il en fait au début de chaque volume montrent toute l'importance des lectures antérieures sur la lecture présente. Celle-ci ne se lit pas seule, isolée, mais est systématiquement considérée à l'aune du corpus déjà analysé et, en particulier, des œuvres appréciées par Norton Cru. Cette approche des textes produit un effet cumulatif, comme si les lectures participaient à la constitution d'une sorte de « méta-témoignage », construit sur la propre expérience de Cru et sur les bons récits. D'ailleurs, les meilleurs livres sont lus parmi les premiers, ce qui ne manque pas d'influencer le regard porté sur les œuvres suivantes. Sur les vingt-neuf auteurs de la classe I regroupant les meilleurs ouvrages, la moitié est lue avant 1925. Le rôle des bons témoins est d'autant plus fort que la correspondance entretenue régulièrement avec ces auteurs (Genevoix, Deauville, Pézard, Cazin) participe à valider sa méthodologie et sa grille de lecture et conforte ses analyses et critiques²⁷.

Le lien privilégié avec ces anciens combattants, fondé au départ sur l'appartenance à une sociabilité commune et à une expérience partagée, amène Norton Cru à questionner les modalités de création du récit de guerre en se demandant en particulier ce qui fait que certains se détachent par la jus-

Dix ans de construction critique du témoignage combattant : de Georges Duhamel à Jean Norton Cru

tesse et la vérité de leur contenu. Dans ce cadre, il s'intéresse à la manière dont ces témoins ont mis par écrit leurs impressions et leurs souvenirs. Pour y parvenir, sa première préoccupation est de rétablir l'intégrité des œuvres mutilées par la censure. Il demande ainsi aux auteurs de lui communiquer les passages échappés. Une fois le texte restitué, Norton Cru peut interroger le témoin sur certains passages qu'il n'est pas parvenu à résituer dans le temps ou dans l'espace, ou sur les identités, demandant ainsi à Maurice Genevoix si les initiales de noms utilisés sont bien réelles²⁸. La quête d'exactitude des témoignages – rappelons que Cru acquiert des cartes d'état-major pour vérifier les lieux évoqués dans les livres de son corpus²⁹ – le conduit en outre à envoyer des questionnaires biographiques à une cinquantaine d'auteurs. Il se renseigne sur la profession de chacun, la carrière militaire entre 1914 et 1918 (régiments, lieux sur le front), les blessures et les distinctions militaires. Cette connaissance approfondie du témoin emprunte à la critique historique et littéraire en vogue à la fin du XIX^e siècle. On retrouve dans cette critique externe, qui consiste à vérifier l'authenticité des faits présentés par l'auteur, l'influence directe des méthodes de Brunetière et de Langlois et Seignobos. Elle permet ainsi à Norton Cru de croiser les témoignages et de s'appuyer sur les

récits des témoins les plus fiables pour confirmer l'authenticité des autres auteurs, passés par les mêmes lieux au même moment. En d'autres termes, un auteur sert de confirmation aux écrits d'un second.

Ce mode de lecture qui mêle expérience personnelle de la guerre, critique externe et interne et appui sur le réseau personnel de bons témoins forge une méthodologie très originale ; elle ne manque cependant pas de susciter des remarques, et ce même avant la publication de *Témoins*. La Dotation Carnegie est la première, en 1927, par la voix de son représentant James Shotwell, à pointer la trop grande personnalisation des critiques émises par Cru. Certaines, estime le directeur américain, sont très âpres – notamment celles à l'égard des grandes figures de la littérature combattante – et, surtout, elles donnent le sentiment qu'un témoin s'érite en juge des autres témoins³⁰. Le sentiment que le criterium décisif d'appréciation des ouvrages de Norton Cru repose trop largement sur son expérience combattante est partagée par Albert Schinz. Celui-ci formule ses critiques, très vives, quelques semaines seulement après la parution de *Témoins*. Le ton de sa critique est donné d'emblée : « l'inflexibilité de jugement envers les autres en appelle une autre pareille à votre égard »³¹. Deux pages de remarques

26. Jean Norton Cru, *Courage and fear in the battle according to tradition and in the Great War* (février 1922), tapuscrit, Bibliothèque universitaire de Lettres d'Aix-en-Provence, MS 75.

27. Pour les liens avec ces auteurs, nous renvoyons à Benjamin Gilles, « Interroger les témoins : Norton Cru et la préparation de *Témoins* », *Ecrire en guerre, archives publiques, usages publics* (actes du colloque tenu aux Archives nationales les 22 et 23 janvier 2015), Rennes, Presses universitaires de Rennes, à paraître.

28. AMM, 46 III 3, lettre de Maurice Genevoix du 30 mars 1927.

29. Jean Norton Cru, *Témoins. Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en français de 1915 à 1928*, Paris, Les Étincelles, 1929, p.4.

30. Archives de la Dotation Carnegie, James Shotwell Papers, Lettre de J. Shotwell du 21 décembre 1927.

31. AMM, 46 II 3, Correspondance Albert Schinz, Lettre du 19 novembre 1929.

suivent cette entrée en matière qui contestent la méthodologie de Norton Cru, trop centrée sur la recherche d'authenticité et ignorant l'esthétique des œuvres, s'en prennent au contenu de ses jugements et condamnent sans appel le prisme de lecture choisi *in fine*, celui de l'expérience de Cru. La charge de Schinz annonce, sur le fond, les critiques qui vont être adressées à *Témoins* en France quelques mois plus tard³².

Un regard rapide sur le témoignage combattant, de la conférence de Georges Duhamel de 1920 à la publication de *Témoins* en 1929, conduirait à écrire que la réflexion sur le genre des récits de guerre a peu évolué. Ces deux auteurs, anciens combattants, partagent en effet l'idée que seuls ceux qui ont vécu la guerre et l'ont éprouvée dans leur chair sont en mesure d'en parler. Derrière ce constat commun, ce ne sont toutefois pas les mêmes intentions qui guident les deux hommes. Si la crainte de voir les récits de guerre disparaître au profit de la littérature de convention anime le propos de Duhamel, Norton Cru entend plutôt remettre l'expérience combattante au centre de l'histoire de la Grande Guerre. Dix

ans après la conférence de Duhamel, la mémoire du conflit n'occupe plus la même place dans le paysage social et culturel. La société française est en effet passée de la volonté de passer à autre chose à un rejet mémoriel fort. Ce temps a permis au genre narratif qu'est le témoignage de guerre de se définir, de bénéficier des apports méthodologiques de la critique littéraire, ainsi que le montre l'étude d'Albert Schinz, pour finalement, avec Cru, combiner la science littéraire et historique et l'expérience combattante. Cette double lecture, si elle donne lieu à une vive polémique au début des années 1930, va quand même s'imposer dans la manière d'écrire l'histoire. De *Vie et Mort des Français* d'André Ducasse publié en 1959 à *Une histoire européenne des combattants* rédigée quarante ans plus tard par Frédéric Rousseau³³, c'est bien la méthodologie déployée par Norton Cru qui sert de grille de lecture et de compréhension à l'expérience combattante de la Grande Guerre. Est-ce, pour reprendre Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, les signes d'une influence trop grande de *Témoins* dans l'écriture de l'histoire de la Première Guerre³⁴ ou un passage incontournable pour comprendre le témoignage de guerre ?

EJ Un trio d'amis, six correspondances : Cru, Cazin, Pézard

Philippe LEJEUNE - Maître de conférences honoraire de littérature française à l'Université Paris-Nord.
Co-fondateur et président de l'Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique (APA).

Résumé : L'exploration des correspondances entre Cru et deux de ses témoins, Paul Cazin et André Pézard, puis entre ces deux témoins eux-mêmes, permet de mettre en lumière la dimension spirituelle de l'expérience de la guerre. Cru déclare adopter les deux hommes comme ses fils spirituels, et eux-mêmes ont noué, simplement par la lecture de leurs récits, une amitié aussi profonde que s'ils avaient vécu ensemble dans la tranchée une même aventure spirituelle, coup de foudre de lecture que la rencontre réelle confirmera : les deux hommes resteront amis intimes jusqu'à la mort.

Mots-clés : amitié, correspondance, genèse, guerre, témoignage.

³². Frédéric Rousseau, *Témoins, Le procès des témoins de la Grande Guerre. L'affaire Norton Cru*, Paris, Seuil, 2003, pp. 137-177.

³³. Frédéric Rousseau, *La Guerre censurée. Une histoire des combattants européens*, Paris, Seuil, 2014 (1999 et 2003), postface inédite « Révisions. La Guerre censurée 1999-2014 ».

³⁴. Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker, *14-18. Retrouver la Guerre*, Paris, Gallimard, 2000, p. 52.

Je voudrais présenter ici une recherche en cours, l'exploration d'un réseau de correspondances inédites qui s'est développé autour de *Témoins*. Mais peut-être l'aspect documentaire de cette recherche autour de la genèse et de l'accueil de *Témoins* en cache-t-il un autre, plus impressionnant, et dont il est plus difficile de parler. Il y a eu d'abord les amitiés nées dans les tranchées. Et, après coup, au second degré, des amitiés nées de la lecture de récits issus des tranchées. Tout se passe comme si quelque chose de l'expérience de la guerre se répétait, de manière décalée, assourdie, mais intense, dans la relecture des récits de guerre. La guerre n'est-elle pas aussi une expérience positive en ce qu'elle peut révéler l'importance de l'amitié et la valeur de la vie ? Et puis elle force à regarder en face, chaque jour, la mort et à retrouver les interrogations fondamentales. Les récits de guerre peuvent-il alors être envisagés simplement comme des témoignages historiques, dont on cherche à mesurer la fiabilité, ou doivent-ils être évalués comme des expériences spirituelles ? Le titre qui conviendrait alors aux meilleurs de ces récits ne serait-il pas celui de Malraux, *La Condition humaine* ? Et pour en arriver à Cru, derrière son classement apparent, et

« objectif » des témoignages, en six catégories « par ordre de valeur », nous allons découvrir un autre classement plus secret, révélé par ces correspondances, qui lui a fait élire, parmi tous, deux hommes comme ses fils spirituels, Paul Cazin¹ et André Pézard².

C'est par Pézard que je me suis glissé dans ce petit cercle d'amitiés. J'avoue y avoir mis le temps. André Pézard, auteur de *Nous autres à Vauquois* (publié en 1918), mort en 1984, était mon parrain. Son livre m'a longtemps fait peur. Lui-même ne parlait jamais de sa guerre. En 1981, je suis allé l'interroger dans le cadre d'une enquête d'histoire familiale et nous n'avons pas dit un mot de la guerre. Je n'ai vraiment lu *Vauquois* qu'il y a quelques années, stupéfait et écrasé par la beauté et la grandeur du dernier chapitre où, au lieu de raconter la blessure qui l'a écarté de la guerre, Pézard évoque ses amis morts et fait un adieu navré à la guerre, un adieu nostalgique que je livre ici tel qu'il est écrit, tel qu'il est célébré par Cru dans une page lyrique de *Témoins* :

« En prononçant ton nom, Des Francs, ou le tien, Fairise, ou bien votre nom, Chalchat, une parole affectueuse qu'on me dirait, et ma réponse, m'ôteraient d'un coup la force de ne pas pleurer.

1. Sur Paul Cazin (1881-1963), auteur de *L'Humaniste à la guerre. Hauts de Meuse*, 1915, Paris, Plon, 1920 [rééd. 1930 (Plon) et en 1939 (Labergerie)], présenté et commenté par Jean Norton Cru dans *Témoins* aux pages 107-110, voir en particulier *Paul Cazin, diariste, épistoliere, traducteur, ouvrage collectif sous la direction de Danuta Knysz-Tomaszewska*, Varsovie, Université de Varsovie, 1997.

2. Sur André Pézard (1893-1984), auteur de *Nous autres à Vauquois, 1915-1916*, 46^e R.I., Paris, La Renaissance du livre, 1918 [rééd. 1930 (La Renaissance du livre)], 1974 (Comité national du souvenir de Verdun), 1992 et 2001 [Presses universitaires de Nancy], et 2013 [Association des Amis de Vauquois et de sa région]], présenté et commenté par Jean Norton Cru dans *Témoins* aux pages 224-230, voir en particulier Philippe Lejeune, « Brouillons de guerre », *La Faute à Rousseau*, n° 66, juin 2014, pp. 4-7 ; « Genèse de Vauquois (1918) », *La Faute à Rousseau*, n° 67, octobre 2014, pp. 35-42.

Je dis à mi-voix "MES AMIS MORTS", et le battement de mes lèvres fait mouvoir des sanglots.

Laissez-moi dire ceci lentement, comme est lente une pensée endolorie ; laissez-moi dire lentement, comme tombent, à regret, de chères syllabes meurtries : "Adieu, ma pauvre guerre !" Et c'est tout.

– *Adieu, ma pauvre guerre.* »³

Les archives d'André Pézard viennent d'entrer aux Archives Nationales, elles sont en train d'être classées. Je travaille depuis deux ans à cette exploration avec l'archiviste chargée du fond, Elsa Marguin-Hamon, qui a organisé à Paris un colloque « André Pézard en ses archives » dont une matinée a été consacrée à *Vauquois*. J'ai travaillé à étudier la genèse du livre, mais aussi ses suites. Comme le dit Pézard dans son journal en 1933 : « La guerre peut bien être finie, mais jamais elle ne sera achevée »⁴. Dans ce journal, en particulier, il note souvent ses rêves « de guerre », qui ont deux faces opposées : ils ravivent parfois, on pouvait s'y attendre, le cauchemar de la blessure, mais le plus souvent ils lui envoient au contraire, de manière apparemment plus surprenante, sous la forme de paysages idylliques, un message positif : « cette vision si directe que j'ai en rêve de ce que la guerre avait de beau, vivant et déchirant, d'une tendresse ivre pour mes amis, la nature et la vie »⁵.

C'est donc par Pézard que je suis entré dans le cercle secret de Cru. La lecture de *Témoins* montrait qu'ils avaient été tous deux en relations directes. Apparemment, pourtant, pas de lettres de Cru dans le fonds Pézard, mais tout n'était pas encore exploré. Pourquoi ne pas chercher dans le fonds Cru ? Mais où était-il ? Orienté par Frédéric Rousseau et Marie-Françoise Attard-Maraninchi, j'ai pris un TGV pour Marseille et découvert aux archives de la ville en novembre dernier un vrai trésor, 24 lettres d'André Pézard, dont l'une de 38 pages décrivant à Cru la genèse de *Vauquois*, et les autres révélant que Pézard avait été associé de près à la finition et au lancement de *Témoins*. Revenu à Paris, faute de trouver aux Archives nationales les lettres de Cru, j'y trouve une correspondance au ton lyrique, effervescent, incroyable de Paul Cazin, qui était tombé amoureux de *Vauquois*... sans l'avoir lu, uniquement à partir de la notice de Cru dans *Témoins*. L'amitié Cazin-Pézard et leur correspondance dureront jusqu'à la mort de Cazin en 1963. J'ai eu très vite le sentiment d'être dans une zone à haute tension – affective. Ce courant qui circulait, il fallait le capter dans tous ses mouvements. Où pouvaient se cacher les archives de Cazin, pour que j'y retrouve l'autre volet de cette correspondance quasi amoureuse, cette flambée allumée par Cru ? Cazin se faisait appeler « Le bienheureux d'Autun », Autun où il a vécu la plus

3. *Nous autres à Vauquois*, op. cit., édition de 1918, pp. 349-350.

4. *Journal inédit*, 20 octobre 1933 (Archives nationales, Fonds André Pézard, 691 AP).

5. *Ibid.*, 3 mars 1926.

grande partie de sa vie. J'écris à la bibliothèque d'Autun, on ne me répond pas. Je consulte la bibliographie et vois qu'on lui a consacré un colloque à Varsovie, j'écris : c'est là ! Après la mort de l'excellent polonais qu'était Cazin, le Musée de la littérature de Varsovie a racheté tous ses papiers, y compris ses correspondances. Pas de TGV pour Varsovie, mais l'aide généreuse de la spécialiste chargée du fonds : on numérise pour moi les premières années (1929-1931, j'essaie de n'être pas trop gourmand) des lettres de Pézard à Cazin, mais aussi, puisque, miracle, elles sont là aussi, les (plus rares) lettres de Norton Cru à Cazin. Mais réfléchissons, celles de Cazin à Norton Cru doivent donc être à Marseille ? J'y fais un second voyage en septembre 2014, d'autant plus intéressé qu'entre temps, en juillet, à Paris, Elsa Marguin, avançant dans le tri des correspondances entassées dans une valise, était enfin tombée sur les lettres de Cru à Pézard (mais les premières, hélas, manquent). Au bout du compte, j'ai sous les yeux actuellement des fragments importants des six volets de cette correspondance à trois. Et j'avoue que cela me donne un peu le vertige.

J'ai représenté ce trio sous la forme d'un triangle (voir ci-après, p. 48). Au sommet, parce qu'il est à l'origine de tout, Cru, qui, on va le voir, a déclenché, en 1925-27, chacune des deux correspondances avec Cazin et avec Pézard. À la base du triangle, un violent court-circuit : la lecture de *Témoins* a réalisé en 1929 une fusion entre les deux correspondants. Ces

trois couples de correspondances n'ont donc pas du tout le même statut. Les deux premières (a/b et c/d) initiées par Cru, sont entièrement consacrées à l'aventure de *Témoins*, et elles ne se poursuivront pas au-delà – du moins pour les lettres qui ont été conservées, jusqu'en 1931 pour Cazin, ou 1935 pour Pézard. Je les ai transcrrites entièrement et mon intention est de les mettre, par un moyen quelconque, à la disposition des chercheurs en indiquant, comme je vais essayer de le faire, l'intérêt historique et humain. On peut regretter qu'il n'existe pas un site Norton Cru qui pourrait rendre accessible l'énorme documentation disponible à Marseille et à Aix. Le troisième couple de correspondance (e/f) a un statut différent : il tient par son origine à l'aventure de *Témoins*, mais dès le départ c'est, il n'y a pas d'autres mots, une correspondance d'amour, une aventure fusionnelle entre les deux hommes, le ton lyrique, à la fois passionné et fantaisiste, étant donné au départ par Paul Cazin, qui a entraîné dans son sillage un André Pézard d'ordinaire plus réservé, mais qui retrouve là l'atmosphère de complicité, de jeu et de dévouement total qu'il avait connu au front avec ses amis Fairise et Chalchat. Cette correspondance touche à tous les aspects de la vie : dès février 1930, Cazin devient un intime de la famille Pézard, et il n'hésite pas à faire André confident de sa propre vie privée. Cette correspondance se poursuivra jusqu'à la mort de Cazin en 1963. Je ne la connais encore qu'en partie, et je n'en ai transcrit que le tout début, l'incendie initial. On sourit, on est ému,

on se sent indiscret. Parfois aussi on se lasse, comme il est normal, devant des suites d'échanges elliptiques destinés surtout à maintenir le contact. Tout cela pour dire qu'une transcription intégrale n'est pas à l'ordre du jour : sans doute me bornerai-je au premier semestre, qui donne le ton, et se rattache de plus près à l'aventure de *Témoins*.

LE DÉCLENCHEMENT

À l'origine de ces correspondances, donc, le zèle méthodique de Cru. Sur chacun des auteurs retenus pour *Témoins* il menait une enquête biographique. Pour vérifier ses renseignements et les compléter, le mieux était, si l'auteur était encore en vie, de s'adresser à lui. Mais il ne suffisait pas qu'il fût en vie, il fallait aussi qu'il fût l'objet d'une évaluation positive. Cru ne s'est pas expliqué dans la préface de *Témoins* sur ce point délicat. Le respect humain entraînait en conflit avec le souci d'exactitude. Impossible de demander sa collaboration à un auteur qu'on va plus ou moins malmenner. Florian-Parmentier (relégué en classe 5) ayant accusé Cru de l'avoir pris en traître, Cru protesta : « Je n'ai envoyé de questionnaire qu'à un cinquième de mes 250 auteurs, à ceux dont je n'avais à dire que du bien » (lettre à Pézard, 16 mars 1930). L'examen de la liste des correspondants présents dans le fonds Cru à Marseille le confirme, même s'il y a eu des bavures : Jean Tabouret, finalement relégué lui aussi en classe 5, avait reçu un questionnaire. Ces questionnaires, accompagnés d'une lettre forcément positive, donnaient lieu dans la plupart des cas à un ou deux échanges sympathiques, des demandes et envois de précisions, puis tout s'arrêtait là. C'est ce qui s'est passé, dans un premier temps, pour Cazin. Dans un cas exceptionnel, celui de Pézard, l'échange s'est poursuivi et transformé en une vraie amitié, et même une collaboration. Malheureusement nous ne possédons pas la lettre déclencheuse (sans aucun doute enthousiaste) que Pézard reçut de Cru. Mais nous pouvons en avoir une idée en lisant celle que reçut Cazin. Norton Cru explique d'abord son projet, sa méthode. « Pour pouvoir classer par rang, il faut avoir tout lu, et même alors ce n'est pas facile ». Il dit à Cazin qu'il le classe « parmi les excellents » en lui donnant la liste des rares autres excellents (une douzaine, dont Pézard). « Je m'adresse personnellement à tous les auteurs importants afin d'être certain de ne pas me tromper dans l'interprétation de leur œuvre et pour obtenir des détails biographiques »⁶. En annexe, donc, un questionnaire biographique à remplir. Mais aussi, et c'est capital, une interrogation sur la genèse du texte. À propos de *L'Humaniste à la guerre*, montage de lettres et de notes de journaux, Cru demande : « Je vous serai bien reconnaissant de me dire en quoi a consisté votre travail de composition pour l'impression : remaniements, additions ? Je vous

6. Sans date, 1927, Fonds Cazin, Musée de la littérature, Varsovie.

demande cela pour tout : lettres, notes, récit. Bien entendu, c'est confidentiel, c'est simplement pour contrôler ma critique, pour vérifier si je ne fais pas fausse route, et pour me permettre de vous critiquer équitablement ». Cazin lui communiquera en retour trois des lettres originales adressées pendant la guerre à sa femme, et Cru lui donnera dans sa notice un satisfecit. On touche là à un point de méthode important. Cru s'inscrit dans la tradition historienne de la « critique du témoignage », mais d'une certaine manière il est aussi, par ses questions, un précurseur de la critique génétique en littérature, même s'il n'envisage apparemment la genèse que sous le jour négatif, si je puis dire, de la fidélité, et ne s'aventure jamais à analyser les mécanismes positifs de la création. Sa notice sur Genevoix est révélatrice : après avoir dit que les cinq volumes de *Ceux de 14* sont « la transcription et le développement du carnet de l'auteur » (ce que lui a garanti Genevoix, mais sans lui envoyer ledit carnet), il célèbre par de longs extraits le talent et même le génie de l'auteur, saluant le résultat sans s'interroger sur les moyens employés pour « développer ». La notice sur Pézard est encore plus révélatrice de cette hésitation entre transcription et développement, Cru est autant fasciné par la magie de la littérature que par l'exactitude du document brut : il admire l'« impressionnisme » de Pézard, il s'extasie qu'il ait pu produire par le travail du style et de la composition l'effet du réel. L'art n'est pas forcément fiction ou invention : il y a donc un art de la

vérité. C'est la grande et très juste idée autour de laquelle tourne, fasciné, Norton Cru... mais il n'a pour la soutenir que l'évidence magique du résultat, et il fait l'impassé sur une analyse, qui serait forcément plus laborieuse, des moyens.

La lettre initiale de Cru à Cazin aborde ensuite un autre thème surprenant : Cru déclare à Cazin qu'ils sont... frères. Le mot n'est pas dit, mais c'est l'idée. « Je me sens une bien grande sympathie pour vous, car nous avons tous deux bien des points communs. Tous deux professeurs à la guerre, tous deux mariés, tous deux devenus interprètes, tous deux sergents d'infanterie, tous deux prenant la guerre sérieusement, lisant du solide aux tranchées et tâchant de nous expliquer le tragique problème de la guerre ; tous deux religieux, vous avec votre "pieuse enfance" et sa suite ; moi parpaillot et fils de missionnaire dans le Pacifique ». Et, plus loin : « Votre anathème de la guerre est superbe et comme il sonne bien "poilu", bien différent des malédicitions prononcées par ceux qui n'ont pas connu la tranchée ». On touche ici un point central, qui affleure périodiquement : tout se passe comme si le ressort profond de *Témoins* était la recherche de la vérité, certes, mais d'une vérité toute personnelle recomposée à travers les récits des autres. *Témoins* semble être l'autobiographie que Norton Cru n'a su écrire autrement qu'en passant au crible les textes des autres. Ayant beaucoup lu Perec, il m'a semblé parfois que Norton Cru était un de ces personnages obsessionnels qu'on

trouve dans *La Vie mode d'emploi*, hanqué, comme Perec lui-même, par une mémoire impossible à dire autrement que de manière oblique. Lui-même le suggère à plusieurs reprises, en particulier dans sa notice sur Pézard, où il nous explique, au fond, que Genevoix et Pézard ont écrit *son* autobiographie à lui : « Ce sont les deux récits qui réussissent le mieux à donner l'impression complète ressentie par un témoin, ce sont les plus évocateurs sans jamais ajouter à la réalité, sans foncer la couleur, sans grossir le trait. Ceux qui comme moi ont désespéré de jamais pouvoir rendre de telles scènes se feront une idée de la réussite merveilleuse et unique qui fut le privilège de Genevoix et de Pézard »⁷. Au début de la même notice, il crédite Pézard d'être le seul à avoir, non pas dit l'indécible, mais tenté de le dire. J'y reviendrai plus loin. Pour l'instant, l'aventure avec Cazin tourne court. Celui-ci répond longuement aux questions de Cru, lui déclare aussi sa sympathie (« Votre lettre m'inspire aussi beaucoup d'amitié. On sent bien le son des âmes. »), mais on va en rester là. C'est le moment où, par ailleurs, entre en scène André Pézard.

L'ÉCHO

C'est en 1925 que Cru a écrit pour la première fois à Pézard pour lui demander un exemplaire de son livre, devenu introuvable. Les lettres de Cru, jusqu'en 1929, n'ont pas été

retrouvées, mais celles de Pézard, bien conservées par Cru, donnent des aperçus intéressants sur les coulisses de *Témoins*, qui complètent le récit détaillé que Frédéric Rousseau a donné de l'« Affaire Norton Cru ». Cru n'était pas tout seul. Il a été soutenu, encouragé, aidé par des amis – au nombre desquels Pézard. Le contact entre eux a été établi pour de bon en 1927, par une lettre de Cru, « cordiale et excellente », pleine d'une « sympathique clairvoyance », dit Pézard. On peut restituer le contenu de cette lettre en se reportant au « Jugement » manuscrit porté sur le volume par lequel Cru résume son impression : « Pas une ligne de remplissage, pas une de littérature. C'est un journal, encore moins composé que celui de Genevoix. Les notations y paraissent à l'état naturel, jetées au hasard d'un loisir, sans plan ni arrangement, brûlante d'actualité, d'émotion immédiate ». Cette appréciation reflète le procédé de composition de *Nous autres à Vauquois* (la discontinuité), mais Cru semble attribuer naïvement au naturel ce qui est un effet d'art très étudié. Côté « littérature », André Pézard lui-même se montrera sévère pour ses excès : « la complication de mon style me porte sur les nerfs », il trouve ce style « d'une richesse inutile et de mauvais goût ». Reste que Norton Cru est sensible à la force du livre mais aussi à sa sophistication peut-être excessive puisqu'il ajoute que le livre demande « plusieurs lectures

⁷. Jean Norton Cru, *Témoins. Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en français de 1915 à 1928*, préface et postface de Frédéric Rousseau, Presses Universitaires de Nancy, coll. « Témoins et témoignages », 2006 [1^{re} éd. Paris, Les Étincelles, 1929], p. 225.

pour être apprécié ». En réponse à cet enthousiasme, André Pézard s'abandonne à une causerie écrite de 38 pages, désordonnée et fascinante, qui a l'abandon et le charme de la conversation, où il finit par aborder en long, en large et en travers, tous les aspects de la genèse de *Nous autres à Vauquois*. Il répond aussi à diverses questions de Cru sur d'autres auteurs, s'installant ainsi dans le rôle d'informateur qu'il va jouer ensuite auprès de lui. Dans sa notice consacrée à Pézard, Cru ne tirera pas grand parti de cette magistrale étude génétique, préférant (sans doute à juste titre) illustrer par d'abondantes citations les effets produits plutôt que de se lancer dans une analyse trop abstraite de leurs causes. Mais cette lettre-fleuve, cette lettre-torrent, cette lettre qui passe son temps à déborder emportera toutes les barrières et établira entre les deux hommes une indéfectible relation d'amitié. Désormais, Pézard est le confident. En 1927 et 1928, il va mettre au service de Cru son réseau de relations, le renseigner sur les uns ou les autres (Barbusse, Taboureau et d'autres), lire des récits et lui donner son impression, le réconforter fort judicieusement quand la piste américaine d'édition devra être abandonnée, si bien qu'en avril 1929 Cru n'hésitera pas à demander à Pézard de relire les sept cents pages des épreuves, ce que Pézard fera *illoco*, toute affaire cessante, alors qu'il est lui-même très occupé. On verra ensuite fin 1929 début 1930 Pézard aider à la diffusion du livre, commenter sa réception avec Cru (car à partir de l'automne 1929

on a les deux volets de leur correspondance), conseiller à Cru de ne pas répondre à Dorgelès, mais en même temps, *Vauquois* ayant été ressuscité par *Témoins*, on suit les négociations pour sa réédition, chacun accompagne l'aventure éditoriale de l'autre, l'aide comme il peut. Pézard joue un rôle d'attaché de presse ou de coach. *Vauquois* est réédité au printemps 1930, Pézard, ayant trouvé un traducteur et un éditeur allemand pour son livre, s'emploiera à faire traduire *Du témoignage* en allemand. En 1931, le jeu se calme, les polémiques s'apaisent, les lettres se font plus rares. Mais ajoutons qu'à partir de fin 1929 le jeu se joue à trois : Cazin lui aussi s'agit pour faire lire *Témoins*, multiplie les articles et les démarches, et à l'occasion des séjours en France de Cru, on combine de délicieuses rencontres à deux ou, mieux, à trois, entre Autun, Lyon et Marseille. On est devenu une petite famille.

PATERNITÉ, FRATERNITÉ

Mais en fait, rapidement, le jeu se joue à deux plutôt qu'à trois, et le feu de l'amitié est si grand entre Cazin et Pézard que Cru finira presque par se sentir sinon exclu, du moins marginal par rapport à cet incendie qu'il a déclenché. Par discrétion, j'évoquerai rapidement cet aspect des choses. Le 7 novembre 1929, après avoir lu *Témoins*, Cazin cherche à se procurer un exemplaire de *Vauquois* et écrit à Pézard ceci : « Voyez-vous, mon petit cadet, je suis une vieille bête d'humaniste, à moitié théologien, qui lit du grec pour s'amuser,

qui sait ce que c'est que de la littérature – mais aussi ce qu'est une âme humaine, et il m'a suffi de lire ces quatre bouts de phrases pour être émerveillé ». Le ton est donné. Cazin a rencontré une âme. Pézard, lui, dira à Cru avoir rencontré « un homme ! et quel homme ! » (19 janvier) et avoir reçu de lui « plusieurs lettres exquises » (30 janvier). Les deux hommes se verront à Lyon, chez Pézard, trois jours, mi-février 1930. Première lettre après la rencontre, voici la déclaration de Pézard : « Il me semble qu'il y a seize ans bientôt qu'on se connaît. Aussi je t'en veux, mon grand, de faire la petite coquette et la fausse ingénue, "j'aurais voulu être gentil, aimable". Si je ne te connaissais pas depuis seize ans je te dirais : "mais tu as été tout à fait gentil ! inimitablement aimable !" Mais comme je suis ton vieux Pézard depuis seize ans je te dis : "Si tu avais voulu être quelque chose je te maudirais, car on veut être ce qu'on n'est pas. Et on réussit à être double". D'où un topo merveilleux ad usum Nortonis Crudi, "de la sincérité du témoignage". » (22 février). On n'hésite donc pas à taquiner Cru, en latin, et en son absence ! Au centre de la connivence des deux hommes, les chapitres qui font de leurs récits de la guerre de grands textes spirituels : Dans *L'Humaniste à la guerre*, le récit de « La mauvaise nuit », dans *Vauquois*, le chapitre final sur « La mort ». Ému par les confidences de Pézard, frustré de n'avoir pas lui-même reçu de « lettres exquises » de Cazin, Cru,

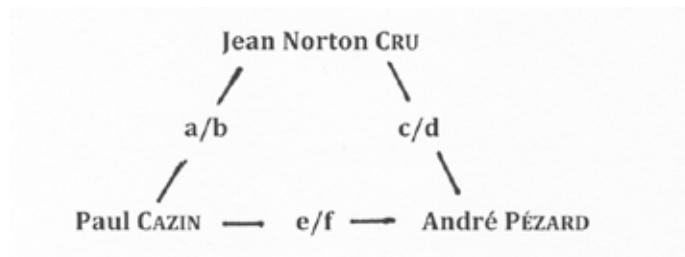
du fond du Massachusetts, hasardera une curieuse demande :

« Ce que vous me dites de Cazin me touche plus que vous ne le pensez peut-être. Je suis très fier que *Témoins* puisse avoir servi de trait d'union entre deux hommes dignes de se connaître, mais que notre société, arrangée en catégories, tend à maintenir séparés (l'un catholique actif, l'autre... ce que vous êtes).

Je vais être affreusement indiscret... Pourriez-vous, sans trahir Cazin, qui s'est d'ailleurs longuement confessé à moi en 1926, me recopier certains passages de ses lettres ? J'apprécierai beaucoup votre marque de confiance et je la mériterai. Je ne sais comment vous faire comprendre la satisfaction que j'aurai. Vous êtes l'un et l'autre mes auteurs ; à votre égard j'éprouve quelque chose de la paternité. Les sentiments nés d'une communion en *Témoins* sont de nature à fortifier ma foi et à l'élargir. Si vous ne pensez pas pouvoir... excusez mon étrange demande. » (27 février 1930)

En attendant que ces correspondances soient publiées, disons seulement que, dans sa réponse tardive (24 avril 1930), André Pézard éludera gentiment cette demande, soucieux de préserver du regard paternel de Cru le côté intime de sa toute fraîche fraternité avec Paul Cazin...

*



a) Correspondance Cru-Cazin, Varsovie, Musée de la littérature, fonds Cazin, 1927-1931, 6 lettres.

b) Correspondance Cazin-Cru, Marseille, Archives municipales, fonds Vogel/Cru (46 II 3), 1927-1931, 6 lettres.

c) Correspondance Cru-Pézard, Paris, Archives nationales, fonds Pézard (691 AP), 1929-1931, 11 lettres.

d) Correspondance Pézard-Cru, Marseille, Archives municipales, fonds Vogel/Cru (46 II 3), 1925-1935, 24 lettres.

e) Correspondance Cazin-Pézard, Paris, Archives nationales, fonds Pézard (691 AP), 1929-1935, 1946-1951, en cours d'inventaire.

f) Correspondance Pézard-Cazin, Varsovie, Musée de la littérature, fonds Cazin, 1929-1963, en cours d'inventaire.

EJ La méthode Cru « augmentée » Une étude textométrique du témoignage combattant

Charlotte LACOSTE - Maître de conférences en langue et littérature françaises, Université de Lorraine (Metz), CREM Praxitexte.

Résumé : Décriée dans l'entre-deux-guerres et très vite oubliée, partiellement redécouverte à la fin du XX^e siècle et à nouveau attaquée, l'œuvre de Jean Norton Cru reste controversée, et parfois ignorée, alors même qu'elle constitue un jalon essentiel de l'histoire du témoignage. Nous voudrions mettre en lumière l'intérêt de la réflexion de Jean Norton Cru et faire valoir la fécondité de son approche. Après avoir rappelé les principes fondamentaux de la méthode critique qu'il a mise au point dans *Témoins*, nous prolongerons ses analyses par une étude des spécificités linguistiques de trois grands genres parmi les écrits de combattant : romans, lettres et journaux.

Mots-clés : témoignage, genre littéraire, critique des témoignages, romans de guerre, lettres de soldats, journaux de combattants, sémantique textuelle, linguistique de corpus, textométrie.

Je partirai du constat que la méthode critique mise au point par Jean Norton Cru dans *Témoins*, qui n'avait guère été comprise à l'aube des années 30, ne l'a pas davantage été lors de l'exhumation de son œuvre dans les années 90. Les attaques portées contre son travail se sont décalées disciplinairement : elles ne viennent plus tant d'hommes de lettres arc-boutés sur leur conception de la chose littéraire que d'historiens – ceux, du moins, qui persistent à ne voir en Cru qu'un « impitoyable censeur¹ », investigateur d'une « dictature du témoignage² », voire qui l'accusent d'avoir anticipé « les mécanismes propres au négationnisme³ ». Ces calomnies ont contribué à jeter le discrédit sur la méthode de critique des témoignages qu'il avait initiée, quand elles n'ont pas achevé de frapper de suspicion l'objet testimonial lui-même. Quant au champ littéraire, la redécouverte des travaux pionniers de Cru ne semble pas y avoir constitué un événement majeur, alors même que la littérature dite « de témoignage » constitue un domaine d'étude en expansion depuis une vingtaine d'années. Ce déni s'explique ; les positions défendues par Cru, autre qu'elles bousculent des évidences concernant les rapports entre création littéraire et vérité historique,

responsabilité de l'écrivain et droits de la fiction, mettent à mal la définition même de la littérature héritée du romantisme, dont nombre de théoriciens d'aujourd'hui continuent d'être tributaires⁴. Ainsi la fonction d'attestation des œuvres testimoniales se trouve-t-elle régulièrement déniée par des littéraires qui font profession de régner sur le vaste empire de l'inattestable. Et le « témoignage » continue de recevoir, en littérature, des définitions si confuses qu'elles pourraient aussi bien valoir pour le faux témoignage⁵.

Sans réexpliquer ici l'intégralité de la méthode de Jean Norton Cru, je voudrais en rappeler les principes fondamentaux et en faire valoir la fécondité, non tant dans le domaine historiographique où il est avéré que ses travaux ont préparé, accompagné et opéré un changement de paradigme dans le rapport aux acteurs invisibles des événements, que dans le domaine littéraire (au sens large d'arts et sciences du texte). Mon hypothèse est que l'approche philologique de Cru, qui n'est pas sans rapport avec les principes que la linguistique naissante mettait au point à peu près à la même époque, annonce non pas les méthodes négationnistes, comme le voudraient ses détracteurs, mais celles de la sémantique textuelle. Je

1. Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, *14-18, Retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 2000, p. 15.

2. *Ibid.*, p. 64.

3. Christophe Prochasson, « "Les mots pour le dire" : Jean Norton Cru, du témoignage à l'histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 48/4, oct-déc 2001, p. 166.

4. Voir, ici même, l'article de Frédéric Detue.

5. Sur le malentendu séculaire qui entoure la notion de « témoignage », voir « Une bataille littéraire du XX^e siècle : la vérité de l'expérience du mal contre l'horreur vendueuse », *Séductions du bourreau. Négation des victimes* de Charlotte Lacoste, Paris, PUF, 2010, coll. « Intervention philosophique », pp. 9-139.

me propose de le démontrer en enrichissant sur sa pratique. Il s'agira, en ayant recours à des outils informatiques, d'établir le bien-fondé de son travail et, si possible, de parachever certaines de ses analyses.

LA MÉTHODE CRU

Rappelons tout d'abord que Jean Norton Cru travaille à partir d'un *corpus* précis, cohérent et exhaustif : tous les livres de combattants rédigés en français et édités entre 1915 et 1928 sur lesquels il a pu mettre la main, soit 304 ouvrages au total (246 auteurs). On lui a reproché de « trier » les témoins. C'est feindre d'ignorer que la constitution d'un corpus est nécessairement sélective ; elle procède de choix. Cru explicite et justifie les siens (ce qui ouvre la possibilité de les discuter) : il ne garde que les textes *en prose* de témoins *directs*.

Et il part d'une *hypothèse* – heuristique en ce qu'elle inaugure la réflexion scientifique sur l'objet testimonial : tous les témoignages ne se valent pas. Marc Bloch ira dans le même sens dans *Apologie pour l'Histoire ou Métier d'historien* en montrant que l'ensemble des témoignages relatifs à un événement forme un continuum qui va du récit le plus lucide, le plus probant historiquement et le plus puissant littérairement, au texte le plus douteux, le plus perméable aux erreurs ambiantes, le plus chargé idéologiquement. C'est

pourquoi les témoignages sont des documents qui appellent la « critique » au vrai sens du terme (du grec *κρίνειν* : « séparer, distinguer, estimer, interpréter »). Et l'on se gardera bien sûr de confondre la critique des témoignages, activité philologique indispensable que témoins, historiens et linguistes peuvent et doivent mener de concert, avec la critique du témoignage, c'est-à-dire la mise en cause de la parole testimoniale comme telle. À l'instar des négationnistes qui se revendiquèrent des travaux de Jean Norton Cru pour disqualifier la parole des témoins et réécrire l'Histoire, les détracteurs de Cru jouent sur l'ambiguïté.

Jean Norton Cru a un *objet*, qui peut se résumer ainsi : établir « si le maximum de vérité s'obtient par la méthode Genevoix, la méthode Barbusse ou la méthode Jean des Vignes Rouges »⁶. La « vérité » dont il s'agit ici n'est ni sacrée ni dogmatique ; c'est celle que les combattants ont découverte au front et à laquelle rien de ce qu'ils avaient pu lire avant ne les avait préparés. « Cette vérité historique de notre guerre nous voulons la défendre envers et contre tous, car ce n'est pas une vérité abstraite, transcendante, elle est marquée dans notre chair, dans le souvenir de nos souffrances et de nos angoisses. »⁷ Cru est donc en quête dans *Témoins* d'une méthode de narration de la guerre qui ne sacrifierait

6. Jean Norton Cru, *Témoins. Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en français de 1915 à 1928*, préface et postface de Frédéric Rousseau, Nancy, PUN, coll. « Témoins et témoignages », 2006 [1^{re} éd. Paris, Les Étincelles, 1929], p. 451.

7. *Ibid.*, p. 10 (c'est lui qui souligne).

pas la réalité de l'expérience combattante sur l'autel des convenances idéologiques, que celles-ci soient le produit d'une tradition littéraire ou d'un aveuglement patriotique. On perçoit la dimension polémique du projet, qui vise à dénoncer les méthodes des écrivains par l'entremise desquels la guerre reconduit sa propre légende, et à substituer à leur prose mensongère cette « magnifique floraison d'impressions personnelles »⁸ qui ont germé dans les tranchées comme autant de contre-récits. Cette vérité, cependant, ne se trouve pas telle qu'en elle-même déposée dans un texte ; elle se fait jour à partir de l'ensemble des récits produits par ceux qui ont vu la guerre de près.

En effet, la *méthode Cru* consiste en une comparaison systématique des textes les uns aux autres, sur la base d'un faisceau de critères situés à différents niveaux d'analyse (états de service de l'auteur, durée du séjour au front, appartenance générique du texte, ordonnancement du récit, partis pris éthiques et esthétiques, réurrences de certains motifs et absence de certains autres, choix de contre-modèles, etc.) – critères qu'il considère simultanément pour évaluer chaque texte relativement à l'ensemble du corpus existant. Ainsi, dans le tableau final de *Témoins*⁹, où les 246 auteurs se trouvent répartis en six classes, chaque témoin tient sa valeur (au sens linguistique du terme) de l'existence de tous les autres, et cette évaluation

est elle-même relative au point de vue personnel et assumé comme tel de Jean Norton Cru, ancien combattant et grand lecteur de livres de guerre : les 29 auteurs de la classe I sont ceux qui, *selon lui*, ont trouvé la meilleure méthode de narration qui soit pour porter témoignage. Ce qui démontre la pertinence de son classement, ce sont les cohérences qui s'en dégagent. Par exemple, la plupart des auteurs de la classe I ont en commun de s'être trouvés directement exposés au danger (donc de savoir de quoi ils parlent), d'avoir fait d'assez longues études (donc de savoir écrire) et d'avoir tenté de rendre compte dans leurs textes d'éléments (les douleurs morales par exemple) dont Jean Norton Cru atteste qu'ils sont ce qui tortura le plus ardemment les soldats – alors que ceux-ci apparaissent comme des détails dans les ouvrages des témoins les moins bien classés, qui ont quant à eux en commun de recycler les légendes de guerre qui fourmillent dans les tranchées et de se répandre en injures contre l'ennemi. Ainsi se dégagent des constellations de textes, se distinguant tant sur le plan stylistique qu'idéologique, dont Cru évalue la pertinence et l'efficacité en posant à l'horizon de son analyse la question de la responsabilité des auteurs quant à l'image qu'ils donnent de la guerre.

Enfin, il faut remarquer que la notion de genre occupe une place fondamentale au sein de la méthode Cru. *Témoins* est composé de cinq parties

correspondant aux cinq genres examinés (journaux, souvenirs, réflexions, lettres, romans), dont l'auteur compare les mérites respectifs – car, là encore, tous les genres ne se valent pas pour porter témoignage. Le journal y est, selon Cru, plus propice que le roman. C'est pourquoi l'on trouve, dans la classe I, 17 journaux contre 3 correspondances et 1 roman. Or, selon l'hypothèse que j'ai développée dans ma thèse¹⁰, le travail de comparaison qu'il mène à partir de ces cinq genres dans *Témoins* contribue à en faire advenir un sixième, le témoignage, entendu comme le récit rétrospectif en prose d'un survivant qui, pour attester les violences politiques dont il a été témoin, les porte à la connaissance de tous dans un livre publié – genre qui arrivera à maturité dans le sillage de la Seconde Guerre mondiale et de la libération des camps, et dont *Si c'est un homme* de Primo Levi constitue l'un des exemples les plus aboutis.

C'est cet aspect-là du travail de Jean Norton Cru que je voudrais éclairer et prolonger ici à l'aide d'outils dont il aurait sans doute rêvé s'il avait pu les imaginer, à savoir les diverses fonctionnalités offertes par le logiciel d'analyse textométrique TXM¹¹. Ne pouvant numériser l'intégralité du corpus de Cru, j'ai retenu 24 ouvrages

appartenant à trois des cinq genres qu'il considère : 8 journaux, 8 romans, 8 recueils de lettres, avec un panachage d'auteurs bien et mal classés dans les trois cas qui tient compte à chaque fois des proportions de genre selon les classes¹². Mes réflexions sur ce corpus et les investigations informatiques auxquelles elles ont donné lieu visent à apporter des éléments de réponse aux questions suivantes : quelles sont les spécificités linguistiques propres à chacun des trois genres considérés ici, relativement aux deux autres ? Ces caractéristiques peuvent-elles contribuer à éclairer l'évaluation que ces genres reçoivent dans *Témoins* ? Qu'est-ce qui fait du journal un genre plus propice au témoignage que la lettre et le roman ?

Je précise, avant de présenter les résultats de cette recherche, que l'approche sémantique qui est la mienne, et qui s'inscrit dans le sillage de celle de François Rastier¹³, me fait concevoir les genres (y compris littéraires) comme des pratiques sociales. En parlant de l'avènement du témoignage comme genre littéraire, je signifie que le geste qui consiste, pour un survivant, à rédiger et à publier le récit circonstancié des violences qu'il a subies circonscrit un projet spécifique qui s'invente à ce moment-là, projet

10. *Le Témoignage comme genre littéraire en France de 1914 à nos jours*, thèse de doctorat en sciences du langage (dir. F. Rastier et T. Samoyault), soutenue le 02/12/2011 à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, pp. 61-171.

11. Voir S. Heiden, J.-P. Magué, B. Pincemin, « TXM : Une plateforme logicielle open-source pour la textométrie – conception et développement », in S. Bolasco, I. Chiari, L. Giuliano, *Proc. of 10th International Conference on the Statistical Analysis of Textual Data – JADT 2010*, Edizioni universitarie di Lettere Economia Diritto, Roma, Vol. 2, 2010, pp. 1021-1032.

12. Le corpus est détaillé en annexe.

13. François Rastier, *Arts et Sciences du texte*, Paris, PUF, coll. « Formes sémiotiques », 2001.

qui lui-même détermine un certain type de textes. Une forme linguistique (mot, signe de ponctuation, etc.) n'a pas de sens en soi ; elle le reçoit du contexte dans lequel elle se trouve plongée (dans telle phrase située à telle place dans tel texte relevant de tel genre) et qui actualise son sens. Ainsi, il y a des mots qui sont plus spécifiques à certains genres qu'à d'autres (par exemple, le mot *permission* est un mot des lettres plus que des romans et des journaux), et tous les genres ne font pas les mêmes usages des mêmes mots (par exemple, le mot *marmite* signifie *d'abord* un « obus » dans le journal et *d'abord* un « ustensile de cuisine » dans le roman). Le global détermine le local, au sens où les normes de genre pèsent sur le choix des mots et leur sens – et pas seulement des mots, puisque l'approche sémantique envisage tous les paliers d'analyse linguistique. Ce sont ces normes que Cru cherchait à faire apparaître avec ses moyens ; les outils statistiques permettent d'aller un peu plus loin.

ROMANS DE LA GRANDE GUERRE

En synthétisant ce qui ressort de l'analyse des spécificités propres aux romans du corpus (étant entendu que le calcul des spécificités linguistiques d'un genre est toujours relatif à celles des genres auxquels on le compare), on constate que l'on a affaire à un type de narration classique comportant les

marques traditionnelles du récit : pronoms de troisième personne, verbes au passé simple et imparfait, adverbes conjonctifs assurant le séquençage de la narration et lui donnant son rythme (*Puis, Alors, Soudain*). Autrement dit, les romans de la Grande Guerre sont d'abord et avant tout des romans, qui conservent les grandes caractéristiques du genre, centré sur des personnages. D'où l'importance des noms propres, et ce jusque dans les titres, les anthroponymes des romans (*Gaspard* de René Benjamin, *Bourru* de Jean des Vignes Rouges) s'opposant aux toponymes des journaux (*Jusqu'à l'Yser* de Max Deauville, *Nous autres à Vauquois* d'André Pézard) – « *Genevoix* n'a aucun héros », remarque Cru¹⁴. À ces noms de personnages s'ajoute l'ensemble des classes d'humains représentées : *copains, gars, hommes, camarades, compagnons*, qui appellent les *femmes*, qui elles-mêmes appellent les *enfants* et les *gosses*. La famille est là, et la société tout entière à ses côtés – *marchands, concierges, secrétaires, patrons, patronnes*, etc. Dans les romans de la Grande Guerre continue de se côtoyer le personnel traditionnel du roman du XIX^e siècle, qui exporte sa comédie humaine jusque dans les tranchées.

Dès lors, le texte romanesque est essentiellement tissé des paroles de ces personnages. En atteste la place consacrée aux dialogues. Les tirets constituent la première donnée spécifique du roman, suivies de près par les guillemets, les deux points,

^{14.} *Témoins*, p. 315.

les verbes déclaratifs (*dire, répondre, reprendre, raconter, répéter*, le plus souvent à la troisième personne et au passé simple), et toutes autres marques énonciatives, les romanciers ambitionnant par ailleurs de reproduire des parlures colorées. D'où l'importance des marqueurs d'oralité : interpellations (*pauv' vieux*), usage de pronoms toniques en début de phrase (*Moi*), interjections servant de starters énonciatifs (*Ben*), de bêquilles discursives (*hein*) ou de formules de clôture rituelles (*tant pis*), reproduction littérale de manières de prononcer apocopées (*Y a qu'à, Y a pus, p't être*), points de suspension, pronom démonstratif *ça*, usage d'un vocabulaire familier (le mot *poule*, au sens de « prostituée », n'apparaît, dans le corpus, que dans les romans, et il y apparaît régulièrement), voire vulgaire (on relève, par exemple, une surreprésentation du verbe *foutre* dans le roman, du fait de l'usage intensif des expressions *je m'en fous, foutre le camp et qu'est-ce que vous foutez ?*), formules à l'emporte-pièce (*j'aime(rais) mieux mourir, ne pas s'en faire*¹⁵), injures (le mot *tas*, associé à *fumier, fagots, sacs, boue et ordure* dans le journal, sert avant tout à forger des insultes dans le roman : *tas de salauds, tas de vaches, tas de vieux jetons*).

De ces personnages volubiles, prototypiques, on décrit le visage (*yeux,*

rire, sourire), les sentiments (*orgueil, désespoir, mépris, colère*), mais surtout on décrit la *voix*, lexème très spécifique du roman. Et puis, un personnage de roman, ça mange. D'où la place de la nourriture parmi les spécificités positives des romans du corpus (*soupe, viande*) – qui héritent par là aussi des réquisits du roman naturaliste – et de la boisson (*vin, gnole, pinard*), ce qui confirme certaines hypothèses de Cru concernant le taux d'alcoolémie élevé du poilu romanesque. Une recherche des cooccurrences de l'adjectif *gras* montre que c'est en premier lieu la *boue* qui est grasse dans les journaux, alors que dans le roman, c'est une *odeur* (souvenir des exhalaisons du roman naturaliste), une *soupe*, une *voix*. On relève enfin la présence, dans les romans du corpus, d'un champ lexical de la conjugualité, de l'extra-conjugualité et de la sexualité (*marié, cocu, fesse*).

La place dévolue aux personnages et à leurs discours fait qu'il y a des choses dont il est moins question dans le roman, relativement aux deux autres genres – ce qui se mesure linguistiquement aux spécificités négatives. Significativement, ce qui est éclipsé, c'est la guerre de 14 elle-même. Plus précisément : le vocabulaire de la guerre est présent (le premier substantif spécifique du genre romanesque est *guerre*), mais le lexique utilisé (*risque, gloire, haine, héros*) n'est pas spécifique

^{15.} Rappelons la charge de Jean Norton Cru contre le « *Gaspard* qui ne s'en fait pas » de René Benjamin (*Témoins*, p. 588). La textométrie confirme que c'est une expression du roman. *Gaspard*, qui a connu un succès précoce durant la guerre (prix Goncourt 1915), peut avoir servi de modèle. À ce sujet, il pourrait être intéressant d'engager un travail approfondi sur les pillages entre romanciers. Cru avait pointé quelques larcins, mais les outils informatiques offrent un instrument de précision pour conforter sa critique. On repère en particulier un circuit [Barbusse à Dorgelès à Florian-Parmentier] par lequel transiteront des termes qui n'apparaissent que chez eux trois (*ribouldigne*, par exemple).

de cette guerre-ci, dont les *batailles* (lexème spécifique) sont fréquemment décrites en recourant à la métaphore de la tempête (*foudre, ouragan*). La violence guerrière et ses conséquences (*coup, balle, feu, cri, blessé, mort, sang, cadavre*) l'emportent largement sur le vocabulaire relatif à la vie dans les tranchées, aux opérations militaires et à l'armement. Dans le lexique spécifique, on ne trouve pas d'armes à l'exception de la *baïonnette* – ce qui n'aurait guère étonné Jean Norton Cru, qui déclare quant à lui « n'avoir jamais vu faire usage de la baïonnette, jamais vu de baïonnette souillée de sang, ou tordue dans un corps¹⁶ », et qui déplore l'utilisation qui est faite de cette arme dans le roman¹⁷.

Des personnages gouailleurs, manieurs, noceurs, râleurs, hauts en couleurs, des batailles à l'arme blanche et des soirées de ripaille ; de l'action et du verbe : on reste en territoire connu pour le lecteur, loin des plaines humides et des marches fangeuses qui font l'ordinaire du journal (et des poils eux-mêmes).

LETTRRES DE SOLDATS

Les lettres constituent le genre le plus important – en volume – de la

Grande Guerre (dix milliards de lettres échangées en quatre ans) et un moyen de communication privilégié pour les combattants. Il entre un plaisir particulier dans la correspondance de guerre, qui se formule (« Le fait de t'écrire et de savoir que mes lettres te parviennent m'est un paradis quotidien », écrit par exemple Eugène Lemercier¹⁸) – plaisir que l'on ne retrouve guère dans le journal, genre de la consignation rapide si l'on en juge par la fréquence des phrases nominales et des abréviations.

Un des aspects intéressants de la lettre de guerre – genre particulièrement contraint, et pas seulement du fait de la censure – réside dans le fait qu'elle se rapproche parfois plus du journal intime que le carnet de guerre lui-même. En effet, dans l'espace singulier de la lettre, la première personne du singulier domine largement comparativement aux deux autres genres – le *je* des lettres comporte l'indice de spécificité le plus fort que l'on puisse relever dans le corpus¹⁹ –, et ce *je* se livre à un examen de conscience rendu nécessaire par la proximité de la mort, ce qui achève de faire de la lettre un *ersatz* de journal intime. Cet examen se mène sous les regards conjugués de nombreuses

¹⁶. *Témoins*, p. 29.

¹⁷. « Tu parles, mon vieux, qu'au lieu de l'écouter, j'y ai foutu ma baïonnette dans l' ventre que j' pouvais plus la déclouer. » [Barbusse, *Le Feu*] « L'Allemand a déjà jeté ses armes et, levant les mains, il s'écrie, les larmes aux yeux : "Oh ! camarade, pas cap... !" Mais, dans le même moment, traversé d'un coup de baïonnette, il s'effondre. » [Florian-Parmentier, *L'Ouragan*] « Soudain, le bras du soldat français se détend... et v'lant ! la baïonnette, piquée dans l'épaule, entre dans le corps de l'Allemand, qui s'affaisse en hoquetant : "Hâhâhâ !..." » (Jean des Vignes Rouges, *Bourru*).

¹⁸. Eugène Lemercier, *op. cit.*, p. 41.

¹⁹. Avec un indice de spécificité de 304,5 – sachant que le seuil tenu pour significatif d'un point de vue statistique avec ce logiciel est de 3.

instances, selon un dispositif énonciatif complexe : média semi-privé, la lettre de guerre est adressée aux proches, mais elle est destinée à circuler au-delà du cercle familial, par l'entremise duquel c'est le pays entier qui vous regarde. Surgissent dès lors des questions d'image de soi qui ne se posent pas de la même manière que dans les journaux ; il s'agit ici de donner des preuves de sa valeur par les épreuves que l'on endure (l'honneur de la famille est en jeu), le tout sous le regard de l'éternité (chaque lettre résonne des *ultima verba* de son auteur, certaines formules sentant un peu l'épitaphe), c'est-à-dire aussi sous le regard de Dieu, personnage principal du genre. À quoi s'ajoute la place particulière des mères, maillon essentiel du sentiment religieux et destinataires privilégiés des lettres²⁰. Ainsi la lettre de guerre recrée-t-elle une tri-nité (mon Dieu, ma patrie, ma mère), qui explique que les descriptions ne soient ni outrancières ni précises, car il faut se montrer à la hauteur et ne heurter personne.

Le cadre étant posé, on appréhende mieux les spécificités du genre : la lettre de guerre est un lieu de spiritualité, où se déploient des réflexions souvent plus élaborées que dans les deux autres genres, où la pensée se cherche, tout en modalisations, et se déploie autour de deux axes principaux : vertus chrétiennes (*amour, espérances, générosité* ; prévalence

²⁰. Une étude des cooccurrences du verbe *aimer* dans les trois genres révèle que, dans les lettres, on « aime sa mère » ; dans le roman on « aime mieux mourir », dans les journaux on « aimerait savoir ».

²¹. Ces épreuves sont qualifiées de *dures, rudes et cruelles*, mais il s'agit avant tout de les *accepter* : ce verbe est le quatrième cooccurrent du mot "épreuves".

de guerre comme d'un genre euphorisant. Il ne s'agit pas que de préserver les siens : le moral étant tributaire de l'image que l'on donne de soi, il entre dans cette manière d'écrire une forme d'auto-exhortation nécessaire.

Ces effets de sourdine voués à atténuer les réalités de la guerre, et pouvant concourir à en fausser l'image dans la perspective de Cru, culminent dans la description par les épistolières de leur environnement naturel. Si le thème météorologique occupe une place importante (dans les lettres, il fait souvent beau : *le temps est splendide, superbe, charmant, magnifique*), le thème de la nature reçoit un tout autre traitement que dans les journaux, où elle apparaît comme un milieu hostile auquel il faut s'adapter. Dans les lettres, la nature renvoie à la création divine et elle est un spectacle de tous les jours. Le premier végétal spécifique dont il soit question dans les lettres, ce sont les *roses*. Les réalités trop triviales sont au pluriel (*les boues, les neiges, les eaux* – qui sont souvent *folles ou vives*). Si l'on y ajoute les *lacs* et les *montagnes*, on obtient un décor naturel presque lamartien. Par comparaison, précisons qu'il n'est jamais question d'aucune *montagne* (autre que figurée) dans les journaux du corpus.

Si les romans sont plutôt tributaires du naturalisme du siècle précédent, les lettres mettent en scène une nature romantique qui rend mal compte des paysages lacérés de la Grande Guerre.

²². Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Cahier des Annales 3, Paris, Librairie Armand Colin, 1949.

Ce qui ne veut pas dire que ces textes n'aient aucune valeur documentaire ; s'ils en disent peu sur le quotidien des combattants et les détails de la vie matérielle, ils « témoignent » néanmoins (de manière « involontaire » aurait dit Marc Bloch²²) de la manière dont la contrainte sociale s'exerce sur leurs auteurs et contamine leur rapport au monde, à la guerre, à leurs semblables et à eux-mêmes.

Les « témoignages » que valorise Jean Norton Cru relèvent d'un autre type de projet.

JOURNAUX DE COMBATTANTS

Les journaux rompent radicalement avec l'univers familier du roman et l'univers idéalisé de la lettre. Comme l'avait bien vu Jean Norton Cru, ce genre rend compte de manière plus systématique du point de vue du combattant sur ce qu'il vit au quotidien – point de vue envisagé non en tant qu'il exprime son moi profond et le révèle à lui-même, mais en tant que ce point de vue situé et unique est susceptible d'éclairer le lecteur sur l'expérience commune. D'où les caractéristiques spécifiques du journal de guerre.

Ce qui est remarquable au plan de l'énonciation, c'est que le *nous* l'emporte sur le *je*, ce qui fait du pronom *nous* la spécificité principale des journaux relativement aux romans et aux lettres. Le diariste parle bien en son nom propre ; il s'agit d'une parole

personnelle et référée à la situation d'énonciation, comme le prouvent l'abondance de déictiques temporels et spatiaux, et le présent qui domine largement les autres temps verbaux. Le *je* est l'instance de jugement qui garantit la véracité des faits rapportés – et qui la met en doute, le cas échéant. En effet domine ici la modalité épistémique, relative aux savoirs et aux croyances du locuteur : le premier cooccurrent du pronom *je*, c'est le verbe *savoir*, souvent nié (*je ne sais pas*) ; le journal se fait l'écho des ignorances du diariste en temps réel. Reste que le pronom le plus fréquent, c'est ce *nous*, qui renvoie aux groupes successifs auxquels le témoin appartient et dont la référence varie d'un usage du pronom à l'autre (escouade, section, compagnie, parfois l'armée entière opposée aux civils). Ce groupe labile constitue proprement l'objet du témoignage : le *je* sujet de l'énonciation dans le journal se trouve toujours associé, en tant qu'objet de la narration, à ceux dont il partage le quotidien. Le genre du témoignage héritera de cette caractéristique pronomiale du journal de guerre.

De même, le journal léguera au témoignage ses modalités syntaxiques et énonciatives : phrases courtes (plus courtes que dans les deux autres genres), fréquence du point d'interrogation qui appuie les questionnements incessants des poilus (les questions « Où sommes-nous ? »

et « Où allons-nous ? » sont récurrentes dans le journal, preuve d'une communication défaillante²³), fréquence des parenthèses également, qui sont souvent le lieu de commentaires métá-énonciatifs manifestant une prise de distance des diaristes par rapport à ce qu'ils assertent ou rapportent, de même d'ailleurs que les guillemets. Ainsi chez Pézard : « Avec le grand jour commence une canonnade très molle. Est-ce là cette "magnifique préparation d'artillerie" dont parlait le colonel ?²⁴ » – guillemets que Gérard Genette qualifierait sans doute de « contestataires ». De cette dimension critique, le témoignage héritera également.

Au plan thématique, le journal est le genre qui contient le vocabulaire le plus immédiatement lié aux réalités de la guerre (de cette guerre-ci), qui se manifeste sous forme de substantifs (*balles, obus, minen, éclats, shrapnells, mitrailleuse, fusillade, entonnoirs, colonne, liaison, sections, canon, marmite, tir*) et de verbes (*tomber, tirer, monter, partir, marcher, avancer*). Dans les journaux, la guerre s'entend (*bruit, fracas, détonations, explosions, sifflement*, auxquels s'ajoutent les dégâts afférents : *démolir, frapper, ébranler, fracasser, effondrer, ensevelir, écraser*) et la description des conditions de vie du groupe tient une place essentielle, ce qui se perçoit à l'apparition de champs lexicaux,

²³. Ce qui donne peut-être tort à Cru qui prétend dans sa critique du roman de Dorgelès que les poilus n'ont pas « l'ignorance des lieux où il se trouve » (*Témoins*, p. 590).

²⁴. André Pézard, *Nous autres à Vauquois. 1915-1916*, Paris, La Renaissance du Livre, 1918, p. 63.

relatifs à l'infrastructure des tranchées (*boyau, parapets, remblai*) et à l'habitat (*abri, guitoune*)²⁵, qui ne faisaient pas partie des spécificités positives des deux genres précédents. Le domaine propre du journal, c'est l'espace. D'où l'importance des adverbes de lieux et des prépositions locatives (*sur, vers, près, sous* – alors que le roman n'en compte aucune parmi ses 400 premiers mots spécifiques), des toponymes (*Éparges, Calonne, Chemin Creux, Bois le Prêtre*) et des termes se rapportant à l'espace rural (*route, chemin, bois, butte, rive, ravin, piton, crête, forêt*), avec une place particulière dévolue aux quatre éléments : l'eau (*flaques, gouttes, eau* – et tous les verbes, comme *ruisseler* ou *gorger*, qui disent l'enfer de l'humidité), l'air (*nuées, ciel*), le feu (*fumée, flammes, incendie*) et la terre (*boue, mottes, poussière, fange, argile*). Remarquons que les végétaux y abondent (*feuilles, branches, arbres, verdure, ronces, épines*) et que, si les *ronces* et les *épines* y sont plus rares dans les deux autres genres, c'est pour des raisons différentes : elles sont sans doute trop triviales pour les lettres (qui ne conservent que les *roses* et jettent les tiges) et trop anodines pour les romans (elles n'ont l'air de rien au regard de la *baïonnette*). Ainsi, les journaux abritent un grand fatras végétal et relativement peu d'objets manufacturés comparativement au roman ; les tranchées

romanesques sont garnies d'objets en tous genres, le motif du capharnaüm fonctionnant comme un avatar objectal de la diversité humaine.

Les acteurs mentionnés dans les journaux se distinguent du personnel du roman en ce qu'ils sont plus spécifiques de la guerre (*agent de liaison, pointeur, grenadiers, carabiniers, tirailleurs, troupiers, canonniers*). Avec une spécificité très négative du terme *femme* pour ce genre par rapport au roman. Parmi les acteurs principaux de la guerre dans le journal : le *cheval*, rare dans le roman (où les noms d'animaux servent surtout à forger des insultes). Une place importante est faite au corps : aux vêtements (*képi, capote, uniformes*), aux positions du corps (*debout, étendu, assis, accroupi*), au corps en mouvement (*courir, ramper, sauter, se précipiter, grimper*) et en cessation de mouvement ; c'est tout l'intérêt des textes que promeut Cru que de faire saisir cette temporalité de l'à-coup : le verbe pronominal le plus fréquent du journal est *s'arrêter*, alors que dans le roman, c'est *se mettre* (pour à *crier, à hurler* ou à *rire*).

Les adjectifs de couleurs et de lumière sont l'apanage du journal, qui traite de la *nuit* dans des proportions plus importantes que les deux autres genres, avec tout un champ lexical de la clarté et de l'obscurité (*ombres, ténèbres, lumière, pénombre*). Enfin, j'ai reporté pour exemple dans le tableau suivant les indices de spécificités de trois termes importants :

²⁵. Leur habitat d'une part, les maisons des villages traversés d'autre part. Les dommages infligés aux civils sont un grand choc pour les soldats.

	Romans	Lettres	Journaux
pluie	-12,8	-1,1	2,8
neige	-14,6	9,9	-1,5
boue	-3,7	-17	18,3

Où l'on voit que les intempéries tiennent moins de place dans le roman que dans les deux autres genres, que la *boue* est un motif des journaux (présente qu'elle est jusque dans certains titres²⁶) et que, sans surprise, les épistoliers lui préfèrent la *neige*, dont ils font un motif décoratif plus qu'un ennemi.

Si Jean Norton Cru estime que le journal est mieux à même de porter témoignage de ce que représente la Grande Guerre pour ceux qui la firent, c'est sans doute parce qu'il rétablit les proportions entre ce qui fait l'ordinaire du soldat et ce qui n'est qu'exceptionnel, entre ce qui le tourmente ou lui importe jour après jour et nuit après nuit, et ce qui est plus ornemental : il fait repasser l'habitat devant la nourriture, le bruit des combats devant celui des conversations courantes, le mouvement des corps et le maniement des armes devant la nature divinisée, offrant au lecteur une image de la guerre plus fidèle à l'expérience combattante et moins tributaire d'esthétiques révolues.

Jean Norton Cru n'impose pas de normes au discours combattant ; il

éclaire celles qui structurent les textes des témoins selon leur genre, selon le projet qui les sous-tend et selon les contraintes sociales qui pèsent, en ce début de XX^e siècle, sur la formulation de l'expérience de la guerre et de la mort côtoyée. Il faudrait, pour prolonger son étude et la nôtre, étendre l'analyse aux deux autres genres considérés dans *Témoins* (souvenirs et réflexions) et surtout travailler à un palier d'analyse supérieur en comparant non plus les cinq genres d'écrits de combattants, mais les six classes de témoignages. Cela permettrait de dégager les caractéristiques linguistiques de ceux que Cru tient pour les meilleurs textes relativement aux plus mauvais et d'examiner la manière dont s'organise le continuum des uns aux autres. Non pour définir un bon et un mauvais témoignage type, mais afin de repérer les éventuelles constantes qui transcendent les distinctions générées de départ. On affinerait ainsi la connaissance de l'objet testimonial tel que Jean Norton Cru le conçoit et tel qu'il contribue à le construire historiquement.

*

Voir corpus page suivante.

²⁶. *La Boue* de Maurice Genevoix, Flammarion, 1921 ; *La Boue des Flandres* de Max Deauville, M. Lamertin, 1922.

CORPUS

Classes I et II	Classes III, IV et V ²⁷
Romans	
Jean BERNIER, <i>La Percée</i> , Albin Michel, 1920	Henri BARBUSSE, <i>Le Feu. Journal d'une escouade</i> , Flammarion, 1916
Léon WERTH, <i>Clavel Soldat</i> , Albin Michel, 1919	René BENJAMIN, <i>Les soldats de la guerre. Gaspard</i> , Fayard, 1915
Lettres	
Marc BOASSON, <i>Au soir d'un monde. Lettres de guerre (16 avril 1915-27 avril 1918)</i> , Plon, 1926	Ferdinand BELMONT, <i>Lettres d'un officier de chasseurs alpins (2 août 1914-28 décembre 1915)</i> , Gabalda, 1916
André CORNET-AUQUIER, <i>Un soldat sans peur et sans reproche...</i> , Fischbacher, 1918	Aimé BERTHOMIER, <i>Moine et soldat. Lettres de Frère Aimé...</i> , Plon, 1916
Marcel ÉTÉVÉ, <i>Lettres d'un combattant (Août 1914-Juillet 1916)</i> , Hachette, 1917	Jules JEANBERNAT, <i>Lettres de guerre (1914-1918)</i> , Plon, 1921
Eugène-Emmanuel Lemercier, <i>Lettres d'un soldat. Août 1914-Avril 1915</i> , Berger-Levrault, 1924	Pierre-Maurice MASSON, <i>Lettres de guerre. Août 1914-Avril 1916</i> , Hachette, 1917
Journaux	
Paul CAZIN, <i>L'Humaniste à la guerre. Hauts de Meuse. 1915</i> , Plon, 1920	Jacques d'ARNOUX, <i>Paroles d'un revenant</i> , Plon, 1925
Max DEAUVILLE, <i>Jusqu'à l'Yser</i> , Calmann-Lévy, 1917	Adrien BERTRAND, <i>La Victoire de Lorraine. 24 août-12 septembre 1914. Carnet d'un officier de dragons</i> , Berger-Levrault, 1915
Charles DELVERT, <i>Histoire d'une compagnie. Main de Massiges. Verdun. Novembre 1915-Juin 1916. Journal de marche</i> , Albin Michel, 1918	
Maurice GENEVOIX, <i>Ceux de 14²⁸</i> , Flammarion, 1950	
Paul LINTIER, <i>Avec une batterie de 75. Ma Pièce. Souvenirs d'un canonnier. 1914</i> , Plon, 1916	
André PÉZARD, <i>Nous autres à Vauquois. 1915-1916</i> , La Renaissance du Livre, 1918	

²⁷. Le classement des œuvres testimoniales en 6 catégories est, rappelons-le, l'un des fruits du travail de Jean Norton Cru dans *Témoins*.

²⁸. Contient le texte modifié de *Sous Verdun* (1916), *Nuits de Guerre* (1917), *Au seuil des goutounes* (1918), *La Boue* (1921) et *Les Épages* (1923).

EJ Pour en finir avec l'autonomie de la littérature, Jean Norton Cru (éloge d'un anticonformiste)

Frédéric DETUE - Maître de conférences en Littérature générale et comparée, Université de Poitiers, Laboratoire FoReLL (équipe B3 « Esthétiques comparées »).

Résumé : J'analyse la non-réception de l'œuvre de Jean Norton Cru dans les études littéraires. L'œuvre a pourtant été redécouverte depuis 1993, et l'on n'ignore plus son caractère fondateur dans la réflexion sur le témoignage en littérature. Pourquoi donc persiste-t-on néanmoins à s'en détourner, alors même qu'on prend le témoignage pour objet d'étude ? La réponse est que l'œuvre de Cru critique de façon radicale la conception romantique de la littérature, tandis que celle-ci continue d'innerver les travaux des chercheurs. Ainsi, le point sur lequel on achoppe encore et toujours demeure celui de la valeur documentaire. Curieusement, on refuse l'idée, soutenue par Cru, qu'un témoignage soit à la fois un document historique et de la littérature. Le ressort de cette attitude n'est autre qu'une crispation disciplinaire, or celle-ci produit une fausse conscience du témoignage.

Mots-clés : témoignage, critique littéraire, idée de littérature, littérature et histoire.

« La maxime La vraie littérature se moque de la littérature n'a jamais été aussi vraie qu'ici. »
Jean Norton Cru¹

¹. Jean Norton Cru, *Du témoignage*, Paris, Gallimard, coll. « Les documents bleus », 1930, p. 88.

Je voudrais revenir ici sur la contestation dont l'œuvre de Jean Norton Cru a fait l'objet jusqu'à aujourd'hui et qui explique pour commencer sa relégation dans l'oubli au xx^e siècle pendant plus de soixante ans. Il m'apparaît en effet que les fossoyeurs de cette œuvre sont toujours au travail, que, même rééditée, celle-ci a du mal à exister et que sa défense et illustration participe donc encore d'un combat. Ce constat concerne le domaine qui m'est le plus familier, à savoir celui des études littéraires. Je parlerais volontiers de mépris pour qualifier l'attitude de la critique à l'égard du livre *Témoins*, or il importe d'autant plus de comprendre ce mépris qu'il rejaillit sur l'objet testimonial lui-même. À cet égard, force est de reconnaître que, la plupart du temps, l'intérêt nouveau pour le témoignage en tant qu'objet de recherche et d'enseignement depuis vingt ans repose, en littérature du moins, sur un malentendu. C'est une affaire de fausse conscience qui remonte à la réception de *Témoins* en 1929-1930 par la corporation des écrivains. Relativement au débat de l'époque, les spécialistes du « témoignage » d'aujourd'hui s'alignent, sauf exception, sur la position des écrivains indignés. La preuve en est qu'ils se demandent constamment si ce qu'ils étudient est bien de la littérature. Comme ils ignorent ce faisant

tout un *corpus* de textes, on ne doit pas s'étonner qu'ils contribuent en outre à maintenir la place du témoignage à la marge des études littéraires : le paradoxe n'est qu'apparent.

PORTRAIT DE L'AUTEUR EN OUTSIDER DES ÉTUDES LITTÉRAIRES

Si l'auteur de *Témoins* a mauvaise presse auprès des critiques littéraires, c'est qu'il réfute l'idée de littérature admise communément. Le diagnostic reste vrai aujourd'hui, mais en 1929 cette posture iconoclaste suscite un véritable scandale public. De fait, convaincu que « la recherche scientifique ne doit tenir aucun compte de l'opinion publique », Cru dénonce les fautes commises au nom de la littérature sans se soucier de « heurter bien des opinions » ni de « blesser des amours-propres »² – comme le fera plus tard Jean Cayrol à propos des romans concentrationnaires³. À défaut de souscrire à cette critique, comme nous allons le voir, Jean Galtier-Boissière a du moins rendu hommage alors au « cran » de cet « [i]nexorable justicier » qui « ne se laisse influencer par aucune considération » ; dans *Le Crapouillot* de décembre 1929, il observe que Cru « a conservé intacte – ce qui est extraordinaire – sa mentalité de Verdun, et [que] c'est en poilu qu'il juge ses frères d'armes »⁴. Mais donc, une telle admiration pour le courage

Pour en finir avec l'autonomie de la littérature, Jean Norton Cru (éloge d'un anticonformiste)

anticonformiste de l'auteur est pour le moins mal partagée, à l'époque ; celui-ci apparaît au contraire d'autant plus insupportable que l'auteur est un véritable *outsider*.

Ce point de vue sociologique est essentiel. Je ne m'attarderai pas ici sur le soupçon qui a visé le patriottisme voire l'appartenance nationale de ce Français de l'étranger, exilé depuis quelque vingt ans aux États-Unis, même si le fait qu'on ait pu le camper en valet de « l'industrialisme américain » étranger à la culture européenne est préoccupant⁵. Je ne ferai que mentionner également le jugement de classe qui a porté sur le métier de professeur de lettres françaises qu'exerçait Cru aux États-Unis, bien que, là aussi, la condescendance des écrivains voire des universitaires incite à la vigilance : elle a mené à de bien mauvais procès sur le ressentiment de l'auteur. Si Cru est un *outsider*, c'est d'abord et plus sérieusement parce que, dans son projet, la littérature n'est pas la préoccupation première. C'est en cela d'ailleurs qu'il fait œuvre de témoin dans le sens des bons témoignages qu'il défend et dont la première nécessité n'est pas l'ambition littéraire. De fait, si, comme le

soutient Georges Perec à propos des témoignages de déportation, la tâche de témoigner procède pour le rescapé d'un besoin vital « aussi immédiat et aussi fort que son besoin de calcium, de sucre, de soleil, de viande, de sommeil, de silence »⁶, ce besoin n'est pas relatif au champ littéraire. Ce qui est vital pour les rescapés d'un crime de masse, c'est que l'on n'ignore pas plus longtemps la réalité qu'ils ont vécue. La tâche de témoigner vise d'abord une connaissance par la transmission d'une expérience, et dans ce sens, comme l'exprime Varlam Chalamov en 1965, elle « n'est pas un pur problème littéraire mais un devoir, un impératif moral »⁷. Cette conviction de Chalamov est si bien partagée par Cru qu'elle détermine non seulement le projet de *Témoins* mais aussi sa méthode critique.

L'« inconcevable ignorance » qu'avaient les combattants du « vrai visage [de la guerre] en août 1914 »⁸ est au principe de leur besoin de témoigner du choc de cette découverte. Pour diverses raisons, telle que la présence au front de civils engagés et plus instruits en moyenne que par le passé, ils produisent alors et éditent en français une masse de témoignages inédite.

5. Voir Ernest Florian-Parmentier, « Contre Monsieur Cru, contempteur de l'Art » (*L'Esprit français*, 14 février 1930), cité par Frédéric Rousseau dans le « Dossier de presse » édité en postface de J. N. Cru, *Témoins : Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en français de 1915 à 1928* (1929), Nancy, Presses universitaires de Nancy, coll. « Histoire contemporaine », 2006, pp. S139-S140.

6. Georges Perec, « Robert Antelme ou la vérité de la littérature » (1963), *L.G. : Une aventure des années soixante*, Paris, Seuil, coll. « La Librairie du XX^e siècle », 1992, p. 89. Voir Primo Levi, *Si c'est un homme*, trad. de l'italien par M. Schruoffeneger, Paris, Pocket, coll. « Presses Pocket », 2003, p. 8 : « Le besoin de raconter aux « autres » [...] avait acquis chez nous, avant comme après notre libération, la violence d'une impulsion immédiate, aussi impérieuse que les autres besoins élémentaires. »

7. Varlam T. Šalamov, « O proze » [« De la prose », 1965], *Neskol'ko moih žiznej : Proza, poëziâ, èsse [Quelques-unes de mes vies : Prose, poésie, essais]*, Moskva, Izdatel'stvo « Respublika », 1996, p. 429. Je traduis.

8. *Témoins*, p. 411.

Dans son ensemble, cette production testimoniale constitue ainsi pour Cru un événement historique, au sens où, pour la première fois, l'humanité dispose d'une littérature qui lui offre de connaître « la guerre telle qu'elle fut »⁹. Sa conviction s'accompagne d'une alarme, cependant, car l'humanité risque de passer à côté de cette chance historique. La nouveauté des témoignages de combattants, et la vérité qu'ils contiennent, risquent en effet de rester lettre morte, du fait, d'abord, qu'ils sont mêlés à un « immense fatras »¹⁰ de littérature de guerre dont personne n'a jamais songé à les extraire, puis qu'ils sont eux-mêmes de qualités très diverses et qu'ils ne présentent donc pas tous les mêmes gages de fiabilité. C'est toute l'originalité du projet de Cru, alors, que de s'atteler à cette sélection des écrits de témoins et d'eux seulement, et à la tâche, ensuite, d'en essayer l'analyse et la critique afin d'en faire ressortir, dans la comparaison, la tenue de vérité. Or, en toute logique, ce travail « s'adresse en particulier aux historiens »¹¹, puisqu'ils n'ont jamais été en mesure d'utiliser ces matériaux issus de la troupe pour écrire l'histoire militaire, et qu'en conséquence

celle-ci n'est qu'un tissu d'erreurs de jugement qui ne mérite même pas « le nom d'histoire dans le sens que nous donnons à ce mot au xx^e siècle »¹². C'est cette destination du livre qui fait de son auteur un *outsider*, d'un point de vue littéraire, d'autant que, suivant cette orientation disciplinaire, sa méthode vise à juger de la « valeur de vérité » des œuvres entendue comme « valeur documentaire » et que, donc, il *semble* que la question de la valeur littéraire passe au second plan.

Voilà pourquoi Cru soutient, dans *Du témoignage*, que « [sa] critique n'a rien de commun avec celle des publicistes cantonnés dans le domaine strict de la littérature »¹³. De fait, cette critique qu'il qualifie d'« intermédiaire »¹⁴ l'amène à commettre une double hérésie, selon de tels « publicistes » : procéder à un « [c]lassement des auteurs par ordre de valeur »¹⁵ et, dans celui-ci, disqualifier les témoins les plus renommés en tant qu'écrivains au profit le plus souvent d'inconnus de la scène littéraire. On a là, comme on sait, la base du scandale que provoque *Témoins* à sa parution, mais on ne va pas au fond de cette réalité de scandale si l'on s'en tient à la surface tapageuse des réactions d'écrivains

DE LA FAUSSE CONSCIENCE DANS LES LETTRES : LA LITTÉRATURE AU-DELÀ DU TÉMOIGNAGE ?

Je me rapproche ici du cœur de mon propos sur le problème de définition de la littérature que pose *Témoins*. D'un côté, Galtier-Boissière ne partage pas l'avis de ceux qui « ont fait grief à Cru d'avoir tenu compte, pour juger l'œuvre d'un écrivain, de ses états de service soigneusement contrôlés » ; car, estime-t-il, l'auteur « ne fait état des affectations d'un écrivain qu'en fonction de l'exactitude de son témoignage, ce qui ne laisse pas d'être fort raisonnable »²⁰. De l'autre, il juge que ce même scrupule de méthode, ce même souci d'exactitude, est « d'une injustice criante » lorsqu'il s'applique aux témoignages eux-mêmes – ou, plus précisément, à « certains très beaux récits romancés, tels *Les Croix de bois*, *Le Feu*, *Les Vainqueurs* [de Georges Girard], où des écrivains combattants ont tenté, non plus de retracer au jour le jour leurs impressions, mais de recréer, sans lieu ni date, l'atmosphère vraie du front et la psychologie du soldat, de composer une authentique synthèse de la guerre ». Sur ce point, le verdict de l'auteur fait quasiment l'unanimité :

^{9.} *Témoins*, p. VIII.

^{10.} *Ibid.*, p. 26.

^{11.} *Ibid.*, p. 26.

^{12.} J. N. Cru, *Du témoignage*, *op. cit.*, p. 17.

^{13.} *Ibid.*, p. 83.

^{14.} *Ibid.*, p. 96.

^{15.} *Témoins*, p. 661. Voir J. Galtier-Boissière, « Norton Cru et la vérité sur la guerre », *Mémoires d'un parisien*, *op. cit.*, p. 187 : « C'est un esprit terriblement systématique. Je n'en veux pour preuve que ces invraisemblables "tableaux" placés à la fin de son bouquin où, après avoir groupé les auteurs par âge, par classe de recrutement, par secteur, il dresse un classement par ordre de mérite et attribue, en professeur, des notes d'examen ! »

^{16.} *Témoins*, pp. S138-S140.

^{17.} J. Galtier-Boissière, « Norton Cru et la vérité sur la guerre », *Mémoires d'un parisien*, *op. cit.*, pp. 186-187.

^{18.} *Ibid.*, p. 187. Les passages entre crochets n'apparaissent plus dans cette version de l'article publiée en 1961. On les trouve dans l'extrait de l'article original de 1929 édité par F. Rousseau : voir *Témoins*, p. S82.

^{19.} F. Rousseau, *Le Procès des témoins de la Grande guerre : L'affaire Norton Cru*, Paris, Seuil, 2003, p. 187. L'auteur, qui a révisé son jugement depuis 2003, m'a confié qu'il nuancerait son propos aujourd'hui.

^{20.} J. Galtier-Boissière, « Norton Cru et la vérité sur la guerre », *Mémoires d'un parisien*, *op. cit.*, p. 183. Cet examen a permis à Cru de dénoncer des impostures comme celle de Marcel Berger et des transpositions problématiques comme celles d'Adrien Bertrand ou de Pierre Champion, par exemple (voir *Témoins*, pp. 571, 579, 583).

« M. Cru semble s'être laissé aveugler par son amour du détail exact (date, topographie, etc.) ». Autant un tel souci d'exactitude est-il légitime à l'égard des « œuvres véridiques » considérées comme « de purs documents » (puisque leur appréciation par Cru est jugée « très exacte »), autant il ne l'est plus quand on entre, avec les romans, dans le domaine de dame Littérature. On trouve ainsi chez Galtier-Boissière le partage entre littérature et document qui me faisait parler à la fois de mépris et de fausse conscience en introduction : celui qui consiste à rejeter hors du domaine de la littérature les « œuvres véridiques » des combattants, et ce, alors même que leur valorisation par Cru est, de l'aveu même de Galtier-Boissière, ce qui rend *Témoins* « si émouvant ». Peut-on donc louer Cru de « plac[er] très haut » les carnets de Paul Lintier, mort le 15 mars 1916 à 23 ans, et le blâmer quelques lignes plus bas de préférer « le carnet de route d'un sous-off' allemand inconnu à À l'ouest rien de nouveau » ? La pirouette qui consiste à prendre un exemple allemand apparaît bien ici comme un symptôme²¹.

Il faudrait donc croire, comme l'explique Benjamin Crémieux en février 1930, que les « œuvres véridiques » des combattants ne sont en fait si émouvantes que « pour [les] anciens combattants » eux-mêmes,

en qui « chaque détail [de ces œuvres] éveille [...] de multiples harmoniques » ; que, quant aux lecteurs non-combattants, ils « risquer[ai]ent fort d'être rebutés par l'abus des petits détails, souvent incompréhensibles pour eux, [et aussi] par la monotonie de l'analyse ou du récit » ; et que seuls « d'autres livres, plus synthétiques » (« peut-être un peu plus approximatifs et sommaires », mais, précise Crémieux, « c'est la rançon du relief qu'ils donnent aux états d'âme »), peuvent donc prétendre réaliser une transmission auprès d'eux²². À vrai dire, on ne sait pas très bien ici ce qui fait le plus l'objet du mépris, du témoignage qui a besoin d'être transcené par l'art au nom d'une synthèse de la guerre, du lecteur ignorant réfractaire aux petits détails ou de l'expérience de la guerre elle-même dont la monotonie fait pourtant partie de la « vérité vécue » par les combattants. C'est dire l'ambiguïté de la reconnaissance que l'on témoigne à Cru d'avoir rendu justice aux œuvres les plus véridiques ! À l'endroit de ces témoignages dignes de foi, l'attitude de Galtier-Boissière et de Crémieux est en fait la même que celle qu'observe Perec à l'égard de la « littérature concentrationnaire » après 1945 en France ; c'est l'attitude malaisée qui consiste à « ne voi[r], le plus souvent, dans [cette littérature], que des témoignages utiles, ou même

nécessaires, des documents précieux, certes, indispensables et bouleversants, sur ce que fut l'époque, son "ambiance" », mais en « distingu[ant] soigneusement ces livres de la "vraie" littérature ».

Dans le cas de la littérature concentrationnaire, poursuit Perec, « l'on ne sait plus très bien si le fondement de cette attitude est que l'on a trop de respect (ou de mauvaise conscience) vis-à-vis du phénomène concentrationnaire, au point de penser que la littérature ne pourra jamais en donner qu'une expression inauthentique et impuissante, ou si l'on pense que l'expérience d'un déporté est incapable, en elle-même, de donner naissance à une œuvre d'art »²³. Quant à la littérature de la Grande Guerre, c'est sur cette dernière interprétation que l'accent est mis ; ce sont ainsi les auteurs de romans de guerre qui inventent le *topos* critique de la « littérature de témoignage » qui serait « plus qu'un témoignage » ou « au-delà du témoignage ». Cru ne manque pas, cependant, de démasquer leur fausse conscience. Car les romanciers « se targuent de parler en témoins qui servent la vérité, qui révèlent la guerre telle qu'elle fut »²⁴. Or, dans le même temps, ils refusent l'idée que ce soit cette expérience en elle-même qui conditionne leur art d'écrire. C'est ce en quoi, précisément, ils prétendent

se distinguer de tous les « écrivains de guerre » qui « s'acharn[ent] » à tenir leurs pauvres « Carnets de route », comme l'affirme fièrement Roland Dorgelès en 1929²⁵. Certes, on peut admettre avec Dorgelès qu'il ne suffit pas « d'avoir vécu un drame pour le bien conter », mais on se doit en revanche de contester la conclusion logique qu'il tire de ce constat, à savoir le décret selon lequel on ne naît pas écrivain de guerre et qu'il faut donc, pour bien conter la guerre, exercer déjà le métier d'écrivain dans le civil. Ce décret, cependant, est exemplaire de l'état d'esprit des écrivains qui font corps en 1929 contre Cru. On ne comprend pas leur corporatisme de même que leur morgue face au professeur de lettres si l'on ignore cette conscience qu'ils ont de leur dignité ; c'est de sentiment d'appartenance à une caste qu'il s'agit, au sens d'un sentiment d'élection. Cette conscience d'une dignité, dans le premier tiers du xx^e siècle (mais elle n'a guère évolué), c'est un legs de la tradition romantique et de son concept d'art, qui donne au poète le statut de médiateur entre les hommes et le divin, entendu comme esprit de la nature, ou comme âme du monde. Dans la théorie des premiers romantiques allemands, en effet, le poète est celui à qui revient le pouvoir exorbitant de s'identifier à ce « moi supérieur » de la nature et de l'univers

21. Au demeurant, Galtier-Boissière avouait une certaine gêne d'être bien traité par Cru, comme si cela mettait en cause la valeur artistique et littéraire de son propre témoignage : « Personnellement, je me sens d'autant plus à l'aise pour reprocher à M. Cru un jugement affreusement injuste sur des œuvres sincères et particulièrement originales que l'auteur de *Témoins* me témoigne un intérêt des plus vifs – et qui m'incline à penser qu'il n'y a pas beaucoup d'art dans mes propres récits... » (*Témoins*, p. 582). L'auteur a jugé bon cependant de supprimer ce passage dans la version de l'article qu'il a publiée en 1961.

22. *Témoins*, p. S147.

23. G. Perec, « Robert Antelme ou la vérité de la littérature », *L.G.*, op. cit., pp. 87-88.

24. J. N. Cru, *Du témoignage*, op. cit., p. 83.

25. Roland Dorgelès, *Souvenirs sur les Croix de bois*, Paris, À la Cité des livres, 1929, p. 15. Voir F. Detue, « Le schisme littéraire des témoignages de la Grande Guerre », *Vox Poetica : Lettres et sciences humaines* [en ligne], 2013, disponible sur : <http://www.vox-poetica.org/t/articles/detue2013.html> (mis en ligne le 6 février 2013).

et, grâce à cette « romantisation », de représenter la totalité, offrant ainsi aux hommes un accès à l'absolu. C'est pourquoi les témoins romanciers de guerre insistent tant sur leur capacité à réaliser une synthèse de la guerre : parce que, selon l'idéalisme romantique, l'imagination créatrice est au-dessus de tout, un *don de seconde vue* qui ne connaît aucune limite – ni celle, objective, du réel empirique et de ses petits détails, ni celle, subjective, d'un point de vue de petit homme. C'est ce qui fait par exemple que Dorgelès revendique après Balzac la liberté absolue d'*inventer le vrai* – en exprimant le réel plutôt qu'en le copiant –, dans la conviction (en fait métaphysique) qu'il n'y a de vérité qu'absolue ou transcendantale – et peu importe si, dix ans après la parution des *Croix de bois*, il n'est même plus capable lui-même d'y « reconnaître [...] la fiction de la réalité »²⁶.

On comprend peut-être mieux alors la contradiction que souligne Cru ; car, de fait, « [c]omment concilier [la] prétention [de parler en témoins sincères] avec la liberté d'invention et l'indépendance de l'artiste ? »²⁷ La grandeur de Cru en tant que critique littéraire tient d'abord, en ce sens, dans le geste de critiquer toute la fausseté idéologique de cet idéalisme littéraire qui, sous couvert de se fonder sur une expérience de la guerre, prétend – grâce à l'imagination – délivrer une autre vérité que celle du témoin. Le scandale de son grand-œuvre vient

ainsi de ce que, par son point de vue d'*outsider*, il s'attaque au dogme qui fonde tout l'édifice de la littérature depuis sa théorisation romantique, à savoir celui de l'autonomie de l'art. De façon tout à fait extravagante, il ose demander des comptes d'historien à des écrivains dont, par tradition, la légitimité ne souffrait pas d'être mise en question. Il démontre qu'à force de vouloir concurrencer l'historien en invoquant sa seconde vue, on ne produit en guise de vérité synthétique qu'un tissu fictif d'erreurs de détail et d'affabulations ; et qu'à force de dénaturer son expérience de cette façon, souvent d'ailleurs par pur conformisme esthétique, on rend bien service à ceux qui nient la réalité.

DE L'IDÉALISME DANS LES LETTRES : LA VÉRITÉ AU-DELÀ DES FAITS ?

J'ai résumé ici à grands traits la partie négative de la critique de Cru. Or tout se passe comme si elle continuait à heurter les opinions des chercheurs en littérature et faisait obstacle à la réception de la partie positive de cette critique, qui, de fait, demeure pour beaucoup une *terra incognita*. La façon dont on relaie aujourd'hui l'accusation qui fait de Cru un « contempteur de l'Art » ne constitue pas un ensemble discursif homogène, cependant. La posture la plus antithétique du projet de Cru va dans le sens de l'indistinction entre fiction et témoignage prônée par Dorgelès,

mais en la radicalisant ; c'est-à-dire que la garantie de l'expérience de l'auteur apparaît même parfois facultative. Par exemple : « On conçoit que pour Norton Cru le témoignage ne pouvait [...] être qu'individuel, et ne pouvait être le fait que de participants. En réalité, il arrive aussi que des écrivains qui n'ont pas participé directement aux événements ont réussi, par une sorte de fusion intime entre la documentation qu'ils ont pu recueillir, les témoignages qu'ils ont écoutés et leur intuition, à rendre la réalité »²⁸. On peut être très étonné de lire un tel propos sous la plume d'un historien, en l'occurrence Jean-Jacques Becker ; or ce point de vue est très largement partagé par les littéraires. C'est le parti de Pierre Schoentjes dans *Fictions de la Grande Guerre*, en 2009, où l'auteur propose de « s'arrêt[er] aux images que la littérature renvoie de la guerre », mais où il ne s'agit de s'interroger ni sur le statut des auteurs (témoins ou non), ni sur le statut des textes (qu'on n'a que trop considérés « sous l'angle du témoignage », par idéologie pacifiste), ni par conséquent « sur la "fidélité" des fictions, comme pouvait le faire Jean Norton Cru », autrement dit sur la valeur de vérité de ces images forgées par la littérature. Si l'auteur se désintéresse du « lien entre littérature et histoire » pour

²⁸. Jean-Jacques Becker, Préface : « Du témoignage à l'Histoire », dans Maurice Genevoix, *Ceux de 14 [et autres textes]*, Paris, Omnibus, coll. « Omnibus », 1998, pp. VII-IX.

²⁹. Pierre Schoentjes, *Fictions de la Grande Guerre : Variations littéraires sur 14-18*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Études de littérature des xx^e et xxi^e siècles », 2009, pp. 14-15, 46-47, 49.

³⁰. Elles expliquent par exemple qu'un collègue universitaire ait pu me proposer, en 2014, d'étudier « le parti pris de la fiction comme témoignage », ou qu'un autre ait imaginé, en 2015, d'étudier si « [l]a présence du témoin est [...] nécessaire au témoignage ».

²⁶. R. Dorgelès, *Souvenirs sur les Croix de bois*, op. cit., p. 35.

²⁷. J. N. Cru, *Du témoignage*, op. cit., p. 83.

Aue, narrateur SS des *Bienveillantes* de Jonathan Littell, comme « un témoin historique fiable [c'est-à-dire quelqu'un qui fonctionne comme un témoin informé par la connaissance historique ultérieure] »³¹, c'est dire le pouvoir magique que l'on accorde encore à la littérature autonome.

Ce qui ressort de cette tendance majoritaire de la recherche en littérature, c'est que la croyance en l'autonomie de la littérature (car il s'agit bien de croyance) se crispe aujourd'hui autour de la notion de fiction, dans le sens des travaux de Gérard Genette – dont on se souvient qu'il opposait en 1991 la *fiction* en tant que littérature « constitutive » à la diction, qui, en tant que « prose non fictionnelle », « ne peut être perçue comme littéraire que de manière conditionnelle, c'est-à-dire en vertu d'une attitude individuelle »³². Ce qui est paradoxal en apparence, c'est que Genette, dans les années 1970, était censé avoir amorcé un mouvement de retour critique sur la théorie romantiqe ; mais donc, on s'aperçoit que celle-ci fait retour subrepticement par l'idée normative d'une littérature « constitutive » identifiée à la fiction. Or, de façon générale, les spécialistes du « témoignage » eux-mêmes n'ont pas rompu résolument avec cette partition genettienne. Ils reconnaissent

certes à des témoignages une dignité littéraire à part entière qu'ils n'identifient pas à de la fiction. Mais, pour eux comme pour les autres chercheurs, l'appartenance du témoignage à la littérature demeure conditionnelle, au sens où l'on juge toujours d'un côté qu'un mauvais roman est de la mauvaise littérature et de l'autre qu'un mauvais témoignage *n'est pas* de la littérature. Il y a deux poids, deux mesures – ce qui explique notamment le refus presque unanime de la notion de genre (promue par Charlotte Lacoste³³) pour déterminer le témoignage ; et ce qui se répercute en dernière instance dans les catalogues des bibliothèques et des librairies, au sens où les témoignages qui n'accèdent pas à la dignité littéraire sont relégués dans les rayons d'histoire ou de socio-logie comme dans un nouvel enfer.

Ce qui est regrettable, dans cette situation, c'est d'observer qu'il existe pourtant un point de rencontre possible entre la perspective critique de Cru et celle des chercheurs contemporains. C'est-à-dire que la façon dont les meilleurs spécialistes valorisent l'art du témoignage rejoints à beaucoup d'égards la partie positive de la critique de Cru, notamment en ce qui concerne la subjectivité des bons témoignages. On peut reconnaître ainsi pour une part une concordance entre

³¹. Susan Rubin Suleiman, « Quand le bourreau devient le témoin : réflexions sur *Les Bienveillantes* de Jonathan Littell », dans Marc Dambre, Richard J. Golsan (dir.), *L'Exception et la France contemporaine : Histoire, imaginaire et littérature*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 2010, p. 36.

³². Gérard Genette, *Fiction et diction*, Paris, Le Seuil, coll. « Poétique », 1991, p. 7.

³³. Voir *Le Témoignage comme genre littéraire en France de 1914 à nos jours*, thèse de doctorat en sciences du langage sous la dir. de François Rastier et Tiphaine Samoyault, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 02/12/ 2011.

ce que Catherine Coquio appelle en 2006 « la "vérité" du témoin », qu'elle qualifie de « "vérité" humaine »³⁴, et la « vérité toute humaine » du « témoin sincère »³⁵ selon Cru, celle qu'il distingue en particulier dans l'art de « dire l'indicible »³⁶ propre à André Pézard dans *Nous autres à Vauquois* – soit l'art de faire imaginer la guerre en ce qu'elle a de plus intime, dans ce qu'elle donne à sentir et à penser quand on l'a vécue dans sa chair. C'est ce qui justifie à cet égard que, dans son projet d'étudier le « deuil de guerre » comme « démarche intime » (dans *Les Fables du deuil* en 2001), Carine Trevisan s'appuie sur des témoignages de rescapés autant que sur des fictions d'endeuillés, et notamment sur *Nous autres à Vauquois*. Mais on constate que, là où Cru s'efforce de penser le témoignage dans sa spécificité de « document personnel » et donc d'apprécier l'effort des témoins pour « un[ir] la valeur littéraire à la valeur documentaire »³⁷, C. Trevisan comme C. Coquio visent en fait, à rebours, à analyser la valeur littéraire du témoignage *contre* la valeur documentaire. C'est la raison pour laquelle C. Trevisan appelle « fables du deuil » indifféremment

« les fictions et les témoignages » : parce que, estime-t-elle, il s'agit dans les unes comme dans les autres de « mett[re] en texte et à l'épreuve du langage une expérience de la mort et de la perte qui échappe au discours de la preuve » et que l'étude de ces « mots mis sur la mort et le deuil » « se situe » donc « délibérément en marge de l'histoire »³⁸. C'est également la raison pour laquelle C. Coquio prend le soin de préciser – comme une évidence – que la « "vérité" visée par le "témoignage" ne saurait se rabattre sur la "réalité" des "faits" », que « [l]e témoignage littéraire n'est évidemment pas un "document" de faits où puiserait l'historien [...] mais un matériau essentiel pour tenter de penser, au-delà de la logique des *faits* attestés, la "vérité" humaine de tels événements destructeurs »³⁹. Le plus déconcertant dans cette thèse, c'est de remarquer que l'on ne peut certainement pas reprocher à C. Coquio – qui a édité en 2004 un formidable volume sur « Négation et témoignage »⁴⁰ – d'ignorer le phénomène du négationnisme. Or, malgré tout, elle entreprend de situer la vérité du témoin, en tant qu'auteur d'un témoignage littéraire,

³⁴. Catherine Coquio, « La "vérité" du témoin comme schisme littéraire », dans Daniel Dobbels, Dominique Moncond'huy (dir.), *Les Camps et la littérature : Une littérature du xx^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, coll. « La Licorne », p. 79.

³⁵. *Témoins*, p. 661.

³⁶. *Ibid.*, p. 225.

³⁷. J. N. Cru, *Du témoignage*, op. cit., pp. 81, 83.

³⁸. Carine Trevisan, *Les Fables du deuil : La Grande Guerre : Mort et écriture*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Perspectives littéraires », 2001, pp. XVI-XVIII.

³⁹. C. Coquio, « La "vérité" du témoin comme schisme littéraire », dans D. Dobbels, D. Moncond'huy (dir.), *Les Camps et la littérature*, op. cit., p. 79.

⁴⁰. C. Coquio (dir.), *L'Histoire trouée : Négation et témoignage*, Nantes, L'Atalante, coll. « Comme un accordéon », 2003.

« au-delà de la logique des *faits attestés* », et donc d'opposer le témoin écrivain au témoin d'un procès, d'opposer le témoignage littéraire à la déposition judiciaire ; elle précise en effet : « Le propos de l'écrivain n'est pas d'attester ces faits – même si la violence du déni lui tend constamment ce piège : à l'instant où il y tombe, le témoin se replace dans "l'horizon de l'archive" propre au positivisme historien, et cesse d'être écrivain »⁴¹.

Il y aurait ici beaucoup à redire à mon sens à ce qui est qualifié sommairement de « positivisme historien » et qui vient, comme C. Coquio l'indique dans une note, de la lecture de Marc Nichanian, auteur de *La Perversion historiographique*. Je me contenterai d'observer que ce n'est pas en méprisant les faits de la sorte que l'on combat le négationnisme. Ce sont les criminels de masse qui méprisent les faits. Les victimes, elles, « cr[oient] aux faits », dans lesquels, comme dit Rithy Panh, « [c]hacun [est] à sa place »⁴² ; leur expérience de la

violence de masse leur a appris, comme à Jean Marot au front, que « [l]es faits exigent le respect »⁴³. Leur œuvre de témoignage vise donc bien à établir des faits, et cela n'a rien de positiviste. Ce qui est positiviste, ce n'est pas de croire aux faits, c'est de croire que les faits parlent d'eux-mêmes. Cru puis Perec ont sévèrement critiqué les témoins qui ont commis cette erreur, et pour cause ; car leur faible valeur littéraire est aussi ce qui affaiblit leur valeur documentaire (j'insiste ici sur la causalité logique). Dans ce sens, le positivisme peut être légitimement un repoussoir ; mais à la condition que l'on n'en fasse pas le propre de la discipline historique (les historiens savent mieux que quiconque que, pas plus que les faits, une archive ne parle d'elle-même). Et il me semble que l'on aura fait un grand pas dans l'héritage de Cru lorsqu'on aura cessé cette guerre de tranchées entre les disciplines. À cet égard, le caractère interdisciplinaire de cette publication collective m'apparaît comme un bon présage.

EJ Empêtré dans la littérature

Bruno VÉDRINES - Formateur en didactique du français, Université de Genève, IUFE/Grafe.

Résumé : Nous faisons l'hypothèse que l'œuvre de Jean Norton Cru, dans la mesure où elle tente d'éclairer les liens entre formes de texte et idéologie politique, offre une base de réflexion privilégiée pour envisager certains des enjeux propres à une didactique de la littérature. Raison de plus pour légitimer l'objet testimonial dans les cours de français et lui donner la place qui lui revient, ce qui permettrait d'aborder avec les élèves la délicate, mais passionnante question des rapports entre l'esthétique et une théorie de l'action.

Mots-clés : témoignage, littérarité, idéologie, genre, didactique de la littérature.

⁴¹. C. Coquio, « La "vérité" du témoin comme schisme littéraire », dans D. Dobbels, D. Moncond'huy (dir.), *Les Camps et la littérature*, op. cit., p. 79.

⁴². Rithy Panh (avec Christophe Bataille), *L'Élimination*, Paris, Grasset, 2012, pp. 79 et 293.

⁴³. *Témoins*, p. 451.

TÉMOIGNAGE ET ENSEIGNEMENT DE LA LITTÉRATURE

Affirmons-le d'emblée : Jean Norton Cru n'est ni un bluffeur, ni un faible d'esprit, ni un ignorant, encore moins un « pédant pédagogue américain » en matière littéraire¹. Même si, depuis sa parution en 1929, *Témoins* n'a pas manqué de lui attirer régulièrement des considérations plus ou moins amènes concernant sa prétendue ignorance des arcanes de la création, nous espérons montrer au contraire à quel point la nature de son projet engage un questionnement passionnant pour une théorie de la littérature. Bien plus, aussi hasardeux que cela puisse paraître, si l'œuvre de Cru s'avère un instrument essentiel pour analyser les enjeux d'une définition du littéraire, elle permet également de manière pénétrante de comprendre l'idéologie de ce qui est enseigné comme tel dans les classes. Pour cela, il faut se

pencher sur la façon dont l'école avec ses choix, ses valeurs, la promotion d'un patrimoine culturel se confronte aux grands traumatismes historiques qui ont bouleversé les sociétés du XX^e siècle. Or, l'analyse des corpus de textes étudiés dans les cours de français révèle non pas l'occultation pure et simple des événements, mais l'importance hégémonique de la fiction pour les évoquer. Pourquoi préfère-t-on Céline, son Bardamu et son Général des Entrayes, plutôt que Pézard ou Lintier ? Pourquoi privilégier Barbusse, Dorgelès, deux témoins médiocres dans le classement de *Témoins* ? S'interroger sur la raison de ces choix amène à considérer la littérarité valorisée dans l'enseignement non pas comme un état de fait intemporel relevant uniquement de l'esthétique, mais comme un produit de l'histoire, objet d'une lutte idéologique². Et, si l'on peut considérer qu'il est hasardeux, voire illusoire, de

¹. L'expression est d'Henri Barbusse, ulcéré par les critiques de Cru. Voir Jean Norton Cru, *Témoins. Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en français de 1915 à 1928*, préface et postface de Frédéric Rousseau, Presses universitaires de Nancy, coll. « Témoins et témoignages », 2006 [1^{re} éd. Paris, Les Étincelles, 1929], p. 572.

². Cet article s'intéresse plus particulièrement à l'élaboration et à la justification de ces savoirs. Il faut toutefois se garder d'une vision faussée de la transposition didactique pour laquelle l'enseignement de la littérature hérite des corpus de textes comme on hérite d'un bien enrichi au fil des siècles par des auteurs, patrimoine commenté par la recherche académique et enfin sélectionné et rendu présentable pour les élèves. Cette vision applicationniste a été critiquée (Voir Jean-Paul Bronckart et Bernard Schneuwly, *La Didactique du français langue maternelle. L'émergence d'une utopie indispensable*. Éducation et Recherche, 13, 1991, pp. 8-26 et Yves Chevallard, *Les savoirs enseignés et leurs formes scolaires de transmission. Un point de vue didactique*, 1997, URL : http://yves.chevallard.free.fr/spip/spip/article.php3?id_article=30, consulté le 15 juin 2015). À une conception de l'héritage mécanique et subie, on peut opposer la puissance créatrice de l'école et la manière dont elle transpose une organisation praxéologique caractéristique d'un champ littéraire extérieur à elle, consacre des œuvres, sélectionne des extraits pour les transformer en objets à enseigner et enseignés. Donner tout son poids à l'institution scolaire n'est pas seulement un déplacement de point de vue sur un même objet ; c'est adopter une stratégie argumentative différente qui modifie radicalement sa perception, en l'occurrence ce qu'il est convenu de considérer comme étant de la littérature. Les réflexions théoriques propres au littéraire en sont inévitablement affectées. Pour la dimension proprement didactique de l'usage de témoignages dans les classes, on peut se reporter à Christophe Ronveaux et Bruno Védrines, « Mémoires en concurrence. Témoignages et chef d'œuvre patrimonial », in Marie-France Bishop et Anissa Belhadjin [dir.], *Les Patrimoines littéraires à l'école*, Paris, Honoré Champion, 2015 ; Christophe Ronveaux et Bruno Védrines, « S'impliquer dans la fiction ou comprendre l'anéantissement ? », in Jean-Louis Dumortier, Veronica Granata, Philippe Raxhon et Julien Van Beveren [dir.], *Devoir de mémoire et pouvoir des*

chercher une définition de la littérature³, il n'en reste pas moins que dans le cadre institutionnel de l'école la question a du sens, car elle permet de mettre l'accent sur la construction sociale de la littérature enseignée. Ainsi, en nous fondant sur le constat que les œuvres des témoins figurent de manière très marginale dans les corpus étudiés tout au long de la scolarité et en considérant la manière dont elles sont abordées, nous pouvons avancer l'hypothèse qu'elles sont un outil précieux pour mieux comprendre les enjeux des savoirs scolaires.

« EMPÊTRÉ DANS DES HISTOIRES »⁴

Cru aborde de manière passionnante les liens entre l'art et une théorie de l'action. Il relève en particulier la manière dont un individu peut s'aliéner dans une vision du monde ordonnée par l'esthétique – littéraire en l'occurrence. Dès les premiers jours de la guerre, il cherche à comprendre les raisons d'un traumatisme qui va radicalement changer le sens de sa vie. L'analyse qu'il en fait n'édulcore évidemment

pas le déchaînement de violence causé par les techniques modernes de combat « le choc brutal des formidables réalités », mais, déjà, il pose la question de la sémiotisation de l'événement. Les mots utilisés dans l'incipit de *Témoins* expriment avec force l'ampleur du bouleversement qui réduit en miettes sa « conception livresque »⁵ de la bataille. Bien plus que la pleine conscience de l'efficacité meurtrière du matériel, c'est la destruction des représentations qui retient son attention. Ces premiers jours le laissent hagard, en proie à un désarroi total. Cru parle « d'une initiation tragique » : « Sur le courage, le patriotisme, le sacrifice, la mort, on nous avait trompés, et aux premières balles nous reconnaissions tout à coup le mensonge de l'anecdote, de l'histoire, de la littérature, de l'art, des bavardages de vétérans et des discours officiels. Ce que nous voyions, ce que nous éprouvions n'avait rien de commun avec ce que nous attendions d'après tout ce que nous avions lu, tout ce qu'on nous avait dit »⁶. Il s'agit d'une rupture épistémologique qui subvertit des savoirs jusqu'alors porteurs de

fictions, Dyptique/Presses universitaires de Namur, 2015. Pour la formation intellectuelle des témoins, voir Bruno Védrines, « Littérature et erreur historiographique » (URL : <http://ecoleclio.hypotheses.org/244>) et Bruno Védrines, « La formation scolaire et littéraire des témoins de la Grande Guerre » (à paraître, URL : <http://ecoleclio.hypotheses.org>).

³. Voir Gérard Genette, *Fiction et diction*, Paris, Seuil, 2004.

⁴. Le terme « empêtré » du titre de cet article renvoie au philosophe Wilhelm Schapp et à son ouvrage *Empêtré dans des histoires. L'être de l'homme et de la chose*, Paris, Cerf, 1992]. Pour une analyse de sa pensée en dialogue avec celle de Ricœur, on peut lire un article de son traducteur Jean Greisch [Jean Greisch, *Empêtrément et intrigue. Une phénoménologie pure de la narrativité est-elle concevable ?* 1992, URL : <http://www.vox-poetica.org/t/pas/greisch.html>, consulté le 15 juin 2015]. Sans entrer dans les détails et la discussion d'une approche phénoménologique, il est intéressant de noter que la singularité de la thèse de Schapp tient au fait qu'on ne peut concevoir l'être hors d'un empêtrément origininaire dans des histoires (terme pris dans un sens très large) et qu'il pose comme principe leur prééminence dans notre compréhension du monde. La conséquence en est que chaque individu incarne cet héritage, en est formé, avant de le transmettre ou de s'y opposer.

⁵. *Témoins*, op.cit., p. 2.

⁶. *Ibid.*, p. 14.

réponses intellectuelles cohérentes et rationnelles⁷. La mise en question de la connaissance livresque responsable de l'ignorance frappe particulièrement dans ce propos. L'effarement ne se traduit pas pour autant par le nihilisme ou la paralysie de toute pensée. Au contraire, très vite, dès que cela devient possible, Cru est pris d'une frénésie de lecture, d'un besoin de comprendre qui le préservent, dit-il, du cafard. Il étudie les techniques des armes, les questions d'histoire militaire, puis il découvre « vers la fin 1915, les premiers récits de guerre par [ses] propres frères d'armes [...] ». Il écrit : « Dès lors [...], je m'intéressai particulièrement aux témoignages de combattants [...]. Quelle était la nature de leur expérience et les avait-elle amenés à des conclusions que j'entrevois après les avoir vainement cherchées dans les livres. [...] Pendant notre attaque de fin juin 1916 à Verdun sur le versant est du ravin des Vignes, j'avais dans ma musette *Sous Verdun* de Genevoix et *Ma Pièce* de Paul Lintier »⁸.

Peu à peu, une place essentielle va être accordée à la littérature dans cette critique de la méconnaissance de la guerre. Le terme « empêtré » que nous empruntons ici à Wilhelm Schapp cherche à mettre l'accent sur l'inadéquation du legs sémiotique reçu par chaque témoin pour comprendre et agir en des circonstances aussi exceptionnelles. Prendre une décision engage des actes en fonction d'un

savoir sur la guerre qui a été considéré par les générations précédentes comme digne d'être retenu, raconté, parfois glorifié, mais qui en l'occurrence s'avère aberrant et funeste. L'expression « empêtré » revient à indiquer que certains usages de la littérature ont joué un rôle décisif dans la déroute des repères, des certitudes, de la confiance. Les réalités de la guerre ont entraîné chez certains une profonde remise en cause de cet héritage et en conséquence un questionnement des pouvoirs de la littérature. Ils ont dû en somme s'en dépêtrer.

RENDEZ COMPTE D'UN ÉVÉNEMENT

Le témoin ne se présente pas face aux faits, en sujet souverain n'ayant qu'à choisir son mode d'expression et à puiser ici et là dans une palette infinie les chatoiements de son style. Pour Jean-Paul Bronckart, les mondes représentés sont à la fois dépendants de la sémantique de la langue utilisée et orientés par les « sémantisations particulières » des « genres de textes en usage »⁹. Ils sont donc le résultat de la sédimentation des textes produits par les générations précédentes dans leur prise en compte de leur monde physique et social. Cet architexte et les modèles de genre disponibles déterminent les représentations d'un locuteur, ce qu'il est possible de dire et de penser de manière à s'adapter à une situation particulière. La dimension

historique de ce phénomène se renforce encore si l'on ajoute que les genres sont des états de texte provisoirement adéquats et stables et qu'ils sont donc voués à se transformer, car leur efficacité sera remise en question en fonction de nouvelles activités humaines qui devront à leur tour être formulées.

L'héritage des genres de textes s'avère ainsi un facteur décisif pour apprécier l'amplitude des initiatives possibles d'un témoin de la Grande Guerre. En effet, avant même la manifestation du premier témoignage écrit, il est important de s'interroger sur les conditions de possibilité de ce genre de textes, genre encore absent en août 1914, mais qui allait progressivement se dégager des diverses manières de sémiotiser la guerre pour devenir à son tour l'héritage des témoins de la seconde partie du XX^e siècle. Ajoutons encore que l'adéquation du genre avec le but visé, son caractère approprié ou inapproprié, peuvent faire l'objet de luttes idéologiques majeures, car il s'agit avant tout de la légitimation d'une vision du monde et de sa réalité. Par la suite, les rivalités et les transactions seront oubliées au profit de la position victorieuse et dominante, même si la mémoire tente de garder vivant le désaccord originel, même si l'histoire en fait un objet d'étude avec son épistémologie propre. Dans la configuration « des procédures qui permettent le contrôle des discours », Foucault signale celles qui permettent de « déterminer les conditions de leur mise

en jeu, d'imposer aux individus qui les tiennent un certain nombre de règles et ainsi de ne pas permettre à tout le monde d'avoir accès à eux. Raréfaction [...] des sujets parlants ; nul n'entrera dans l'ordre du discours s'il ne satisfait à certaines exigences ou s'il n'est, d'entrée de jeu, qualifié pour le faire. Plus précisément toutes les régions du discours ne sont pas également ouvertes et pénétrables ; certaines sont hautement défendues (différenciées et différenciantes) tandis que d'autres paraissent presque ouvertes à tout vent et mises sans restriction préalable à la disposition de chaque sujet parlant »¹⁰. La région du discours sur la guerre est une de celles où la lutte est la plus virulente de par ses implications politiques. De nombreuses voix en effet prétendent à l'expression de la vérité : témoins, politiciens, historiens, journalistes, associations d'anciens combattants. Cru y prend sa part quand il discrédite certains ouvrages pourtant célèbres comme ceux de Barbusse, Dorgelès et Remarque. Il s'agit de faire pièce à une représentation de la guerre, renforcée par le prestige symbolique de l'institution littéraire, en lui opposant une autre voix – et un nouveau genre. La lutte pour la définition du genre est décisive, il est capital de préciser le cadre de sa pertinence pour en préserver toute la force et l'efficacité. Le classement opéré par Cru participe ainsi d'une stratégie argumentative, car certains textes ne doivent pas pouvoir prétendre au statut de témoignage. Renoncer à la rigueur et à la qualité de l'attestation

7. Il n'est pas le seul. Voir, dans *Témoins*, la notice sur Galtier-Boissière (*Ibid.*, p. 139).

8. *Témoins*, op. cit., p. 3.

9. Jean-Paul Bronckart, *Activité langagière, textes et discours*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1996, p. 37.

10. Michel Foucault, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971, p. 38.

compromet gravement l'engagement politique et éthique, c'est-à-dire le fondement de l'utilité sociale du témoignage, son essence même.

L'apprécié du combat pour la vérité tient en grande partie à l'importance symbolique accordée à la parole du témoin. La transmission du savoir repose sur un présupposé de loyauté, car une suspicion permanente rendrait insupportable la vie en société. C'est bien là que se situe le point nodal entre le genre et une pratique sociale, ce qui explique pourquoi Cru se montre si tenace : il ne s'agit pas de relever de simples erreurs factuelles par plaisir maniaque, mais d'essayer de donner une teneur à l'intertexte qui aura des conséquences éthiques, philosophiques et politiques pour les futures générations. Il choisit en ce sens un extrait du témoignage de Galtier-Boissière : « non pas la scène glorieuse des récits menteurs, mais la scène atroce où une belle troupe, lancée à corps perdu par des chefs nourris de légendes, finissait par s'écrouler à cinquante mètres de l'ennemi sous les feux croisés des mitrailleuses. Cette description est la plus complète, la plus vraie qu'on ait jamais faite d'un assaut à la baïonnette : elle est poignante, elle est cruelle, elle fait mal à lire. Elle devrait être lue par tous les Français pour les garder des illusions »¹¹. C'est là la volonté d'un pacifiste qui ira jusqu'à dénoncer ceux qui font du mauvais pacifisme avec de bons sentiments. Cru reproche par exemple à Barbusse

d'avoir galvaudé son témoignage en insérant des types de discours présumés littéraires dont, pour de multiples raisons, il n'a pas su ou voulu se détacher et qui vont à l'encontre d'une dénonciation efficace de la guerre. La qualité du témoignage selon Cru s'évalue donc à la capacité d'engager une réflexion critique sur l'acceptation ou le refus de certaines actions discursives. Il s'agit d'une sorte d'ascèse intellectuelle qui vise à se libérer d'un legs encombrant et inadéquat. Il faut en effet prendre acte de la distorsion qu'il y avait entre les réalités d'un conflit inédit et la représentation de la guerre que se faisaient les militaires avant le début des hostilités – et qui, perdurant encore longtemps, causa d'innombrables morts. Cru insiste sur la tension entre les modalités traditionnelles de narrer, celles qui ont fait leurs preuves dans un temps désormais révolu et l'expérience fondatrice et traumatisante du présent et il se lance dans un éloge appuyé des poilus lucides sur leur héritage. C'est, dit-il « un miracle de probité » « ou plutôt c'en serait un si l'on ignorait l'action d'un agent contraire à la tradition, et qui a fait prévaloir la vérité. L'horreur inspirée par la guerre a eu pour effet d'éveiller chez quelques combattants un désir passionné de crier la vérité, malgré tout et malgré tous, afin de démentir la tradition qu'ils avaient honte d'avoir jadis acceptée avant leur arrivée au feu [...]. Mais la retenue de leur style, la probe simplicité de leurs récits, nuisit à la reconnaissance

de leur mérite, et leur voix discrète se trouva étouffée dans le tumulte des vantardises héroïques ou des dénonciations sensationnelles »¹². Certains témoins se trouvent donc plus avancés dans le processus de formation d'un nouveau genre lié à une nouvelle situation historique. Dans *Témoins*, il s'agit de ceux classés dans le groupe I, les plus éloignés étant ceux du groupe VI. On constate que ces derniers (ainsi que ceux des groupes IV et V) « bonifient » leurs œuvres de ces signes conventionnels qui déterminent le degré de littérarité perçue par le lecteur.

INTOXICATION

Le témoin se trouve ainsi pris dans un environnement sémiotique saturé de textes réputés littéraires, au point que Charlotte Lacoste d'une formule évocatrice parle d'une véritable « intoxication »¹³. Pour s'en prémunir, Cru édifie une poétique que l'on peut tenter de synthétiser. Si l'on procède à une recherche automatique du morphème « littéra » dans *Témoins*, de manière à trouver les références explicites à « littérature, littéraire, littérateur » (environ 400), et si l'on y ajoute les occurrences des témoins souvent cités pour leur exemplarité (125 concernant Maurice Genevoix,

¹¹. Jean Norton Cru, *Du témoignage*, Edition Jean-Jacques Pauvert, [Première édition en 1930, Paris, Gallimard], p. 129.

¹². Charlotte Lacoste, *Le témoignage comme genre littéraire en France de 1914 à nos jours*, Thèse de Doctorat, Université Paris Ouest Nanterre La Défense et Université Paris VII Vincennes Saint-Denis, 2011, p. 89.

¹³. Cette liste, échantillon très restreint parmi les quelque 250 auteurs recensés, n'est pas totalement arbitraire dans la mesure où les témoins retenus rassemblent les principales caractéristiques du modèle pour les trois premiers (classés I) et de l'anti-modèle pour les trois derniers (classés IV et V).

de tout suspense narratif, de toute héroïsation au sens cornélien du terme (p. 315).

À l'inverse, la « littérature à effet » (pp. 85, 110) se caractérise avant tout par sa démagogie : elle cherche à séduire au détriment de la valeur documentaire (p. 155). L'art testimonial ne peut que pâtir du « sens du métier des littérateurs » (p. 89), dont le but prioritaire est de plaire en sacrifiant tout à la littérature (p. 588), c'est-à-dire en privilégiant sans discernement les multiples procédés de l'art quitte à tirer un trait sur l'essentielle dimension éthique du témoignage. Cru épingle au fil des pages l'usage des procédés hyperboliques, les phrases à effet (p. 99), grandiloquentes (p. 287), le brio (p. 265), les formules pleines d'esprit (p. 265), le vague intentionnel qui interdit toute vérification tant topographique que chronologique (p. 591), la littérature purement verbale (p. 650), les dialogues alertes et pittoresques (p. 315), savoureux (p. 554), l'usage abusif de l'argot (p. 564), les trouvailles de style (p. 431) relevant des registres apocalyptique ou épique (pp. 101/562), souvent associés à une mystique de la guerre (p. 652). Une autre dérive de la recherche du sensationnel (p. 117) se manifeste avec la préférence pour le morbide (p. 117), la description de l'horreur anatomique (p. 161), les tableaux détaillés jusqu'au sadisme, macabres et psychologiquement faux (pp. 559, 425). Ajoutons l'imagination débridée, les anecdotes diverses, le piquant des récits (pp. 265, 360), l'influence de la

tradition littéraire, et enfin, adaptées au goût du jour, les techniques de tension narrative propres aux romans à succès : aventures, procès des embusqués, exécutions capitales, histoires d'espions (p. 360).

Ce rapide résumé montre de manière explicite que les modalités de la transmission du savoir combattant intéressent au plus haut point l'auteur de *Témoins*. Il l'affirme d'ailleurs sans ambiguïté : « Si nous, combattants, nous pouvions peindre notre guerre avec assez de vérité et d'art pour que les hommes de demain, nous lisant, éprouvent mentalement des souffrances assez identiques à celles que nous avons éprouvées réellement, alors le problème de la paix permanente serait résolu, la guerre deviendrait impossible, non pas matériellement, bien mieux : impossible à concevoir, à accepter dans l'esprit »¹⁵. Cette citation, parlant de vérité et d'art, convient de la nécessité d'un travail d'écriture. Cru ne cède pas à l'illusion d'une transparence du langage qui permettrait d'accéder au fait brut et l'expression « assez identiques » est de ce point de vue, significative, car elle prend en compte la différence existentielle entre ceux qui ont réellement risqué leur vie au front et les autres. Le témoignage donne forcément un point de vue sur les faits. La réflexion sur la possibilité même de partager l'expérience et sur la meilleure façon de le faire sont donc constitutives de la nature scripturaire du témoignage. On trouve d'ailleurs

trace de cette préoccupation dans une conférence prononcée par Cru le 16 novembre 1930 au siège parisien de l'Union pour la vérité. Le document évoquant l'exposé de Cru et l'entretien qui l'a suivi présente l'avantage de synthétiser sa pensée¹⁶ ; le point VII nous intéresse particulièrement puisqu'il traite des artifices littéraires. Leur absence est une condition pour la véracité du témoignage. Or on constate, conviction confirmée par les occurrences relevées dans *Témoins*, que les artifices pour Cru ne renvoient pas à la littérarité en général¹⁷. Ses réserves concernent exclusivement une littérarité ostentatoire qui recherche le sensationnel propre à captiver le lecteur : scènes à forte tension narrative (péripéties rocambolesques, chutes à effet), couleur locale (pittoresque du macabre, du langage argotique), lieux communs sur le soldat, volonté de tracer un portrait haut en couleur¹⁸, virtuosité stylistique, mais dans le sens de l'emphase, de l'hyperbole, de la métaphore au service d'images au fort pouvoir émotionnel.

Or, un genre étant quasiment toujours composé de plusieurs types de discours, Bronckart avance l'idée que l'on puisse distinguer « dans les textes relevant d'un même genre, d'une part un type de discours dominant ou majeur, et d'autre part des types de

discours dominés ou mineurs »¹⁹. Dans le cas des témoignages, cela signifie que la visée du genre prédominante (global) peut être tributaire des types de discours (local) qui peuvent parasiter ou au contraire servir les promesses documentaires et éthiques. En fonction de l'intentionnalité du genre, on peut comme le fait Cru décider que certaines œuvres s'approchent ou s'éloignent d'un idéal type. La volonté affichée n'est en effet pas une garantie, ainsi *Le Feu* est présenté dans l'édition originale comme un roman, avec une indication entre parenthèses « Journal d'une escouade », or l'intention de Barbusse étant bien de témoigner, les deux genres par leurs finalités sont antinomiques. À la lecture des qualités que Cru trouve au genre du journal, on comprend mieux pourquoi la prétention de Barbusse consistant à présenter son livre comme tel a pu l'irriter : « [Les] journaux [...] constituent les documents les plus intéressants, les plus caractéristiques, les plus utiles. Sans faire tort aux pensées ni à la psychologie, un bon journal contient plus de précisions et moins de littérature à effet. [...] Par définition le journal possède une exactitude fondamentale : celle des dates. Elle entraîne d'autres précisions : quand on situe le fait ou le sentiment dans

16. *Témoins*, op. cit., p. S171.

17. Ibid., p. 180 et p. S174.

18. Ces caractéristiques s'appliquent au *Feu* et à sa recherche systématique du trait original, de la difformité, de l'exception. Ce souci de maintenir une tension narrative est en contradiction avec ce qu'écrit Lintier sur la nécessité d'évoquer la « fastidieuse uniformité » comme garantie d'un bon témoignage. Voir Paul Lintier, *Le Tube 1233*, Paris, Librairie Plon, 1917, p. 277.

19. Jean-Paul Bronckart, *Activité langagière...*, op.cit., p. 86.

le temps on est amené à le situer dans le lieu (topographie), puis dans le milieu (noms d'unités, de chefs, de camarades). En théorie le journal est esclave des dates ; en fait cet esclavage est la meilleure des disciplines. Les dates constituent un cadre, un plan, elles empêchent l'adoption d'un plan artificiel et fantaisiste »²⁰. De ce point de vue, la mention « journal » sur la page de titre du livre de Barbusse relève bien de l'abus, voire de l'imposture.

Cru soutient qu'une certaine esthétique littéraire (qui ne se résume pas à la littérature) a servi concrètement à justifier la guerre, sa conduite, sa nécessité, le fait que des hommes aient accepté de sacrifier leurs vies, le fait que d'autres soient légitimés à sacrifier celle d'autrui. L'esthétique n'est pas un jeu gratuit, elle n'engage certes que ceux qui y croient, mais *Témoins* montre que nombreux ont été ceux qui lui ont accordé du crédit au même titre qu'à des idéologies politiques ou religieuses. Il n'est donc pas inutile de la confronter à ses responsabilités, et

une telle réflexion, grâce aux témoignages, pourrait avoir du sens dans les cours de littérature de l'enseignement secondaire. Comment mieux conclure sur ce point qu'en citant les propos de Daniel Mornet, combattant des tranchées lui aussi ? « On fait de l'épopée avec ce qui fut simplement la volonté sombre et résignée de ne pas s'abandonner et de vivre [...]. La vraie guerre, M. Cru a bien montré ce qu'elle fut pour la plupart de ceux qui l'ont gagnée, quand on s'en tient aux témoins vrais. Il l'a ramené, dans son chapitre V²¹, à son image petitement hideuse et mesquinement féroce, à son aspect de machine sans âme, à la chose subie, à tout ce qui est l'opposé du vertige ardent. Je ne sais rien de plus fort et, dans leur sobriété, de plus émouvant que ces quelques articles où M. Cru déchire les oripeaux et fait taire les fanfares. Et il est vrai que si partout, toujours [...], on enseignait, d'après M. Cru, ce que fut cette guerre, il n'y aurait jamais personne pour songer à faire une autre guerre. »²²

EJ Au-delà de l'œuvre de Jean Norton Cru : documenter le fonctionnement du corps social en crise grâce aux témoignages

Frédéric ROUSSEAU - Professeur d'histoire contemporaine à l'Université Montpellier 3-Paul Valéry. Ses travaux portent plus spécifiquement sur les sociétés en guerre, l'écriture de l'histoire, la question des sources (témoignage, photographie) et la muséohistoire (analyse des récits muséaux).

Résumé : Dans cet article, il s'agit d'essayer de mettre en perspective l'œuvre de Jean Norton Cru du point de vue du socio-historien. Dans une première partie, une étude du corpus de témoignages disponibles aujourd'hui permet de mesurer le processus, lent et inachevé, de différenciation sociale engagé depuis la publication de *Témoins* en 1929. Dans un second temps, il est proposé de considérer les témoignages, d'une part, comme autant d'actes sociaux, d'autre part, comme une source de première importance pour la documentation du monde social, son fonctionnement et ses normes, ses contraintes et ses possibles.

Mots-clés : témoin, témoignage, guerre, démocartie, social.

20. *Témoins*, op. cit., p. 85.

21. *Ibid.*, p. 27.

22. *Ibid.*, p. S93.

Témoins de Jean Norton Cru (1929) se caractérise par un projet – celui de dire la guerre pour empêcher son retour –, une réflexion sur l'écriture de l'Histoire, une méthode d'enquête et un corpus de textes qui parlent encore à l'historien et à bien d'autres chercheurs d'aujourd'hui¹. Solidement adossé à une pratique de lectures critiques de près de quatorze années doublée d'une expérience *in vivo* de la guerre de plus de deux années, Cru a tout d'abord proposé une définition du témoin et du témoignage correspondant peu ou prou à l'acception aujourd'hui la plus courante. Selon celle-ci, les témoignages sont des traces écrites du passé, constituées et laissées par des acteurs de premier plan — les initiés ! —, pour être transmises aux contemporains non-initiés ainsi qu'aux générations suivantes, à dessein ou non, comme autant de buttes-témoins mémorielles. À de rares exceptions près², cette prétention à l'institution du témoignage comme document de première main pour l'historien, et plus encore, du témoin ordinaire comme initié légitime à dire et à transmettre son expérience, fit l'unanimité contre elle au moment de la parution du gros livre. Aussi étonnant que cela puisse paraître,

aujourd'hui encore, l'œuvre de Cru fait l'objet de querelles aussi vilaines que dépourvues de sens ; mais tâchons de dépasser cela³. Plus de 85 ans se sont en effet écoulés depuis la première édition de *Témoins* ; le temps est peut-être venu de mettre en perspective ce travail demeuré inégalé et d'entrevoir comment il peut être prolongé, voire dépassé. Dans cette optique, deux dimensions seront ici abordées : dans un premier temps, il sera question de la composition du corpus des témoignages de la Grande Guerre disponible en ce moment si singulier du Centenaire ; puis dans un second, l'exploitation possible des témoignages selon une perspective plus large d'histoire sociale ; en l'occurrence, il s'agira alors d'essayer d'appréhender au plus près les comportements individuels et collectifs afin de mieux comprendre pourquoi et pour quoi les hommes et les femmes agissent de la manière dont ils agissent, dans une situation donnée ; dans cette optique, la Grande Guerre fournit le cadre d'investigation mais le questionnement vaut pour bon nombre de situations de crise et le programme d'enquête suggéré ouvre un certain nombre de pistes pour l'appréhension d'autres périodes de l'histoire, je pense particulièrement à la

1. Renaud Dulong, *Le Témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1998 ; Carole Dornier, Renaud Dulong (dir.), *Esthétique du témoignage*, Caen, Maison des Sciences de l'Homme, 2005 ; Christian Jouhaud, Dinah Ribard et Nicolas Schapira, *Histoire, Littérature, Témoignage*, Paris, Gallimard, Folio histoire, 2009, p. 337-344 ; Charlotte Lacoste, *Le Témoignage comme genre littéraire en France de 1914 à nos jours*, Thèse Sciences du langage et Littérature comparée, Universités Paris X et Paris VIII, sous la direction de Tiphaine Samoyault et François Rastier, 2 décembre 2011 ; de la même auteure *Séductions du bourreau. Négation des victimes*, Paris, PUF, 2010.

2. Citons Jules Isaac, Lucien Febvre ou encore Marc Bloch.

3. Il en est fortement question dans le livre collectif consacré aux *Témoins & témoignages. Figures et objets dans l'histoire du XX^e siècle*, sous la direction de Charles Heimberg, Frédéric Rousseau et Yannis Thanassakos, à paraître début 2016 aux éditions L'Harmattan, env. 400 p.

Seconde Guerre mondiale, à la Résistance, aux déportations ainsi qu'aux expériences concentrationnaires.

UN SIÈCLE DE TÉMOIGNAGES

Témoins, l'An I de la démocratie *testimoniale*

Tout à fait sciemment, Cru n'a considéré que les témoins ne dépassant pas le grade de commandant, autrement dit ceux qui ont eu, à l'instar des soldats du rang et des sous-officiers, les pieds dans la boue et la tête sous les obus et la mitraille. De fait, ce choix s'impose radicalement dès lors qu'il s'agit, effectivement, d'approcher, de dire et de transmettre l'expérience de guerre des combattants véritables, des hommes qui ont une connaissance intime de la guerre de l'avant. Or, jusque-là, l'entreprise de narration de la guerre était restée l'apanage des plus éminents personnages et autres grands chefs militaires dont l'une des caractéristiques, à quelques exceptions près, était précisément la grande distance les ayant séparés de la ligne de feu et du danger. À ce premier titre, la publication de *Témoins* en 1929 marque une vraie rupture et l'irruption dans le récit public de la guerre des soldats invisibles et inconnus, les combattants de base et autres hommes de terrain ; en somme, elle ouvre l'ère démocratique du témoin au sens où tout un chacun ayant vécu

la guerre ou tout autre expérience traumatique est posé, institutionnalisé, comme un témoin potentiel et légitimé non plus par sa condition (de chef, de noble, etc.) mais par son expérience personnelle. Pour autant, si *Témoins* ouvre alors une brèche qui ne se refermera plus, nous ne sommes qu'au tout début d'un processus de démocratisation de la parole publique où l'on va voir que les choses sont un peu plus complexes et surtout plus lentes à se dessiner. Ainsi, et malgré la mutation que sa révélation entraîne *de facto*, le corpus composé par Cru présente-t-il un biais important du point de vue de la représentation sociale et culturelle des témoins : en effet, 98,4 % appartiennent aux classes supérieures et moyennes-supérieures lettrées⁴. Les classes intermédiaires ne sont guère représentées que par quelques commerçants et encore, très marginalement (1,6 %). Quant aux témoins issus des classes populaires, ouvriers et surtout paysans, ils sont tout simplement absents du corpus de Cru. Compte tenu du rôle éminent joué par la paysannerie dans l'infanterie qui tient les tranchées, ce biais constitue évidemment un problème majeur. L'auteur de *Témoins* était d'ailleurs tout à fait conscient de son existence et appelait vivement ses camarades poilus les plus modestes à sortir des armoires et des greniers les témoignages ensevelis⁵. Eh bien, un siècle

4. Officiers de carrière (21,2 %), de membres du clergé (9,5 %), de médecins (8,5 %), de professeurs, savants, érudits (15,9 %), d'hommes de lettres (28 %), ou encore de juristes (9 %). Artistes (3,7 %), propriétaires (0,5 %) et quelques ingénieurs (2,1 %) complètent le panel.

5. Jean Norton Cru, *Témoins. Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en français de 1915 à 1928*, préface et postface de Frédéric Rousseau, Presses universitaires de Nancy, coll. « Témoins et témoignages », 2006 [1^{re} éd. Paris, Les Étincelles, 1929], p. 492.

après la fin de la guerre, on peut dire que son vœu a été en partie exaucé, en partie seulement.

De Témoins à 500 témoins⁶... La lente démocratisation de la prise de parole sur la guerre

Effectivement, force est de constater que, depuis 1929, le corpus des témoins de la Grande Guerre disponible et accessible tant aux lecteurs qu'aux chercheurs s'est non seulement accru mais profondément diversifié du point de vue de sa composition sociale. Un chiffre et trois pourcentages suffisent à prendre la mesure de la mutation : en effet, aux 250 témoins repérés par Cru se sont progressivement ajoutés 500 autres témoins dûment répertoriés et situés tant du point de vue civil, militaire que social par l'équipe de Rémy Cazals ; en outre, parmi ces 500 témoins, figurent de nombreux inédits et quelques témoignages de civil(e)s. Par ailleurs, et si l'on considère maintenant le corpus global (Cru + Cazals), celui-ci apparaît nettement plus équilibré dans sa représentation sociale des conditions et statuts : de 98,4 % chez Cru, la représentation des classes supérieures et moyennes supérieures lettrées tombe à 64,6 %. Les classes intermédiaires passent de 1,6 % à 7,9 %. Et surtout, les classes populaires représentent aujourd'hui 27,8 % du corpus global (42,1 % du corpus Cazals). Dans l'ensemble, le

corpus global disponible a donc connu un net rééquilibrage même s'il n'équivaut toujours ni à la composition sociale de la population française de 1914, ni d'ailleurs à celle du peuple des tranchées où la paysannerie était surreprésentée, cause de la longueur effarante des listes de tués figurant sur les monuments aux morts de nos villages ruraux. En outre, la comparaison des deux corpus constitués laisse entrevoir une autre surprise : en effet, si dans celui de Cru on compte près de 99 % de bacheliers (et parmi eux beaucoup sont aussi gradés de l'université), le corpus Cazals rassemble encore près de 40 % de témoins ayant fait des études supérieures auxquels on peut ajouter les 5 % d'instituteurs. Ainsi, malgré un fléchissement sensible, la surreprésentation des témoins éduqués et même très lettrés demeure une donnée fortement présente aujourd'hui au point que si l'on ne considère plus que les témoignages édités depuis 1998 seulement, 47,9 % des récits émanent encore de représentants de grandes lignées et de familles bourgeoises⁷. Cette relative inertie de la composition sociale du corpus est notamment à mettre au compte d'une plus grande proximité de ces classes privilégiées avec l'écrit et l'édition, le livre y étant toujours considéré comme un bon vecteur d'estime de soi et des siens. Quoiqu'il en soit, la démocratisation

Au-delà de l'œuvre de Jean Norton Cru : documenter le fonctionnement du corps social en crise...

de la prise de parole publique produit ses effets ; l'existence des nouveaux médias (internet) renforce le phénomène d'exposition croissante de la parole populaire ; au total, ce rééquilibrage encore relatif mais substantiel permet aux historiens de notre temps d'appréhender la guerre autrement qu'au travers des lunettes des représentants des seules classes supérieures, lettrées et... gradées⁸. D'ores et déjà, le discours souvent édifiant des élites sur la guerre se voit concurrencé – sinon contredit –, mais toujours nuancé, par la parole populaire⁹. La guerre des uns n'est décidément pas celle des autres¹⁰. Voilà le premier apport d'une lecture interclassiste des témoignages.

AU-DELÀ DE LA GRANDE GUERRE : DOCUMENTER LE FONCTIONNEMENT DU CORPS SOCIAL EN CRISE

Le témoignage comme expérience sociale

En soi, le maintien de cette distorsion par rapport à la composition sociale de la société signale à quel point le témoignage – ici l'acte consistant à restituer et à exposer dans l'espace public une expérience individuelle et collective – était et demeure une expérience sociale. Non seulement les témoins, et aujourd'hui leurs descendant(e)s, s'affirment en tant que personnages singuliers de l'Histoire ; ils ont estimé que leur expérience ou

celle de leur plus ou moins lointain parent valait la peine d'être transmise à d'autres, au-delà du cercle familial. Et clairement, effectuer cette démarche d'exposition ne va pas de soi pour tout un chacun. Un siècle après, l'édition du témoignage de son ancêtre demeure un acte socialement très marqué. Dans un certain nombre de cas, cela peut soulever des questions de représentation et de réputation. Par ailleurs, la publication d'un témoignage suppose la prise en compte des attentes des lecteurs potentiels, que ceux-ci soient clairement envisagés ou non. Cette anticipation pèse plus ou moins sur l'écriture, l'expression, le choix des thèmes et des termes eux-mêmes, sur la présentation de l'ouvrage, le choix de la maison d'édition, de l'iconographie, du préfacier. Le témoin écrit pour être lu. Et dans une large mesure, un témoin qui ne tiendrait aucun compte des représentations des lecteurs potentiels prendrait le risque de ne pas être compris et de rompre le lien tenu qu'il cherche à nouer avec ses confidents. C'est dire si tout témoignage exige d'être resitué dans son contexte d'écriture (guerre, censure, autocensure, etc.), d'édition et de réception. Il ne faut pas sous-estimer les effets de mode. En outre, tout témoignage s'inscrit dans une durée ; par nature, il s'agit d'un objet processuel, mouvant, instable, tout particulièrement en ce qui concerne

6. Rémy Cazals (dir.), *500 témoins de la Grande Guerre*, Éditions Midi-Pyrénées-EDHISTO, 2013.

7. De quoi rassurer un historien qui paraît s'en inquiéter, Jean-Noël Grandhomme, « Introduction. Pierre Waline. Des tranchées au Bureau international du travail », in Pierre Waline, *Avec les crapouillots. Souvenirs d'un officier d'artillerie de tranchée, 1914-1919*, texte présenté par Jean-Noël Grandhomme, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2009, p. 11.

8. Nicolas Mariot, *Tous unis dans la tranchée ? 1914-1918, les intellectuels rencontrent le peuple*, Paris, Seuil, 2013.

9. Rémy Cazals, André Loez, *Dans les tranchées de 1914-1918*, Pau, Éditions Cairn, 2008.

10. Nicolas Mariot, *Tous unis dans la tranchée ? 1914-1918, les intellectuels rencontrent le peuple*, op. cit.

les sentiments exprimés. C'est la raison pour laquelle tant de témoins peuvent paraître contradictoires à quelques heures d'intervalle. Aussi le chercheur préfère-t-il exploiter des témoignages constitués en corpus : de lettres (correspondances) ou de notations journalières (carnets, journaux) possédant une fréquence élevée sur une durée de plusieurs mois ou années. À rebours d'un usage fort répandu chez les historiens pressés, il ne s'agit plus d'extraire telle ou telle citation censée illustrer telle ou telle thèse plus ou moins préconçue que de reconstituer des carrières comportementales analysées dans leur plus ou moins longue durée. Ces analyses *longitudinales* des témoignages sont en définitive les plus à même de révéler les véritables motivations de leurs auteurs et plus encore d'en éclairer les fluctuations au-delà de telle ou telle exclamaison qui, prise isolément, nous renseigne fort peu.

Quelles sont précisément les motivations des acteurs ?

Les historiens discutent beaucoup des motivations des acteurs de l'histoire. Ils ont d'ailleurs tendance à être abusivement péremptoires sur le sujet. Ainsi, les engagements résistants d'hier font-ils aujourd'hui l'objet de relectures plus que surprenantes tendant à minorer et à démonétiser le rôle historique de la Résistance¹¹. S'agissant de la

Première Guerre mondiale, une vive controverse anime depuis plusieurs années le microcosme des « spécialistes » ; pour certains, l'union sacrée et le patriotisme seraient l'explication déterminante, non seulement de la durée mais aussi des formes et de la violence de la guerre. Pour l'essentiel, cette explication qui se veut définitive repose sur deux arguments : l'absence tout d'abord, exception faite de la Russie, de véritables oppositions à la guerre ; la faiblesse et le caractère tardif des mutineries françaises sont ainsi singulièrement mis en avant. Par ailleurs, l'étude des représentations de la guerre et de l'ennemi produites durant la guerre elle-même viendrait confirmer le profond investissement des sociétés dans la guerre. Plusieurs fortes objections peuvent être opposées à cette thèse : en effet, quand on parle de « sociétés », de qui parle-t-on exactement ? Et depuis quand une société forme-t-elle un corps homogène ? De fait, s'il n'est pas rare que la production culturelle (c'est-à-dire les discours, les images, les œuvres d'art, etc.) témoigne d'un certain « consentement » et parfois même de « haine de l'ennemi », il s'avère néanmoins que ces représentations sont pour l'essentiel celles des élites, produites et reproduites par elles, à des fins auto-légitimatoires et d'édition des masses, bref, à des fins de propagande de guerre ; sauf à

11. Se reporter aux deux recensions suivantes : Frédéric Rousseau, *Une histoire de la Résistance en minuscule*, recension d'Olivier Wieviorka, *Histoire de la résistance, 1940-1945*, Paris, Perrin, 2013 ; Charles Heimberg, *Résistance et Libération en Haute-Savoie, un relativisme et un brouillage mémoriel à géométrie variable*, recension de Claude Barbier, *Le Maquis de Glières. Mythe et réalité*, Paris, Perrin, 2014 ; et id., *Crimes de guerre à Habère-Lullin, Saint-Julien-en-Genevois, la Salévenne*, 2013, in *Revue En Jeu. Histoire et Mémoires vivantes*, Revue de la Fondation pour la mémoire de la déportation, n° 3, juin 2014, pp. 153-180.

considérer que ces représentations des élites valent pour l'ensemble du corps social, et ceci nonobstant les différences de conditions, de statuts, de fortunes, bref en niant l'existence des classes sociales et des rapports de domination, ces représentations n'éclairent guère que l'investissement dans la guerre d'un grand nombre des représentants des couches supérieures de la nation ; rien n'autorise à déduire de cette observation socialement fort circonscrite les sentiments et motivations des autres classes sociales constituant le vaste peuple des invisibles et des inaudibles de la société. Faut-il répéter que si la guerre n'est pas réductible à ses dimensions proprement militaires, stratégiques ou diplomatiques, elle ne l'est pas non plus aux seules représentations des élites ou de l'arrière ? Force est de reconnaître que les déclamations martiales répétées d'un Maurice Barrès, d'un Clemenceau ou les péroraisons racistes de tel ou tel homme de sciences n'éclairent pas beaucoup le comportement des paysans arrachés brutalement à leurs moissons un bel après-midi d'août, ni la promptitude qu'ils ont mise à rejoindre leur régiments respectifs et encore moins leur grande patience de quatre ans et demi. Une fois encore, dire cela ne revient pas à soutenir que les poilus des classes populaires n'éprouvaient aucun sentiment patriotique car bien que l'historien se trouve fort démunie pour le mesurer, le patriotisme des uns et des autres n'est pas en cause. D'ailleurs, pourquoi en douter ? En réalité le problème est ailleurs et réside

dans le fait que, quelles que soient son intensité et ses variations, ce sentiment ne saurait suffire à expliquer ni le succès de la mobilisation, ni la durée de la guerre, ni les formes que celle-ci a prises. Et pour atteindre le cœur et l'âme de l'ensemble du peuple appelé aux armes en août 1914, il faut tenter de l'approcher autrement qu'à partir des seuls discours des élites de l'époque. Précisément, les témoignages, de par leur nombre, de par leur diversité également, permettent aujourd'hui d'envisager un autre récit de la guerre qui tienne mieux compte de la multiplicité des situations en fonction des conditions sociales, des statuts, de l'âge, et... du genre ; bref, un autre récit de la guerre comme expérience sociale est possible ; certes, il paraîtra beaucoup moins unanimiste, mais il restituera l'extrême complexité et sinuosité des processus qui conduisent tel ou tel individu à agir dans tel ou tel sens ; sans jamais perdre de vue que ce même individu, à de très rares exceptions près, doit toujours être considéré comme une fraction indissociable d'un collectif, groupe, famille, communauté, agissant en étroite interaction avec ces différents cercles de connaissance.

À l'évidence, la situation de guerre bouleverse à l'instar d'autres crises majeures les vies de millions de personnes des deux sexes. Dès l'annonce de la mobilisation, c'est la routine de la vie quotidienne qui explose. Subitement, s'ouvre un nouvel espace d'actions, de réactions et d'interactions, particulièrement fluide et mouvant ; en somme, la guerre propose une *scène sociale* entendue ici

au sens le plus théâtral du terme, une scène composée d'acteurs et d'actrices évoluant au cœur d'une succession de véritables plateaux scéniques (par exemple, celui de l'annonce de la mobilisation, celui des préparatifs, celui du départ et de la séparation, celui de l'arrivée au dépôt régimentaire puis au front, celui du premier assaut, du premier bombardement subi, etc.) ; depuis l'annonce de la mobilisation jusqu'à l'éventuel retour à la fin de la guerre, chaque mouvement du corps et de l'âme prépare le suivant ; en ce sens, chacun des plateaux scéniques constitue un maillon de la chaîne qui structure le comportement des hommes et des femmes concernés ; malgré les apparences, tout maillon isolé de cette chaîne demeure muet face aux sollicitations de l'historien. Durant une crise majeure, de multiples situations surgissent et s'imposent aux individus et aux groupes auxquels ils sont rattachés affectivement, socialement et statutairement ; des décisions non anticipées, souvent inédites, doivent être prises. Prenons le cas de la mobilisation et du départ d'août 1914. Formidable et imprévu succès du point de vue des autorités : plus de 2,5 millions de Français rejoignent leurs régiments et le front en deux semaines ; véritable tour de force logistique en effet. Mais cette réussite observable prouve-t-elle l'intensité du sentiment patriotique des Français ?

Encore une fois, répétons-le, il ne s'agit pas de douter du patriotisme des Français ou des Européens de l'époque ; plus simplement, il s'agit de suggérer que l'invocation de ce

sentiment ne suffit pas à appréhender ce qui s'est véritablement passé en août 1914. En premier lieu, il convient de considérer que l'annonce elle-même de la mobilisation est un événement éminemment collectif ne laissant que bien peu d'espace à l'individu pensant, autonome et rationnel. Contrairement aux apparences, et cela vaut évidemment encore plus pour les hommes et femmes ordinaires, ce que l'on qualifie souvent abusivement de décisions ne sont généralement pas le produit d'une délibération personnelle et solitaire et relèvent fort peu de la spontanéité individuelle ; elles découlent au contraire d'un certain nombre d'héritages et d'apprentissages normatifs plus ou moins longs ; elles s'inscrivent en outre dans un intense processus interactionnel au cours duquel différents acteurs (parents, épouse, camarades, témoins, etc.) exercent une pression sociale sur le mobilisé. C'est l'occasion de redire combien l'emploi du terme de « consentement » est inapproprié pour rendre compte des actes de la plupart des acteurs ordinaires concernés. Ce terme suppose en effet un individu parfaitement autonome et rationnel, en mesure de délibérer et d'effectuer des choix et, donc, pleinement responsable. Or, cet homme est dans une très large mesure introuvable en août 1914, particulièrement dans les classes populaires. Qui, en effet, a véritablement le choix de (se) refuser (à) la guerre ? En réalité, tous les membres de la communauté nationale, riches et pauvres, grands et petits, partants et restants, sont

également touchés par l'annonce battue par le tocsin et le tambour. Ils le sont tous, et ils le sont ensemble. Ce fait est très important dès lors qu'il s'agit de qualifier la mobilisation et le départ d'individus.

En définitive, ce dont témoigne surtout le départ massif et quasi unanime de millions d'hommes, c'est des valeurs dominantes dans une société et à un moment donné, des valeurs partagées au sein des différents cercles de connaissance auxquels chaque mobilisé se sent attaché. Or, ces valeurs constituent un bouquet évidemment non réductible au seul patriotisme, quelle que fût par ailleurs son intensité lors de la mobilisation. Aussi, est-ce en portant une attention particulière aux gestes les plus fugaces, aux attitudes, aux différents mouvements du corps et plus encore, aux contextes sociaux précis dans lesquels ceux-ci surviennent que l'on peut éclairer et mieux percevoir ce bouquet de valeurs qui habite et fait agir tout individu. En tant que saynètes sociales successives, l'annonce de la mobilisation, les préparatifs du départ et le départ lui-même s'effectuent sous le regard enveloppant, attentif, affectueux et néanmoins fortement normatif des siens et des plus ou moins proches. Cette situation impose à chacun-chacune des manières d'être, des attitudes, des mouvements du corps ; bref, des devoirs. Comment faire le lâche quand tout le monde fait montre du courage qui sied non seulement à tout citoyen, mais aussi à tout homme bien constitué ? Grâce aux témoignages, l'observation, la décomposition, puis l'analyse

de ces scènes sociales cruciales qui engagent des millions d'individus dans une guerre longue sont propices à une meilleure appréhension du fonctionnement du monde social confronté à une crise majeure de cette espèce. L'enquête est fondamentalement transposable à d'autres séquences du même type où les questions de la vie, de la survie et/ou de la mort violente sont brutalement posées.

Au lieu de considérer et de prendre pour argent comptant l'opinion exprimée par tel ou tel témoin au moment où sonne le tocsin et de monter en généralité à partir de tel ou tel cas pris isolément comme simple illustration décontextualisée, il est plus intéressant de décomposer la scène sociale qui en définitive voit et montre chaque témoin non seulement se mobiliser mais être mobilisé. Et ce que disent encore les témoignages de la mobilisation, c'est que celle des hommes en âge d'être appelés constitue un moment-clé, éminemment complexe, un moment décisif aussi où l'individu ne s'appartient pas mais interagit avec ceux qui l'entourent ; chacun est et demeure en effet tout à la fois membre d'une communauté, d'une famille, d'une classe d'âge, d'une classe sociale, d'un genre. Chacun est et demeure fermement attaché et relié à ses différents cercles de connaissances et d'affection par une multitude de liens qui pour être souvent invisibles n'en sont pas moins très efficaces en terme d'orientation de toute conduite sociale. En fait, dès le retentissement des cloches ou du tambour, tout mobilisable est immédiatement sommé de réagir et d'agir sous

le regard de ses camarades, de ses parents, de tous ceux qui comptent à ses yeux, de tous ceux pour lesquels il compte, en adéquation avec les normes dominantes en vigueur. Chacun doit alors faire face et montrer *sa* face aux regards des autres. Cela concerne les jeunes comme les vieux, les hommes comme les femmes, ceux qui partent comme ceux qui restent. Et si cela ne suffisait pas, l'État et ses divers relais locaux (municipalités, gendarmes, instituteurs et curés, auxquels se joignent de nombreux notables) quadrillent littéralement la scène sociale de la mobilisation. L'intense émotion collective générée par l'annonce soudaine de la mobilisation générale, et dans le cas de la France, de l'invasion du pays, achève la fermeture des possibles disponibles. Comment dès lors refuser de partir ? Au moment où tout le monde est mobilisé et se mobilise, comment se distraire, individuellement, d'un courant aussi collectif, d'apparence aussi unanime ? Une fois ceci considéré, il devient particulièrement spéculatif de parler de consentement à la guerre des sociétés en guerre. Sauf dans certains cercles bien circonscrits, on ne

consent pas à la guerre ; et si l'homme et la femme ordinaires n'y consentent pas, c'est tout simplement parce que pour eux la question ne se pose pas en termes de choix. Pour des raisons légales, civiques et plus encore, psychologiques et sociales, à de très rares exceptions près, ils ne peuvent faire autrement que de rejoindre le flot des millions de mobilisés fermement canalisés vers les gares d'embarquement et de subir.

Ainsi donc, au-delà de l'œuvre de Jean Norton Cru et de son projet pacifiste né dans les tranchées bouleversées de Verdun, les témoignages peuvent aujourd'hui tenir un rôle crucial dans notre appréhension du fonctionnement du monde social en crise, et au-delà du monde social tout court, même s'il est vrai que toute crise génère une prise de parole particulière et exceptionnelle que la vie paisible et routinière ne sait pas susciter. Gageons en tout cas que les historiens, parmi d'autres chercheurs en sciences sociales, se saisiront de ce magnifique gisement disponible que sut nous révéler le poilu Jean Norton Cru.

ANNEXES

Annexe 1

James Shotwell, professeur d'histoire des relations internationales à l'Université de Columbia devient à la veille de l'entrée en guerre des États-Unis (1917) le directeur de la recherche à la Fondation Carnegie pour la Paix. Après avoir fait partie de la délégation états-unienne présente à la Conférence de la Paix de Paris, il devient pour la Fondation Carnegie le responsable éditorial d'une très importante série de monographies consacrées à l'impact de la Première Guerre mondiale sur la vie économique et sociale des nations touchées par la guerre. C'est dans cette prestigieuse collection que Shotwell avait projeté de publier ce qui allait devenir *Témoins*. Shotwell fut le principal soutien de Jean Norton Cru jusqu'au rejet de *Témoins* par le comité parisien de la Fondation.

Nous publions dans ce dossier deux lettres dans lesquelles Shotwell donne son appréciation du travail de Jean Norton Cru.

Lettre de James Shotwell à Jean Norton Cru le 21 septembre 1927.

« Dear Professor Cru:

I had read most of your manuscript before your letter came: I sat up last night, absorbed in it, I am free to say, as in no other volume in the War History. It is a very distinctive work and you have indeed put much of your life into it as I can see in every comment. I am passing it immediately and sending it on its way to Paris for the French Board to give their ratification. So you see I have anticipated your desires already.

Editorially, I have only one reservation in the midst of all my cordial, and I think I should say enthusiastic, approval of it for the War History. The reservation is one which arises from the very nature of your approach to the problem and it is this. Have you applied too generally a criterion of criticism based upon your own experience in the war? Does this inject a subjective element into the judgements passed upon the works of others who may not have had the same experience? Sometimes I think I detected an impatience which you will want to tone down when you see the comments in cold type, for after all, even the literary impressionist work of those not actually at the front may have had a justification of its own, so long as it is properly labelled and is not to be mistaken for authentic experience. In short, I think there

is a slight overproportion of negative criticism which will be relatively less valuable in future than the positive in view of the fact that the negative element is not likely to be looked up by a reader who is warned off it, whereas the positive and approving comment should send a reader to the text. I have not the time at present to go into this matter in detail and do not want to hold up your book. But I really think that there are passages that would be better toned down. Also, when an author or a book is of little value, the bibliographical and biographical data is sometimes quite too long. You remember I spoke about this when we were together. I realize that in some instances this is due to the extent of the search which you have had to make to verify your data. But the finished book will suffer from it.

I am therefore going to suggest this. I think you should have a care-free holiday while this manuscript is on its way to Paris. Then while it is being read over there in the early weeks of the New Year, I should like to ask of you that you go through the copy in your possession with a blue pencil in your hand for ready use thinking of the reader and not of the author's effort to establish his facts and cut quite liberally in the case of the unimportant or inadequate authors and documents. If you could do this by the fifteenth of January and then let me send your revised text of your own re-edited manuscript to Paris, instead of making your cor-

rections on the proof, it would save much time and also save me considerable cost. I have not done this myself in the case of your volume for two very good reasons which, after all, reduce themselves to one! I have not the time at present and would have to delay the reading of your text for at least six weeks if I were to undertake this myself. As it is, by relying upon your own cooperation, the manuscript is already this very morning moving on its journey to Paris. I mean that it has got as far as the desk in the room from which things go to Paris!

I am turning over your note to my office for the purpose of sending you back what we have so that you can look over the detail of those few pages you refer to.

Finally, let me congratulate you most sincerely upon the completion of a work which is, I think, without parallel in the history of criticism. I like your introduction very much indeed. If, in the course of your revision, you want to add anything to that I shall be only too happy to see it inserted, for I think you have mobilized for the service of peace your long years of service in the war. It may be, after all, that in spite of cynicism in these post-war days, the World War may yet offer us the greatest single step towards the abolition of war itself. I shall add a paragraph to my general introduction characterizing the volume as a contribution to this great cause.

With my best wishes for the holiday so long deferred, if I may say so, so brilliantly achieved. »

Lettre de James Shotwell à Babcock, président du comité français de la Fondation Carnegie à Paris, qui accompagne l'envoi à Paris du manuscrit du livre de Jean Norton Cru, 21 décembre 1927.

« Dear Babcock:

This mail will take along a volume in the War History which I should like to have your own judgement upon as well as that of the French Editorial Board, although formally I am referring it to them through you. Is is a volume by Professor Cru "Les Souvenirs des tranchées". It is a kind of literary criticism which I think has no exact parallel in the history of literary criticism. I needn't describe it as it tells its own our History. My only query is as to strictures passed upon books in the rejected lists or those which Professor Cru does not regard as giving authentic information as to the soldiers life at the front and his

psychology. I have asked him to cut this part down somewhat and also to lessen the biographical data. He will do this and send along his slightly amended copy for the press sometime in January. But the changes he will make will so relatively slight that the text should be judged as it stands. For my own part I am ready to accept it as a first-class contribution to our understanding of what war really is. For, while the volume is not just what I planned or expected, I think it contains more of a corrective of existing ideas than any other that I have ever read. Take his analysis of Barbusse, for instance, is it not very illuminating? I venture to drag you into this editorial problem because of your interest in literary criticism as well as the fundamental purposes of our War History. I hope you don't mind.

Sincerely yours. »

Annexe 2

Présentation de la préface de l'édition allemande de *Du témoignage, Jean Norton Cru, Wo ist die Wahrheit über den Krieg? Eine kritische Studie mit Berichten von Augenzeugen.*

Où se trouve la vérité sur la guerre ? En 1932 paraît en Allemagne un ouvrage qui pose cette question lancinante à la guerre passée, celle de 1914-1918, qui ne s'appelle pas encore la Première Guerre mondiale. C'est le titre de la traduction allemande (à notre connaissance, il s'agit de la seule traduction jusqu'à présent) du second livre de Jean Norton Cru. Paru deux ans auparavant en France, *Du témoignage*¹ résume, sous un format plus restreint et donc plus facilement accessible au grand public, les points les plus saillants de son grand livre *Témoins*² qui, quant à lui, n'a jamais été disponible qu'en français.

Le titre a donc été entièrement altéré. Formulé en question polémique, il est plus percutant, plus apte à retentir dans les oreilles allemandes. Aussi confère-t-il au texte un sens intimement lié à l'actualité. Le contexte socio-politique qui accueille *Du témoignage* dans la République de Weimar est effectivement difficile. En 1932, le nazisme n'a pas encore parachevé son ascension

triomphale au Reichstag. Pourtant, son pouvoir ne cesse de croître dans une société tourmentée par les aléas d'une crise économique et sociale profonde. Déployant une forte propagande, il reprend une interprétation de la guerre passée avec son apanage de légendes et de mensonges connus. Chercher à établir la vérité apparaît comme l'un des enjeux majeurs.

Malgré la transformation du titre, il s'agit bien du texte de Jean Norton Cru, traduit en allemand par T. et P. Finchmann. Les deux parties de l'édition originale en français sont bien présentes. La première résume, au travers de ses cinq chapitres thématiques, les points cruciaux de l'introduction de *Témoins*, expliquant et défendant à la fois l'approche et la perspective de Norton Cru (1. *Die Kriegsgeschichte und die Augenzeugen*, 3. *Die Berichte von Augenzeugen*³) et insistant sur l'apport des témoignages à la connaissance de la guerre (5. *Was uns der Krieg von Menschen Lehrt*), sous condition de savoir et de pouvoir distinguer la vérité du mythe et de la stylisation littéraire (2. *Die Legenden*, 4. *Literatur und Zeugenberichte*). La seconde partie (*Kurzdarstellung des Krieges nach einigen guten Augenzeugen*⁴) contient les

exemples des témoignages, choisis pour leur qualité documentaire, portant sur plusieurs thèmes symptomatiques de l'expérience combattante.

Dans sa préface (p. V-VIII), Martin Rade, professeur de théologie à l'université de Marburg, ne cache pas son enthousiasme soulignant que : « Les deux parties de l'ouvrage sont pour nous, Allemands, de grande valeur » (p. V). Il salue tout d'abord la démarche critique de Cru, tant décriée par d'autres. Seule une analyse rigoureuse des récits peut les délester de tout artifice afin de ne fournir rien d'autre que la vérité (p. VI). Il insiste : « Je pense que la littérature de guerre de tous les peuples doit se soumettre à un tel jugement. Moins de poésie, moins de fantaisie, moins de pathos et de *pectus*⁵, seulement une sobre reproduction de la vérité est ce dont les peuples ont besoin. Concernant la guerre, ils courrent encore aujourd'hui dans un vrai brouillard et ténèbres » (p. VI). Pour éclairer le peuple allemand éperdu et dupé par la propagande, il faut savoir expliquer : « Que signifie vraiment l'expérience du front ? Que signifie-t-elle aujourd'hui pour moi, pour la génération d'après-guerre, pour mon peuple, pour l'humanité ? Qu'était l'expérience du front ? De quoi rentrait-il dans la guerre ? » (p. VI) C'est l'apport des documents proposés par Cru dans la seconde partie.

Le préfacier s'empresse d'ancrer dans l'actualité allemande de 1932 les mérites principaux de l'ouvrage présenté : « Quant aux renseignements

documentaires des champs de bataille, nous avons besoin de nous rappeler quelle signification l'expérience du front a encore aujourd'hui dans notre débat public » (p. V). Sa réflexion s'avance plus loin encore. « Nous, Allemands, nous trouvons encore un troisième intérêt à ce livre. Notre avenir, ainsi que l'avenir de notre civilisation européenne entière, dépend de notre capacité à trouver la bonne attitude vis-à-vis de la France. Voici l'œuvre d'un Français, qui nous laisse pénétrer dans les profondeurs de la mentalité française. Sommes-nous alors si différents que nous devions nous méfier l'un de l'autre et penser une guerre à venir ? » (p. VII). En effet, pour le préfacier, « un accord franco-allemand est la meilleure garantie de la paix en Europe » (p. VIII). « Mais pourquoi est-ce si difficile de parvenir à un tel accord ? » s'insurge-t-il. Lire les témoignages de ces hommes, naguère menaçants de l'autre côté de la ligne de front et aujourd'hui auteurs de textes dépourvus de tout effet rhétorique gratuit, lui semble à lui aussi être le meilleur outil pour percevoir la similarité des expériences et des ressentis et abandonner toute velléité d'animosité mutuelle.

Aujourd'hui, il est difficile de connaître avec précision l'accueil réservé à la traduction de *Du témoignage* Outre-Rhin, et de mesurer son impact. Nous n'avons pas de bilan de tirages ni de ventes. Aux yeux du parti nazi, il incarnait toutefois un danger suffisant pour justifier un autodafé⁶, belle consécration en somme.

Helena Trnkova

1. Jean Norton Cru, *Du Témoignage*, Paris, Gallimard, coll. « Les documents bleus. Notre temps n° 30 », 1930.
2. Jean Norton Cru, *Témoins. Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en français de 1915 à 1928*, préface et postface de Frédéric Rousseau, Nancy, Presses universitaires de Nancy, coll. « Témoins et témoignages », 2006 [1^{re} éd. Paris, Les Étincelles, 1929].

3. 1. L'Histoire militaire et les témoins oculaires. 3. Le témoignage des témoins oculaires. 5. De la connaissance de l'homme par la guerre. 2. Les légendes. 4. Littérature et témoignage.

4. Esquisse de la guerre d'après les bons témoins.

5. Que l'on peut traduire ici par « forfanterie », renvoyant à ces hommes qui bombent le torse (leurs pectoraux).

6. Jean Norton Cru, *Du Témoignage*, Paris, Allia, 2008, p. 118.

Jean Norton Cru, *Wo ist die Wahrheit über den Krieg ? Eine kritische Studie mit Berichten von Augenzeugen*, Verlag Potsdam, Müller & I. Kiepenheuer, 1932.

V O R W O R T

(Martin Rade, Professor der Theologie in Marburg)

Im Oktober 1929 erschien in Paris ein umfangreiches Buch "Témoins". Jean Norton Cru gab darin eine kritische Studie über die den Weltkrieg behandelnde Kriegsliteratur. Diese Kritik bedeutete wirklich eine Krisis, denn es ist ein Gericht über sie im Dienste der Wahrheit. Und diese Kritik schlug ein.

1931 lässt Cru ein zweites Buch folgen: „Du Témoignage“. Es verteidigt seine Methode und liefert damit einen prinzipiellen Beitrag zur Wissenschaft vom Kriege. Indem es eine Reihe urkundlicher Berichte von der Front wiedergibt, eröffnet es zugleich unmittelbaren Einblick in die Psyche des Frontsoldaten.

Beide Teile des Buches sind für uns Deutsche von hohem Wert.

Was die urkundlichen Mitteilungen aus dem Felde betrifft, so brauchen wir uns nur darauf zu besinnen, was für eine Bedeutung das Fronterlebnis noch heute in unserer öffentlichen Diskussion hat. In politischen Versammlungen und auch sonst beruft sich der Redner gern und mit Leidenschaft, wenn er draußen gewesen ist, auf sein Fronterlebnis. Und wir, die wir zu alt oder zu jung waren, um damals mitzukämpfen, nehmen uns das mit Ehrfurcht zu Herzen; die vorgetragenen Ansichten des Redners gewinnen für uns damit ein Gewicht, das sie sonst nicht haben würden; jedenfalls sinkt diesem Appel gegen-

über unser Mut, dem Wackeren zu widersprechen. Sieht man aber näher hin, so zieht ein jeder dieser einstigen Kriegssoldaten aus seiner Erfahrung andere Schlüsse. Oft ist die Berufung auf seine kriegerische Vergangenheit nur ein rhetorischer Effekt. Und im Hörer bleibt die peinigende Frage zurück: Ja, was bedeutet eigentlich das Fronterlebnis? Was bedeutet es heute für mich, für die Nachkriegsgeneration, für mein Volk, für die Menschheit? Was war es um das Fronterlebnis? Was war es um den Krieg? — Diese Frage empfängt Antworten aus den Dokumenten des zweiten Teils des hier nunmehr deutsch vorliegenden Buches.

Der erste Teil ist von ganz anderem Interesse. Er erklärt nicht nur den landläufigen Kriegsgeschichten, nein auch der üblichen Kriegsgeschichte den Krieg und führt ihn rücksichtslos. Allein im Dienste der Wahrheit. Wo sind die Urkunden eurer Erzählung? fragt Cru. Aus welchen Quellen fließen eure Kenntnisse und Vorstellungen? Habt ihr ihre Zuverlässigkeit gründlich geprüft? Ihren Wert richtig abgestuft? Habt ihr Mythos, Legende, Anekdote (so wichtig oder amüsant sie an ihrem Orte sein mögen) gewissenhaft ausgeschieden, wo ihr nichts anderes geben solltet und wolltet als die Wahrheit? Das was war und wie es war?

Ich glaube, die Kriegsliteratur aller Völker hat sich diesem Gericht zu beugen. Weniger Poesie, weniger Phantasie, weniger Pathos und Pectus, mehr nüchterne Wiedergabe der Wirklichkeit ist es, was die Völker brauchen. Sie laufen ja, was den Krieg betrifft, noch heute in lauter Dunst und Dunkel dahin.

Wir Deutschen nehmen noch ein drittes Interesse an diesem Buch. Unsere Zukunft, wie die Zukunft unserer ganzen europäischen Völkerwelt hängt davon ab, dass wir das richtige Verhältnis zu Frankreich finden. Nun ist hier das Werk eines Franzosen, das uns tief hineinschauen lässt in die französische Mentalität. Sind wir denn so verschiedenen Geistes, dass wir fortfahren müssen, uns zu misstrauen, und an künftige Kriege zu denken? Ihr deutschen Frontkämpfer, lest die Zeugnisse dieser Briefe: ist das nicht „Bein von eurem Bein, Fleisch von eurem Fleisch“? Nicht nur gleiches Schicksal, sondern auch gleiches Empfinden, Wollen und Urteilen? Und zu der schnell fertigen Meinung, Cru sei doch nur ein Einzelner, und eine Schwalbe mache keinen Sommer: mir liegen 24 Besprechungen des Buches aus großen und kleinen französischen Zeitungen vor, die alle der Anerkennung und Zustimmung voll sind: nein, wir haben nicht Extravaganten eines Outsiders vor uns, sondern eine wirkliche Stimme aus unserem Nachbarvolke selber.

In Paris wurde am selben Tage, am 8. Juli, sowohl von Herriot wie von unserem Reichskanzler von Papen und unserem Außenminister Neurath eine Abordnung der Ciamac empfangen, d. i. die „Internationale Arbeitsgemeinschaft der Kriegsgeschädigten und Kriegsteilnehmer“. Sie umfasst mehr als 4 Millionen Mitglieder aus Kriegserfahrenen aller

europäischen Länder. Wiederholte Beschlüsse der Ciamac haben gefordert, dass der deutsch-französische Gegensatz, der die Ursache so vieler Kriege in Europa gewesen ist, endlich verschwinde und an seine Stelle eine enge Zusammenarbeit der beiden benachbarten Völker trete. Denn nur diese Zusammenarbeit könne den europäischen Frieden und die Wiederbelebung der Wirtschaft verbürgen. Die Deputation mutete den Regierenden zu, sich ein Beispiel an denen zu nehmen, die vier Jahre lang in den Schützengräben einander gegenüber gelegen haben und doch als Erste den Mut fanden, den Geist der Feindseligkeit zu überwinden, vertrauensvolle Beziehungen wieder anzuknüpfen und ohne Groll miteinander zu arbeiten. Sie bekannte sich zu dem deutsch-französischen Einvernehmen als der besten Bürgschaft für den europäischen Frieden. — Welcher Verständige zweifelt daran, dass das wäre? Und warum ist es so schwer, zu einem solchen Einvernehmen zu kommen?

Ich bin glücklich, ein Buch wie das von Cru im Namen meiner Volksgenossen begrüßen und befürworten zu dürfen.

Möge es die Leser finden, die es verdient, und vor allem denen, die über den Krieg und über jenen unseren Krieg reden und schreiben, das Gewissen schärfen. Vielleicht ist Gewissenhaftigkeit in keiner Wissenschaft nötiger und schwerer als in der Kriegsgeschichte.

PRÉFACE¹

(Martin Rade, professeur de théologie à Marburg)

En octobre 1929 paraissait à Paris un livre volumineux intitulé *Témoins*. Jean Norton Cru y proposait une étude critique de la littérature de guerre issue de la Grande Guerre. Cette critique exprimait réellement une *crise*, celle d'un tribunal au service de la vérité. Et cette critique fut un succès.

1931 voit la publication d'un deuxième ouvrage de Cru : *Du Témoignage qui plaide pour sa méthode et fournit ainsi une contribution fondamentale à la connaissance scientifique de la guerre*. En reproduisant une série de récits authentiques du front, il ouvre un aperçu direct sur la psyché du soldat.

Pour nous, Allemands, les deux parties de l'ouvrage sont d'une grande valeur.

Pour ce qui est des renseignements documentaires issus des champs de bataille, nous avons besoin de nous rappeler quelle signification l'expérience du front prend encore aujourd'hui dans notre débat public. Dans les réunions politiques et ailleurs, l'orateur, quand il l'a vécue, aime se référer avec passion à son expérience du front. Et nous qui étions trop vieux ou trop jeunes pour participer au combat, prenons ce récit à cœur avec un grand respect ; ainsi, les positions exprimées par l'orateur prennent pour nous un poids qu'elles n'auraient pas s'il n'y avait pas eu cette expérience ; en tous cas, lorsque nous sommes confrontés à cette évo-

cation, nous manquons d'audace pour contredire le soldat courageux. Mais si l'on regarde de plus près, chacun de ces combattants tire des conclusions différentes de son expérience. Souvent, le renvoi à son passé guerrier ne constitue qu'un effet rhétorique. Et pour l'auditeur, reste la question douloureuse : « Oui, que signifie vraiment l'expérience du front ? Que signifie-t-elle aujourd'hui pour moi, pour la génération d'après-guerre, pour mon peuple, pour l'humanité ? Qu'était l'expérience du front ? Et celle de la guerre ? » Cette question reçoit des réponses dans les documents de la deuxième partie de cet ouvrage désormais disponible en allemand.

La première partie est d'un tout autre intérêt. Elle n'attaque pas seulement les récits de guerre traditionnels, mais également l'histoire habituelle de la guerre et elle mène ce combat sans concession, au service exclusif de la vérité. Où sont les actes justifiant vos récits ? demande Cru. De quelles sources tirez-vous vos informations et vos idées ? Avez-vous scrupuleusement vérifié leur fiabilité ? Avez-vous correctement estimé leur valeur ? Avez-vous consciencieusement exclu le mythe, la légende, l'anecdote (aussi importants ou amusants qu'ils puissent être), là où vous ne deviez et vouliez ne livrer rien d'autre que la vérité ? Sur ce qui s'est passé et comment cela s'est passé ?

Je pense que la littérature de guerre de tous les peuples doit se soumettre à un tel jugement. Moins de poésie,

moins de fantaisie, moins de pathos et de *pectus*, les peuples ont seulement besoin d'une sobre reproduction de la vérité. Concernant la guerre, ils courrent encore aujourd'hui dans un épais brouillard enténébré.

Nous, Allemands, trouvons encore un troisième intérêt à ce livre. Notre avenir, ainsi que l'avenir de notre civilisation européenne entière, dépend de notre capacité à trouver la bonne attitude vis-à-vis de la France. Voici l'œuvre d'un Français, qui nous laisse pénétrer dans les profondeurs de la mentalité française. Sommes-nous donc si différents que nous devions nous méfier l'un de l'autre et penser à une guerre à venir ? Vous, les combattants allemands du front, lisez les témoignages de ces lettres : ne s'agit-il pas de « l'os de vos os, de la chair de votre chair² » ? Non seulement le même destin, mais également la même sensibilité, la même volonté, le même jugement ? Et à propos de l'opinion trop vite établie que Cru ne serait qu'un solitaire et qu'une hirondelle ne fait pas le printemps, je dispose de 24 recensions du livre issues de journaux français de plus ou moins grande importance qui sont pleins de reconnaissance et d'approbation. Non, nous n'avons pas face à nous les extravagances d'un marginal, mais réellement la voix populaire de notre voisin.

À Paris, aujourd'hui même, le 8 juillet, Herriot et notre chancelier du Reich von Papen ainsi que notre ministre des affaires étrangères Neurath ont reçu

une délégation de la Ciamac, c'est-à-dire la « Conférence internationale des associations de mutilés de guerre et anciens combattants ». Elle compte plus de 4 millions de membres, vétérans de tous les pays européens. A maintes reprises, la Ciamac a pris des décisions demandant que l'antagonisme franco-allemand, cause de tant de guerres en Europe, disparaîsse enfin au profit d'une coopération étroite entre les deux peuples. Seule cette coopération pourrait garantir la paix en Europe et un nouvel élan économique. La délégation demandait aux gouvernants de prendre exemple sur ceux qui avaient été face à face dans les tranchées pendant quatre ans et qui néanmoins ont eu le courage de dépasser l'esprit d'hostilité pour renouer des relations confiantes et travailler ensemble sans rancune. Elle défendait l'entente franco-allemande comme étant la meilleure solution pour une paix européenne. Quelle personne sensée douteraient de son bien-fondé ? Et pourquoi est-il si difficile d'atteindre une telle entente ?

Je suis heureux, au nom de mes compatriotes, de saluer un livre comme celui de Cru et de m'exprimer en sa faveur. Puisse-t-il trouver les lecteurs qu'il mérite et surtout aiguillonner la conscience de ceux qui parlent et écrivent sur la guerre en général et sur notre guerre en particulier. Il n'existe peut-être aucune autre science dans laquelle la conscience est plus nécessaire et plus difficile que dans l'histoire de la guerre.

1. Traduction de l'allemand par Brigitte Hussar-Rault.

2. Citation tirée de la Bible.

CHRONIQUE DES ENJEUX D'HISTOIRE SCOLAIRE

Laurence De Cock et Charles Heimberg

EJ Fausses nouvelles et bobards, un thème pour l'histoire scolaire¹

Laurence DE COCK - Professeure agrégée dans un lycée parisien, chargée de cours à l'université Paris VII, associée au laboratoire ECP, université Lyon II.

Charles HEIMBERG - Professeur de didactique de l'histoire et citoyenneté, université de Genève.

« I. PRÉSENTATION DU TÉMOIN

Ces pages seront-elles jamais publiées ? Je ne sais. Il est probable, en tout cas, que, de longtemps, elles ne pourront être connues, sinon sous le manteau, en dehors de mon entourage immédiat. Je me suis cependant décidé à les écrire. L'effort sera rude : combien il me semblerait plus commode de céder aux conseils de la fatigue et du découragement ! Mais un témoignage ne vaut que fixé dans sa première fraîcheur et je ne puis me persuader que celui-ci doive être tout à fait inutile. [...]

Je n'écris pas ici mes souvenirs. Les petites aventures personnelles d'un soldat, parmi beaucoup, importent en ce moment assez peu et nous avons d'autres soucis que de rechercher le chatouillement du pittoresque ou de l'humour. Mais un témoin a besoin d'un état-civil. Avant même de faire le point de ce que j'ai pu voir, il convient de dire avec quels yeux je l'ai vu. »

Marc Bloch, introduction de *L'Étrange Défaite*²

1. Ce texte est une adaptation pour cette chronique des enjeux d'histoire scolaire d'une intervention de Charles Heimberg au colloque consacré à Jean Norton Cru à Genève en décembre 2014.

2. Reproduit dans Marc Bloch, *L'Histoire, La Guerre, la Résistance*, Paris, Quarto Gallimard, 2006, p. 525. Ce texte a été rédigé en 1940 et publié après la guerre et l'exécution de l'auteur par les Allemands.

Le rapport entre histoire et témoignages relève de l'interaction constante entre histoire et mémoires et soulève la question de l'usage public de l'histoire et du passé, qui est souvent un mésusage. Comment les spécialistes de ce passé appréhendent-ils toutes ces expressions qui ne viennent pas forcément de leur sérail et qui troublent parfois la bien-séance qu'ils aimeraient préserver dans leur tour d'ivoire ? Si une doxa tyrranise à souhait le travail de l'histoire critique, elle ne concerne qu'une partie seulement des manifestations de l'usage public du passé, et les témoignages y tiennent une part sans doute modeste. D'ailleurs, parmi les postures problématiques les plus périlleuses, il en est aussi qui proviennent non pas de témoins, mais d'historiens. N'est-ce pas en effet un docteur en histoire de la Sorbonne particulièrement égaré qui a qualifié de « gangue mémorielle » la part des témoignages dans un ouvrage récent et déplorable consacré au maquis des Glières, ce haut-lieu de la Résistance situé non loin de Genève³ ? Et que dire de ces attaques surprenantes, mais encore récentes, contre l'œuvre de Jean Norton Cru, par un autre auteur ? Non content de s'en prendre à une prétendue rigidité de la méthode critique de Cru, en confondant à dessein la

critique des témoignages par un témoin de son temps avec la mise à distance qu'effectue potentiellement le travail d'histoire quelques décennies plus tard, il écrit par exemple que « tout se passe comme si Norton Cru anticipait les mécanismes propres au négationnisme né dans les années 1950 du constat avéré de contradictions et d'outrances inscrites dans certains témoignages d'anciens déportés. Il n'est [dès lors] guère surprenant de constater que Paul Rassinier s'est appuyé sur l'exemple de Cru »⁴.

Le fait d'être revenu à nouveau, encore dans les années 2000, sur cette association inacceptable de Jean Norton Cru et du négationnisme ne mériterait pas la moindre attention de notre part si cela ne nous disait pas quelque chose de fort sur le travail de Cru et sur l'actualité de son travail de témoin agissant, de témoin-chercheur et participant, pour reprendre une belle formule de Marie-José Chombart de Lauwe⁵. En effet, tout cela n'est pas dû au hasard et s'inscrit bien dans un air du temps. L'intérêt de la méthode d'authentification développée dans *Témoins*, qui a sans doute un caractère scientifique sans être pour autant spécifiquement historienne, consiste justement à vouloir préserver une exigence de vérité, par fidélité aux camarades tombés au front, mais

3. Claude Barbier, *Le Maquis de Glières. Mythe et réalité*, Paris, Perrin, 2014, p. 19.

4. Christophe Prochasson, « Les mots pour le dire : Jean-Norton Cru, du témoignage à l'histoire. », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 4/2001 (n° 48-4), pp. 160-189 (163 pour la citation). URL : www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2001-4-page-160.htm, consulté le 20 octobre 2015.

5. Notamment dans son intervention au colloque de la Fondation pour la mémoire de la déportation de 2012 qui portait sur les témoins. Voir l'enregistrement vidéo, en particulier tout à la fin : https://www.youtube.com/watch?v=3REy_F83Sxc, consulté le 20 octobre 2015. Voir aussi Marie-José Chombart de Lauwe, *Résister toujours. Mémoires*, Paris, Flammarion, 2015, notamment le chapitre VII, « Mon combat pour l'enfance », pp. 257-277.

aussi pour ne pas laisser les traces de cette expérience traumatisante collective en dénaturer le sens au fil du temps. La construction du corpus de témoignages et de sa critique constitue ainsi une expérience et une source d'une grande richesse.

Une question se pose toutefois : pourquoi tant de haine et tant de hargne ? Sans doute parce que l'actualité de *Témoins* consiste précisément, encore et toujours, à contrarier des discours contemporains sur les acteurs, sur leurs expériences et sur leurs sentiments qui s'inspirent davantage des productions culturelles de l'époque que de ce qu'ils nous ont laissé. À l'évidence, le témoin et le témoignage peuvent contrecarrer et déranger des points de vue historiographiques du présent ; et une œuvre comme celle de Cru contribue à prolonger ce phénomène bien au-delà de l'existence de ces acteurs et témoins.

Rappelons aussi que Jean Norton Cru n'entendait pas écrire l'histoire, mais la préparer par des matériaux. C'est là une précision importante qui nous ramène à cette interaction constructive possible et souhaitable entre histoire et mémoires, loin des tours d'ivoire historiennes : « Nous croyons donc, écrit-il en effet⁶, que notre époque est la meilleure pour entreprendre la préparation des matériaux. L'avenir, trouvant des matériaux abondants, divers et prêts à servir, aura sur nous un avantage incontestable pour travailler à l'histoire proprement dite. »

6. Jean Norton Cru, *Témoins*, préface et postface de Frédéric Rousseau, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2006 (1929), p. 26.

À partir notamment des réflexions de deux témoins de la Grande Guerre, Marc Bloch et Jean Norton Cru, la question se pose alors de savoir dans quelle mesure les fausses nouvelles et les innombrables bobards de la guerre présentent un intérêt pour l'apprentissage de l'histoire. Et lequel. Cette thématique porte en elle toute la question du rapport à la vérité en histoire et des possibilités de l'examiner à l'échelle des acteurs dans le passé comme dans le présent. Elle est donc centrale pour l'apprentissage de l'histoire.

« PRÉSENTATION DU TÉMOIN »

Quand Marc Bloch ouvre *L'Étrange Défaite* en se présentant d'emblée comme un témoin, il fait valoir au moins deux idées fondamentales. La première, c'est que l'histoire relève bien d'une interrogation du passé à partir de questions du présent, ce qui vaut d'abord dans ses études sur la période médiévale, mais aussi pour des essais sur un passé très proche auquel il applique des méthodes d'analyse de même nature. La seconde, c'est que la parole testimoniale, qui doit évidemment être dûment identifiée, remise dans son contexte et soumise à la critique historienne, n'en constitue pas moins de fait une source qui est potentiellement intéressante.

Or, telle est bien là la question fondamentalement posée en premier lieu au travail d'histoire : par quel moyen, par quel support, par quel intermédiaire

est-il le mieux possible de percevoir la réalité d'un passé dans son présent ? Une question qui, sur le plan scolaire, se pose en d'autres termes, mais en fin de compte pour la même finalité. Comment permettre en effet aux élèves, non sans avoir préalablement éveillé leur curiosité, d'imaginer et de comprendre autant que possible des situations du passé dans lesquelles des acteurs et actrices ont eu à agir, à faire des choix ? Les réponses à cette question vont tellement peu de soi qu'elles suscitent parfois des réponses qui peuvent se révéler à la fois généreuses, sans doute bien intentionnées, mais non moins problématiques.

Parmi celles-ci, il y a par exemple cette expérience de la construction d'une tranchée de la Première Guerre mondiale dans la cour d'une école secondaire⁷. « Ceux qui se trouveront dans la tranchée devront garder l'œil bien ouvert ! Les filles sont sûres que « **Les profs vont nous attaquer !** » Un brancard est d'ailleurs prévu, au cas où. Un garçon s'inquiète : « **On ne va quand même pas nous envoyer du gaz moutarde !** » Au-delà de toutes les bonnes intentions qui se manifestent

ici, est-il vraiment pertinent et utile de faire passer une nuit dehors en pleine saison froide à des élèves pour qu'ils comprennent vraiment, ou autant que faire se peut, ce qui s'est passé pendant la Grande Guerre, et surtout ce qu'y ont vécu les poilus ? Ici, la grande leçon de Marc Bloch, reprise par Carlo Ginzburg⁸, s'impose sans doute : « [...] au grand désespoir des historiens, les hommes n'ont pas coutume, chaque fois qu'ils changent de mœurs, de changer de vocabulaire »⁹. Le chemin tortueux reliant notre présent à ceux du passé n'est parcourable qu'au prix de pas de côté, de mises à distance, d'un processus intellectuel que le même Ginzburg a qualifié d'« estrangement », cet « antidote efficace à un risque qui nous guette tous : celui de tenir la réalité (nous compris) pour sûre »¹⁰. La perception du passé, pour qu'elle soit aussi authentique que possible, implique ainsi de prendre vraiment conscience de l'inévitable décalage qui la caractérise forcément. Ce qui ne plaide pas vraiment pour des activités avec la classe qui suggéreraient avec trop d'insistance l'illusion d'un contact réel avec ce passé, comme c'est le cas

7. Une expérience qui a été effectuée au Collège expérimental Anne-Frank, au Mans, en novembre 2014. Voir à ce propos <https://www.youtube.com/watch?v=PNVouZwBGxM> et <http://www.20minutes.fr/insolite/1495787-20141206-video-mans-collegiens-creusent-tranchee-revivre-grande-guerre>, consulté le 20 octobre 2015.

8. En ouverture de Carlo Ginzburg, « Nos mots et les leurs. Une réflexion sur le métier d'historien aujourd'hui », in *L'Estrangement : Retour sur un thème de Carlo Ginzburg*, *Essais. Revue interdisciplinaire d'Humanités*. Bordeaux, École doctorale Montaigne-Humanités, hors-série, 2013, pp. 191-210.

9. Marc Bloch, *L'Histoire...*, op. cit., p. 872 [tiré d'*Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, écrit en 1942]. Il écrit aussi que la chimie [a] le grand avantage de s'adresser à des réalités incapables de se nommer elles-mêmes. Le langage de la perception confuse, qu'elle a rejeté, n'[est] pas moins extérieur aux choses et, en ce sens, moins arbitraire que celui de l'observation classée et contrôlée qu'elle lui a substitué : qu'on dise vitriol ou acide sulfurique, le corps n'y est jamais pour rien. Il en va tout autrement d'une science de l'humanité » (*ibid.*, p. 959).

10. Carlo Ginzburg, *À distance. Neuf essais sur le point de vue en histoire*, Paris, Gallimard, 2001 (éd. or. 1998), p. 36.

dans l'exemple susmentionné. Mais ce qui n'empêche pas pour autant qu'un travail de comparaison distinguant et inventoriant ressemblances et dissemblances à travers le temps soit bien effectué dans un autre cadre, à partir d'une documentation adéquate, avec une certaine « attention au répétitif », pour reprendre la formule de Nicole Loraux dans son « *Éloge de l'anachronisme en histoire* »¹¹. Ou au moins une attention à l'écho potentiel du passé dans le présent, comme Carlo Ginzburg, encore lui, le met en évidence dans un fort bel ouvrage qui compare, en interrogant leurs ressemblances, les méthodes et les procès en sorcellerie de l'Inquisition aux XVI^e et XVII^e siècles et celles que les autorités policières et judiciaires italiennes ont réservées il y a quelques années à son ami Adriano Sofri¹².

Ce problème surgit tout autant dans la classe lorsqu'un témoin y est invité à s'exprimer auprès des élèves. Le contact direct et son potentiel émotionnel n'invitent pas spontanément à la mise à distance, mais ils induisent plutôt un effet de vérité qu'il n'est pas évident, lorsque c'est nécessaire, de déconstruire après coup. Ainsi, la dimension de témoignage, spécialement dans les

11. Nicole Loraux, « *Éloge de l'anachronisme en histoire* », in *La tragédie d'Athènes. La politique. Entre l'ombre et l'utopie*, Paris, Seuil, 2005, pp. 173-190, 240-242 pour les notes, 188 pour la citation. La première édition de ce texte remonte à 1993, dans *L'Ancien et le Nouveau. Le genre humain*, n° 27, Paris, Seuil, pp. 23-29.

12. Carlo Ginzburg, *Le Juge et l'historien. Considérations en marge du procès Sofri*, Lagrasse, Verdier, 1997 (rééd., 2007 ; édition originale, 1991). L'historien s'exprime également sur cette question dans une vidéo disponible sur le site de son éditeur français : <http://editions-verdier.fr/livre/le-juge-et-lhistorien/>, consulté le 8 novembre 2015 ; ainsi que dans le film de Jean-Louis Comolli, *L'Affaire Sofri*, 2001.

13. Laurent Douzou, « Des témoins mille fois entendus ? », *Le cartable de Clio*, Lausanne, Antipodes, n° 8, 2008, pp. 99-104, 99 pour la citation.

cas de contact direct, comprend à la fois la possibilité d'avoir accès à des informations inédites et inaccessibles par d'autres voies et le risque d'une illusion relative à cette accessibilité. « Bien entendu, écrit Laurent Douzou, au-delà de l'illusion d'immédiateté que l'on a souvent en face d'un témoin, son propos n'est vraiment intelligible que si un travail approfondi a été effectué au préalable avec les élèves. L'émotion vive qu'on rechercherait en ne préparant pas les élèves exposerait à un déficit total d'émotion et de compréhension. Il faut avoir bien travaillé avec les élèves pour que le témoignage porte, pour qu'il donne tous les fruits qu'on peut en attendre. »¹³ Du coup, l'usage des témoins et des témoignages dans l'histoire scolaire nécessite une mise à distance à l'égard d'émotions qui ne devraient pas prendre toute la place, même s'il ne s'agit pas non plus de tout refroidir et de tout neutraliser de ce qui est transmis.

« L'autre enseignement troublant de la confrontation avec les témoins, écrit encore Laurent Douzou, c'est le constat que, passée la première impression de proximité, le témoin et l'historien puisent dans des horizons extrêmement différents, que les mots

qu'ils emploient en croyant spontanément les comprendre parce qu'ils leur sont communs, renvoient à des représentations très différentes. Par là, c'est l'accès à un passé enfoui qui est rendu partiellement possible. »¹⁴ Dans cette perspective, la pédagogie testimoniale se révèle aussi dans toute sa potentialité historienne comme une quête de la différence et de l'étrangeté du témoin dans le présent du passé qu'il évoque. Elle se situe alors au cœur de la grammaire du questionnement de l'histoire scolaire pour sa capacité potentielle à mobiliser aussi bien l'étrangeté du passé que la reconstruction des présents du passé, manière d'être dans leur présent, et leurs incertitudes, avec les acteurs du passé, dans une perspective de contextualisation et d'intelligibilité¹⁵.

DEUX PETITS OUVRAGES QUI POURRAIENT ÊTRE ÉTUĐIÉS EN CLASSE

Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre, de

14. *Ibid.*, p. 103.

15. La grammaire du questionnement de l'histoire scolaire est présentée sur le site de l'Équipe de didactique de l'histoire et de la citoyenneté (EDHICE) de l'Université de Genève : <https://www.unige.ch/fapse/edhice/docref/grammaire/>, consulté le 7 novembre 2015. Voir aussi Charles Heimberg & Valérie Opériol, « La didactique de l'histoire. Actions scolaires et apprentissages entre l'intelligibilité du passé et la problématique du monde et de son devenir », in Marie-Laure Elalouf & al. (dir.), *Les Didactiques en questions. Etat des lieux et perspectives pour la recherche et la formation*, Bruxelles, De Boeck, 2012, pp. 78-88.

16. Nous parlons ici de l'édition Paris, Allia, 1999, 57 pages. La première publication de ce texte remonte à 1921 dans la *Revue de synthèse historique*. Il est aussi disponible dans Marc Bloch, *L'Histoire...*, op. cit., pp. 293-316.

17. Édition Paris, Allia, 1997, 153 pages. Une édition antérieure, Jean Norton Cru, Paris, Allia, 1989, de 222 pages, comprenait la bibliographie, avec une mise à jour, pour 1930, des ouvrages pris en considération dans *Témoins*, ainsi qu'un texte biographique, *Jean Norton Cru*, rédigé par Hélène Vogel. L'édition originale de 1930 comprenait une version remaniée de l'introduction de *Témoins* (1929), reprise en 1997, ainsi qu'une « Esquisse de la guerre d'après quelques bons témoins » et une bibliographie qui ne sont pas reproduits dans cette réédition de 1997.

18. Bernhard Strelbel, « Une page encore ouverte : Germaine Tillion et la recherche sur les camps de concentration », in *Les Armes de l'esprit. Germaine Tillion, 1939-1954*, Besançon, Musée de la Résistance et de la Déportation, 2015, pp. 97-102 (publication dans le cadre de l'exposition de la Citadelle de Besançon, mai-septembre 2015).

Marc Bloch¹⁶ ; *Du témoignage*, de Jean Norton Cru¹⁷ : ces deux textes écrits par deux anciens combattants de la Grande Guerre ont en commun d'appliquer une méthode critique, fondée sur les compétences respectives des deux auteurs, pour mettre à distance l'expérience de guerre, en proposer une analyse critique et fournir des critères d'évaluation de la véracité des faits et des récits.

Dans une certaine mesure, la posture critique et scientifique adoptée par ces témoins rappelle celle d'une Germaine Tillion, qui tentait déjà sur place d'expliquer le projet économique de Ravensbrück à ses camarades de déportation, et qui s'est affirmée ensuite comme une témoin-chercheuse¹⁸, à l'instar de l'exemple déjà cité de Marie-José Chombart de Lauwe. Ainsi, cette posture brise la séparation entre les témoins et les chercheurs par la nécessité, du point de vue des survivants, de rendre compte des faits traumatiques qu'ils ont connus au nom de la mémoire de

celles et ceux de leurs camarades qui ont disparu. Elle introduit dès lors une forme de porosité bienvenue qui remet en cause les lieux communs confinant en fin de compte les chercheurs dans leur tour d'ivoire. Elle nourrit aussi utilement la réflexion sur les usages et les mésusages du passé dans l'espace public.

La courte réflexion de Marc Bloch est d'une grande richesse et d'une originalité qui annoncent de belles études ultérieures, que ce soit par exemple sa thèse sur *Les Rois thaumaturges*¹⁹, centrée sur l'étude d'une croyance, ou le désormais classique *La Grande Peur*, de Georges Lefebvre²⁰, qui ouvre la voie à l'étude d'une histoire des rumeurs. Ce texte testimonial et critique du cofondateur des *Annales* décrypte les mécanismes de la circulation des fausses nouvelles, car, « parmi toutes les questions de psychologie sociale que les événements de ces derniers temps peuvent aider à élucider, celles qui se rattachent à la fausse nouvelle sont au premier plan. Les fausses nouvelles ! pendant quatre ans et plus, partout, dans tous les pays, au front comme à l'arrière, on les vit naître et pulluler ; elles troublaient les esprits, tantôt surexcitant et tantôt abattant les courageux : leur variété, leur bizarrerie, leur force étonnent quiconque sait se souvenir et se souvient d'avoir cru.

19. Marc Bloch, *Les Rois thaumaturges. Étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale, particulièrement en France et en Angleterre*, Paris, Gallimard, 1983 (édition originale, 1924).

20. Georges Lefebvre, *La Grande Peur de 1789*, Paris, Armand Colin, 2014 (édition originale, 1934).

21. « Quand la guerre survient, Pullulent les mensonges comme du sable ». Pour la citation de Marc Bloch : *Réflexions...*, op. cit., p. 20.

22. *Ibid.*, p. 54.

Le vieux proverbe allemand a raison : *Kommt der Krieg ins Land, Dann gibt's Lügen wie Sand.* »²¹

Plus loin, après avoir développé une série d'exemples, l'auteur précise sa pensée et les enjeux de cette surenchère de représentations :

« Étudier l'action des différents milieux, aux différentes époques de la guerre, sur la naissance, la diffusion, les transformations des récits paraît une des tâches les plus importantes qui s'offrent aujourd'hui aux personnes curieuses de psychologie collective. La guerre de position a eu ses fausses nouvelles ; la guerre de mouvement a eu les siennes qui n'étaient sans doute pas du même type. Les erreurs de l'arrière et celles du front ne furent point pareilles. Dans chacune des armées alliées ou ennemis un folklore particulier s'épanouit. »²²

L'historien insiste ici à juste titre sur la diversité des situations, des espaces et des temporalités qui ont marqué cette si longue guerre. Il avait d'ailleurs pris soin auparavant de souligner combien « les raisons pour lesquelles la guerre a été si féconde en fausses nouvelles sont pour la plupart trop évidentes pour qu'il vaille la peine d'y insister. On ne dira jamais assez à quel point l'émotion et la fatigue détruisent le sens critique. [...] Le doute méthodique est d'ordinaire le signe d'une bonne santé mentale ;

c'est pourquoi des soldats harassés, au cœur troublé, ne pouvaient le pratiquer. »²³

De son côté, Jean Norton Cru dénonce « la guerre vue d'en haut » et fustige les points de vue des états-majors dans une perspective de critique des sources tout à fait pertinente :

« Cela veut dire que les états-majors, voyant par les yeux des autres, voient parfois ce qui n'est pas, car ils interprètent les rapports, déjà arrangés pour leur plaisir, à la lumière des idées préconçues et des pures théories d'avant la guerre. Les états-majors, n'étant pas témoins des faits, ne peuvent pas bien les connaître. [...] Les militaires qui ne vivent pas avec la troupe ont cette faculté étrange de croire à une science militaire *a priori* qui, suivant un mot délicieux, "n'a jamais été démentie que par les faits". »²⁴

Il dénonce aussi « la fascination exercée par les grandes batailles sur les historiens militaires et sur leurs lecteurs »²⁵. Au contraire, s'exclame-t-il, « qu'on n'aille donc pas reprocher aux souvenirs de guerre d'être pauvres en faits militaires, parce que c'est justement ce qui recommande leur sincérité, et la fidélité de l'image qu'ils peignent de la guerre »²⁶.

Dans cette perspective critique, Jean Norton Cru propose alors une typologie des bobards et des lieux communs qu'il entend fustiger dans les témoignages qu'il soumet à son impitoyable critique des mauvais

récits de la Grande Guerre. On y retrouve notamment :

- l'idée de la lutte (l'homme au combat devrait avoir du goût pour la lutte) ;
- celle de charge, de choc (la ruée en nombre et en masse) ;
- les attaques en rangs serrés ;
- les monceaux de morts ;
- les flots de sang ;
- la baïonnette, arme favorite du poilu ;
- le courage des bons, la peur des mauvais soldats ;
- l'expression "Debout les morts !" (qui auraient défendu la tranchée) ;
- la tranchée des baïonnettes.

C'est donc en particulier à partir de ces critères que Jean Norton Cru en arrive à mal noter un Henri Barbusse alors qu'il plébiscite un Maurice Genevoix, ce qui démontre, soit dit en passant, qu'il n'a pas fustigé sans discernement les œuvres littéraires. La relecture de l'œuvre de Genevoix nous montre d'ailleurs fort bien ce qui a joué dans cette appréciation : il y avait suffisamment d'horreur comme cela dans cette guerre, il n'y avait vraiment pas besoin d'en rajouter...

Ces deux petits ouvrages méritent en fin de compte un traitement scolaire parce qu'ils soulèvent des questions fondamentales pour l'histoire comme science sociale et pour la transmission d'une intelligibilité du passé. Ils interrogent en effet le rapport de cette science sociale à la vérité, ou à sa quête constamment nécessaire, en montrant

l'un et l'autre, chacun à leur manière, combien cette vérité est complexe et nécessite forcément un renouvellement des questions de recherche.

POUR CONCLURE

Parmi toutes les publications historiographiques et mémorielles, ce qui se produit et se publie ne présente pas toujours la même qualité, ni le même intérêt, dans une perspective didactique. Il nous semble par contre que ces deux petits textes de Marc Bloch et Jean Norton Cru sont à la fois accessibles et susceptibles de nourrir chez les élèves une réflexion sur le rôle de l'histoire dans la société. Et qu'il serait donc intéressant de les faire entrer dans la classe d'histoire.

La question de l'examen, de la distinction et de la désignation des genres de textes, ou de la nature des textes, revêt par ailleurs une dimension fondamentalement critique, au cœur de l'enseignement des sciences sociales et de l'histoire. Elle concerne en effet tout autant des enjeux comme ceux qui tournent autour des légendes, des mythes, des rumeurs, de la propagande, de la manipulation, etc. Il

s'agit toutefois de les traiter dans une posture de quête de vérité qui tourne le dos à tout relativisme et n'indue pas non plus, en même temps, un doute permanent qui fasse perdre aux élèves le contact avec la quête du réel. Chez Marc Bloch, c'est l'éventail amplifié des questionnements possibles sur des faits vécus, mais c'est aussi la densité de leur mise à distance réflexive, qui incite à aller dans cette direction ; chez Jean Norton Cru, c'est la lecture critique d'un corpus de récits pour interroger leur degré de véracité en relation avec une expérience testimoniale.

Ce que montrent en particulier ces deux ouvrages, c'est que cette quête de vérité passe non seulement par une critique rigoureuse des sources, y compris des sources orales et testimoniales, mais aussi par un élargissement, un renouvellement des questions à poser aux situations et aux acteurs d'hier et aujourd'hui. Dès lors, il y a sans doute quelque chose à en tirer pour apprendre à des élèves, ou pour les y rendre sensibles, ce que sont les questionnements spécifiques et les apports potentiels de l'histoire à la compréhension du monde.

23. *Ibid.*, pp. 49-50.

24. Jean Norton Cru, *Du témoignage*, op. cit., pp. 36-37.

25. *Ibid.*, p. 39.

26. *Ibid.*, p. 39.

VARIA

Cette contribution avait été préalablement commandée pour le n° 5 de la revue *En Jeu*, qui avait pour thématique :

La démocratie à l'épreuve de l'« État d'exception ».

Elle n'a pas pu être publiée en son temps pour des impératifs de format. Elle trouve ici sa place dans la rubrique « Varia » et vient ainsi prolonger les réflexions du numéro précédent.

Trois autres contributions de ce même dossier n'ont pu être publiées pour la même raison. Elles sont programmées pour les Varia des livraisons à venir.

EJ Dexia, un coup d'État permanent

Renaud VIVIEN - Juriste, co-secrétaire général du Comité pour l'annulation de la dette du tiers monde en Belgique (www.cadt.m.org).

Résumé : En sauvegardant les institutions financières privées de la faillite, l'État belge a vu sa dette fortement augmenter. Ces sauvetages ont pris deux formes : la recapitalisation financière et l'octroi de garanties d'État pour couvrir leurs dettes. La garantie de l'État belge sur les dettes de Dexia SA (surnommée « bad bank ») a fait l'objet de deux recours devant le Conseil d'État introduits par trois associations et deux députées. Ensemble, ils demandent l'annulation de cette garantie au motif que les actes pris par l'exécutif pour l'accorder sont illégaux. Les enjeux autour de l'annulation de cette garantie sont multiples : économiques, sociaux, politiques, et touchent aux fondements mêmes de la démocratie représentative. Dans la première partie de ce texte, l'auteur revient sur les différentes étapes du naufrage du groupe Dexia et sur l'adoption des deux arrêtés relatifs à la garantie d'État attaquée en justice. Dans la deuxième partie, il explique en quoi ce cas Dexia constitue un véritable coup d'État contre le pouvoir législatif et judiciaire. Dans la troisième partie, il donne des perspectives juridiques et politiques en abordant notamment l'audit citoyen de la dette et le contrôle citoyen du secteur bancaire.

Mots-clés : sauvetage bancaire, garantie d'État, violation du principe de séparation des pouvoirs, démocratie représentative, action devant le Conseil d'État, dettes illégitimes, audit citoyen.

Summary: When it bailed out private banking institutions, the Belgian government significantly increased its public debt. It intervened mainly in two ways : through direct recapitalisation and through state guarantees to cover their debts. The Belgian State guarantee covering the debts of Dexia Inc. (also known as 'bad bank') prompted three associations and two members of parliament to introduce two actions for annulment with the Council of State. They jointly requested the guarantee to be cancelled since it is illegal for the executive power to take such measures without consulting the Parliament. Indeed such guarantees have serious economic, social and political consequences, and contravene the basic functioning of representative democracy. In the first part of the article, the various stages in the collapse of the Dexia Group are outlined and the way the two decrees resulting in the state guarantees that were adopted is examined. In the second part the author explains in what sense the Dexia case can be considered to be a coup against the legislative and judicial powers. In the third part he sketches legal and political prospects such as a citizen-controlled audit of the debt and citizens' control on the financial sector.

Key words : Bank bailout, State guarantee, breach of the Principle of Separation of Powers, representative Democracy, bringing an action before the highest administrative Court, illegal debts, citizen Audit.

En sauvant les institutions financières privées de la faillite (Fortis, Dexia, KBC et Ethias) à partir de l'automne 2008, l'État belge a vu sa dette fortement augmenter¹. Ces sauvetages ont pris deux formes : la recapitalisation financière et l'octroi de garanties d'État pour couvrir leurs dettes. Dexia bénéficie des deux. Une première garantie est accordée conjointement par les gouvernements belge, français et luxembourgeois en 2008 suivie d'une deuxième octroyée par ces mêmes acteurs en 2011 dans le cadre du deuxième sauvetage de la banque. Cette deuxième garantie a fait l'objet de deux recours devant le Conseil d'État introduits par trois associations : CADTM, ATTAC Bruxelles 2 et ATTAC Liège², et par deux députées fédérales : Zoé Genot et Meyrem Almaci³. Ensemble, ils demandent l'annulation de la garantie de l'État belge sur les dettes de Dexia SA (surnommée « bad bank ») au motif que les actes pris par l'exécutif pour accorder cette garantie sont illégaux. Cette affaire a opposé, d'un côté, les associations et les députées et, de l'autre, l'État belge et Dexia SA associée à la procédure. Les enjeux autour de l'annulation de cette garantie sont multiples : économiques, sociaux, politiques, et touchent aux fondements mêmes de la démocratie représentative.

1. 33 milliards d'euros de dettes ont été contractés par l'État pour sauver ces institutions, auxquels il faut encore ajouter les intérêts et le coût de la garantie sur les emprunts de Dexia SA.

2. Les trois associations ont été représentées tout au long de la procédure par les avocats Pierre Robert (cabinet Dayez) et Olivier Stein (cabinet Progress Lawyers Network).

3. Représentées par l'avocat Luc Walleyen.

4. La privatisation est menée par Jean-Luc Dehaene, à l'époque Premier ministre de la Belgique. Il sera de 2008 à 2011 le président du CA de Dexia SA.

5. Parmi elles, on trouve donc la banque israélienne Oztar Hashilton Hamekomi (devenue Dexia Israël), qui finance des colonies dans les territoires palestiniens occupés.

Dans la première partie de ce texte, nous revenons sur les différentes étapes du naufrage du groupe Dexia et sur l'adoption des deux arrêtés relatifs à la garantie d'État attaquée en justice. Dans la deuxième partie, nous expliquons en quoi ce cas Dexia constitue un véritable coup d'État contre le pouvoir législatif et judiciaire. Dans la troisième partie, nous donnons des perspectives politiques et juridiques suite au vote des parlementaires validant *a posteriori* les arrêtés illégaux du gouvernement.

BRÈVE HISTOIRE DU "NAUFRAGE DEXIA"

Le groupe Dexia (Dexia SA) est né en 1996 de la fusion entre le *Crédit communal de Belgique* (privatisée la même année⁴) et le *Crédit local de France*, avec l'objectif de devenir le leader mondial dans le financement des collectivités locales. Dexia SA est organisée autour d'une maison mère holding et de trois filiales situées en France (Dexia Crédit Local), Belgique (DBB) et Luxembourg (Dexia BIL).

Les années 2000 marquent un tournant dans l'expansion du groupe Dexia avec l'achat de nombreuses sociétés financières⁵ partout dans le monde. Dexia se lance alors dans des opérations de plus en plus risquées, notamment dans l'acquisition de produits

dérivés tels que les *subprimes*⁶. En décembre 2007, la crise des *subprimes* éclate aux États-Unis. Malgré l'éclatement de cette crise qui a logiquement des répercussions importantes sur le groupe Dexia, la direction poursuivra tout au long du premier semestre 2008 ses opérations spéculatives.

En septembre 2008, la crise financière s'aggrave avec la chute aux États-Unis de la banque d'investissement *Lehman Brothers*. Dès lors, le marché interbancaire cesse de fonctionner. Les banques, se méfiant les unes des autres, rechignent à se faire des prêts entre elles. Or, Dexia a besoin de 100 milliards d'euros par jour⁷ pour se financer. La chute de Dexia devient alors imminente, mettant au jour l'extrême dangerosité de son modèle de fonctionnement en plus de ses opérations spéculatives. En effet, le « modèle Dexia » est extrêmement dangereux puisque la banque accorde des prêts sur le long terme (notamment des crédits toxiques aux collectivités locales⁸) alors qu'elle se finance à très court terme sur les marchés. Cette dangerosité se mesure également à la taille du bilan de Dexia en comparaison avec le Produit intérieur brut (PIB) de la Belgique (Dexia a un bilan de

1 000 milliards d'euros, soit presque trois fois le PIB belge⁹) et aux fonds propres de la banque (seulement 5,6 milliards d'euros, c'est-à-dire moins de 1 % de ses actifs).

Face au risque d'effondrement de Dexia, les pouvoirs publics belges, français et luxembourgeois viennent une première fois la sauver en septembre 2008. Cette opération prend deux formes : d'une part, une recapitalisation de 6,4 milliards d'euros par les trois États (dont 3 milliards à charge de la Belgique) et, d'autre part, l'octroi d'une garantie par ces mêmes États sur les emprunts du groupe bancaire arrivant à échéance au plus tard au 31 octobre 2014.

En mai 2011, alors que la situation financière de Dexia est loin d'être assainie, la crise bancaire s'approfondit. Les *Money Market Funds*¹⁰ sur lesquels Dexia se finance stoppent leurs prêts, mettant Dexia dans une situation très critique malgré la garantie des États. Contrairement aux déclarations de la banque, la crise des dettes publiques en Europe n'est pas à l'origine des problèmes de Dexia. Pour le vérifier, il suffit de comparer le montant de ses créances sur les pays du Sud de l'Europe (moins de 19 milliards d'euros au 31 décembre 2011) avec les dettes

6. Emprunts risqués proposés par les banques établies à des emprunteurs peu solvables en contrepartie d'un taux élevé. Pour se débarrasser du risque, les banques prêteuses titrisaient ces prêts pour les revendre à d'autres banques, dont des fonds de placement ou des sociétés d'assurances. Les banques européennes dont Dexia ont été parmi les principaux acquéreurs de ces titres hypothécaires toxiques.

7. Pierre-Henri Thomas, *Dexia : Vie et Mort d'un monstre bancaire*, Les petits matins, Paris, 2012, p. 68.

8. Patrick Saurin, *Les Prêts toxiques : une affaire d'État*, Démopolis, Paris, 2013.

9. <http://www.banquepublique.be/archives/9026>

10. Ce sont des fonds mutuels qui investissent dans des titres de dette à court terme jugés sûrs, comme les titres de la dette des États-Unis. Ces fonds jouent un rôle central dans l'approvisionnement en liquidités pour les marchés de bons à court terme.

de la banque (413 milliards de dettes immédiatement exigibles)¹¹.

En octobre 2011 se met en place le deuxième sauvetage de Dexia. Le groupe est démantelé. Le 10 octobre 2011, l'État belge rachète *Dexia Banque Belgique* (devenue *Belfius*) pour 4 milliards d'euros. Les États belges, français et luxembourgeois décident également de créer une structure de défaisance du groupe afin d'isoler les actifs à risque, d'où le terme de « bad bank » (*Dexia SA*) pour la désigner, et décident de garantir les emprunts de cette bad bank.

La stratégie de la bad bank soutenue par les gouvernements consiste à vendre un minimum d'actifs (pour limiter les pertes) et à laisser progressivement s'éteindre les crédits de portefeuille et les obligations. Vu la durée extrêmement longue du portefeuille d'investissement, le montant exact de ses pertes supportées par les États garants ne se révélera que dans de nombreuses années (dans l'hypothèse où cette garantie n'est pas annulée).

Pour « sceller » cette garantie, le gouvernement belge, à l'époque en affaires courantes, prend le 18 octobre 2011 un arrêté royal par lequel il s'engage à garantir jusqu'en 2031 les dettes de la bad bank pour un montant de 54,45 milliards d'euros, sans compter les intérêts et accessoires. Ce montant sera ensuite réduit à 43,7 milliards

d'euros (plus les intérêts et les accessoires) suite à l'adoption d'un nouvel arrêté pris cette fois par un gouvernement de plein exercice le 12 décembre 2012 modifiant l'arrêté d'octobre 2011. Ce montant représente l'équivalent de 20 % du budget de l'État fédéral. Pour comparaison, les allocations de chômage représentent 3 % des dépenses publiques.

Le 23 décembre 2011, les trois associations représentées par les avocats Olivier Stein et Pierre Robert introduisent devant le Conseil d'État une première requête en annulation de l'arrêté royal du 18 octobre 2011¹². Suite à la publication du deuxième arrêté en décembre 2012¹³, une deuxième requête est introduite par les mêmes associations et par les deux députées pour demander l'annulation des arrêtés royaux, de la convention de garantie autonome signée le 24 janvier 2013¹⁴ par les ministres des finances belge, français et luxembourgeois ainsi que de tous les actes postérieurs pris par le gouvernement belge sur la base des arrêtés et de la convention.

LE COUP D'ÉTAT DE L'EXÉCUTIF CONTRE LE POUVOIR LÉGISLATIF ET JUDICIAIRE

Les associations et les députées demandent l'annulation des arrêtés au motif qu'ils violent notamment le principe de séparation des pouvoirs inscrit

11. En outre, les titres souverains que Dexia détient dans son portefeuille lui permettent d'avoir accès aux prêts de la Banque centrale européenne car ils servent de collatéraux aux emprunts que Dexia effectue auprès d'elles. De plus, Dexia prête aux États du Sud de l'Europe à des taux supérieurs à 4% alors qu'elle emprunte à la Banque centrale européenne à un taux de 1%.

12. http://www.etaamb.be/fr/arrete-royal-du-18-octobre-2011_n2011003357.html.

13. http://www.etaamb.be/fr/arrete-royal-du-19-decembre-2012_n2012003390.html.

14. http://www.nbb.be/DOC/DQ/warandia/pdf/garantie_FR.pdf.

dans la Constitution¹⁵. L'usurpation des compétences du Parlement par le gouvernement à deux reprises au moment de l'adoption des arrêtés (1) ne peut être justifiée par la mise en œuvre des pouvoirs spéciaux par le gouvernement, telle que prévue par la loi du 22 février 1998 fixant le statut organique de la banque nationale (2). Enfin, la convention de garantie autonome signée par les ministres des finances le 24 janvier 2013 viole également ce principe de séparation des pouvoirs en ce que les tribunaux sont empêchés d'intervenir (3).

Violation du principe de séparation des pouvoirs inscrit dans la Constitution

Ce principe fondamental d'un État de droit est inscrit aux articles 33, 74 (3°), 105, 108 et 174 de la Constitution. Tous ces articles ont été violés par le gouvernement au moment de la prise des arrêtés. Selon ces articles, il appartient au Parlement fédéral d'intervenir dans les matières budgétaires (telles que l'octroi de garanties d'État) qui lui sont réservées. Or, le Parlement n'a même pas été consulté avant l'adoption de ces arrêtés et ne le sera pas jusqu'en 2031 en vertu de ces arrêtés qui confèrent au seul ministre des finances le pouvoir de conclure en toute opacité et en dehors de tout contrôle parlementaire des conventions de garanties avec les créanciers de Dexia SA.

L'article 33 de la Constitution constitue le fondement même du système

démocratique représentatif. Une de ses applications essentielles est le droit de vote des citoyens. Afin que cet article 33 soit respecté, il est nécessaire, non seulement que les citoyens puissent élire leurs représentants, mais également que ces représentants disposent d'un pouvoir réel et effectif. Cela vaut pour tous les États dits démocratiques.

Dans son arrêt du 7 septembre 2011¹⁶, la Cour constitutionnelle allemande souligne que : « Le droit de vote est violé si le Parlement allemand renonce à sa responsabilité en matière de budget d'une manière telle que lui-même, ou tout parlement futur, ne peut plus exercer un contrôle sur le budget. » ; « La décision sur les revenus et les dépenses d'un Gouvernement constitue une partie substantielle de l'auto-détermination démocratique dans un état constitutionnel (...). Le Parlement allemand doit décider des revenus et des dépenses en étant responsable devant le peuple. Le droit d'exercer un contrôle sur le budget représente donc un élément central du processus de décision démocratique. »

Les conditions de la délégation des pouvoirs spéciaux ne sont pas réunies

Dans le cadre d'une réforme du système de surveillance du secteur financier, un arrêté royal du 3 mars 2011 a inséré un nouvel article 36/24 dans la loi du 22 février 1998. Cet article donne au Roi (c'est-à-dire au gouvernement) le pouvoir de prendre une série de mesures exceptionnelles

15. D'autres arguments ont été soulevés mais, pour des raisons d'espace, nous ne pouvons les développer.

16. Référence 2 BvR 987/10 - 2 BvR 1485/10 - 2 BvR 1099/10

« sur avis de la banque (nationale), en cas de crise soudaine sur les marchés financiers ou en cas de menace grave de crise systémique, aux fins d'en limiter l'ampleur ou les effets ». Parmi ces mesures exceptionnelles figure l'octroi d'une garantie d'État.

Les termes de « crise soudaine sur les marchés financiers ou menace grave de risque systémique » ne sont pas définis dans la loi. Toutefois, l'exposé des motifs du projet de loi du 14 octobre 2008 instituant en particulier une garantie d'État relative aux crédits octroyés dans le cadre de la stabilité financière en délimite les contours : « Cette garantie concerne exclusivement les risques liés à la mission nationale de contribuer à la stabilité du système financier. »

La question est dès lors de savoir si la garantie accordée était nécessaire pour préserver la stabilité du système financier belge. Vu les effets raisonnablement prévisibles engendrés par cette garantie, sa stabilité est, au contraire, lourdement affectée pour au moins quatre raisons :

a) *Le montant* : Les arrêtés attaqués permettent au ministre d'engager jusqu'à 20 % du budget de l'État fédéral, outre les intérêts et accessoires. Or, le paiement d'un tel montant mettrait l'État dans l'impossibilité d'accomplir une part essentielle de ses missions de service public et augmenterait très fortement sa dette.

b) *La durée* : Les arrêtés peuvent produire ses effets durant vingt ans,

dépassant ainsi largement le cadre des mesures conservatoires destinées à limiter les effets de la crise.

c) *Tous les créanciers sont protégés sans distinction* : Le gouvernement refuse de donner la liste nominative de ces créanciers, y compris aux députés qui en font la demande, en violation du principe de publicité qui constitue aussi un argument du recours.

d) *L'aléa moral*¹⁷ : Il est créé par le fait que la garantie est payable à première demande sans aucune condition réelle. En habilitant le ministre des finances à garantir sans conditions les dettes de la bad bank, les arrêtés envoient un signal clair aux banques et aux fonds d'investissement tentés par une spéculation pouvant leur rapporter de forts gains et pouvant, le cas échéant, provoquer une nouvelle crise financière. Ils leur indiquent que l'État interviendra toujours en dernier ressort pour les rembourser en toutes circonstances, y compris lorsque ces dettes sont illégales comme l'indique explicitement la Convention de garantie autonome de janvier 2013.

Il ne fait donc aucun doute que les conditions pour l'exercice de pouvoirs spéciaux par le gouvernement ne sont pas réunies. Celui-ci ne peut valablement prétendre avoir pris des mesures conservatoires visant à limiter les effets de la crise dans le cadre des pouvoirs spéciaux. Au contraire, la garantie renforce le risque de crise systémique. La violation des droits des parlementaires par l'exécutif est

manifeste et est aggravée par le fait qu'au moment du premier arrêté en octobre 2011, le gouvernement était en affaires courantes.

Coup d'État contre les tribunaux

Les tribunaux belges sont dépossédés de leur fonction par l'article 2 (a) de la Convention de garantie autonome de janvier 2013¹⁸. En vertu de cet article, l'État, par la voix de son ministre des Finances, se porte garant de toutes les dettes de la bad bank, y compris celles qui sont illégales, et doit les payer dans un délai de cinq jours ouvrables (article 6) en cas de défaut de paiement de Dexia.

Si par hypothèse une transaction garantie était considérée comme illégale par les autorités étrangères, le créancier visé pourrait alors se retourner contre l'État belge qui a renoncé à tout moyen de défense, en vertu de cette convention. Un tel mécanisme amènerait l'État lui-même à violer des règles internationales ou à honorer des obligations résultant d'une activité frauduleuse ou criminelle. Cette hypothèse n'est pas théorique. En effet, les délits et les crimes commis par de grandes banques privées ces dernières années sont d'une gravité extrême : escroquerie à l'encontre des clients (notamment dans la vente de produits structurés et de crédits hypothécaires) ; organisation de l'évasion fiscale à très grande échelle ; manipulation en bande

organisée des taux d'intérêts et des marchés de change ; faux et usage de faux ; délits d'initiés ; manipulation du marché physique des matières premières et des aliments ; blanchiment d'argent du crime organisé ; complicité dans des crimes de guerre, etc.¹⁹

Le ministre des finances ne peut, au nom de l'État, prendre de tels engagements sans violer les principes généraux de droit qui imposent d'agir dans le respect de la légalité et de la séparation des pouvoirs. C'est pourquoi les requérants ont également demandé au Conseil d'État l'annulation de cette convention et de tous les actes postérieurs pris sur sa base.

Synthèse des arguments du gouvernement et de Dexia

Il est frappant de constater que, face à ces arguments juridiques, le gouvernement belge et la direction de Dexia SA répondent essentiellement par l'urgence avec laquelle il fallait agir et par des arguments de nature économique liés aux réactions des marchés financiers. Précisons d'abord que ces considérations n'ont pas de conséquences sur l'illégalité des actes attaqués devant le Conseil d'État.

Ensuite, l'urgence ne saurait justifier les multiples violations d'autant que le gouvernement les a commises à deux reprises à plus d'un an d'intervalle. Notons que l'urgence ne justifiait

18. Extraits : « La Garantie est autonome et payable à première demande [...] les États renoncent dès lors (sans préjudice de leurs droits envers DCL) à invoquer tout moyen de défense ou toute exception relatifs aux Obligations Garanties [...]. En particulier, les obligations des États en vertu de la présente Garantie ne seront pas éteintes ou affectées par [...] (ii) l'illégalité des Obligations Garanties ; (iii) l'illégalité des obligations d'un autre État en vertu de la présente Garantie ».

19. Éric Toussaint, Bancocratie, Aden, Bruxelles, 2014, p. 225.

pas non plus d'octroyer une garantie absolue aux dettes de Dexia SA s'étant sur vingt ans dont l'effet est de menacer la stabilité de tout le système financier belge, comme nous l'avons développé précédemment.

Aucune alternative à la garantie n'a été envisagée par le gouvernement, qui a notamment exclu l'option de la mise en faillite de la banque car elle aurait, selon lui et la direction de Dexia, destabilisé les marchés secondaires de la dette souveraine en provoquant la liquidation impromptue du portefeuille d'obligations souveraines détenu par Dexia SA. Contrairement à cette affirmation, il n'y a pourtant aucun mécanisme automatique entre le non-octroi de garantie et la « liquidation impromptue » du portefeuille de titres souverains. Rien n'oblige des instances en charge d'une mise en faillite ordonnée d'une banque de revendre immédiatement sur le marché secondaire son portefeuille de titres souverains.

Une seconde raison avancée pour exclure la procédure de mise en faillite est tirée de l'existence même de la garantie d'État. Cet argument relève manifestement de la mauvaise foi dans la mesure où la garantie défendue par la direction de Dexia a justement été prise par le gouvernement et que l'action devant le Conseil d'Etat vise précisément à annuler cette garantie et donc l'obligation pour l'État de payer les montants engagés.

20. http://www.rtbf.be/info/belgique/detail_la-recapitalisation-de-dexia-n-est-pas-un-choix-mais-une-obligation?id=7871011.

21. Au moment de l'écriture de ce texte.

22. <http://www.zintv.org/Dexia-democratie-confisquee> .

Pourtant, Dexia et le gouvernement n'hésitent pas à utiliser le risque d'activation de cette garantie comme prétexte pour justifier devant l'opinion publique les recapitalisations et ainsi éviter tout débat. Citons à titre d'exemple l'ancien Premier ministre Elio Di Rupo (également ancien membre du Conseil d'administration de Dexia SA), en fonction lors de la prise de l'arrêté de décembre 2012, qui déclarait le 8 novembre 2012 que « Si nous participons à une recapitalisation ce n'est pas par plaisir mais parce que nous y sommes obligés si nous ne voulons pas voir activer les garanties »²⁰. En février 2015²¹, les recapitalisations de Dexia ont déjà coûté à la Belgique 10 milliards d'euros. Le gouvernement procède donc par recapitalisations successives pour éviter l'activation des garanties. La stratégie du gouvernement revient à étaler dans le temps le sauvetage de Dexia SA.

Face à cette campagne médiatique du gouvernement et de Dexia, les trois associations ont créé un comité de soutien à leur recours en justice composé d'une centaine de personnalités venant du monde universitaire, associatif, syndical et politique dans le but de sensibiliser l'opinion publique au danger représenté par cette garantie et aux alternatives. Un film a également été réalisé²². Des tribunes de ce comité ont été publiées dans les journaux. Des conférences de presse

et débats publics ont été organisés. Les parlementaires ont été directement interpellés par les associations requérantes afin qu'ils votent contre le projet de loi déposé par le gouvernement en 2013 visant à faire valider par les députés de manière rétroactive les deux arrêtés²³.

Malgré cela, le parlement fédéral a voté le 16 mai 2013 ce projet de loi²⁴ mettant fin à la procédure devant le Conseil d'État puisque l'argument majeur du recours tombe. On peut parler de capitulation des députés sous la menace des marchés financiers²⁵. Le préambule du projet de loi est explicite : « La ratification législative serait la seule mesure qui soit à même de lever la méfiance des investisseurs du fait de l'existence des recours. »

PERSPECTIVES POLITIQUES ET JURIDIQUES SUITE À LA CAPITULATION DU PARLEMENT

Cette manœuvre politique démontre deux faits importants. *Primo*, en demandant aux députés de valider *a posteriori* les arrêtés attaqués, le gouvernement donne raison aux arguments des requérants. *Secundo*, elle montre que la sujexion de la puissance publique

aux intérêts financiers est telle qu'elle n'est même plus masquée.

La démocratie représentative est également suspendue sous l'effet de cette loi pour les autres garanties à venir. Cette loi indique, en effet, que le gouvernement peut octroyer de nouvelles garanties d'État pour un montant de 25 milliards d'euros par institution financière sans que le parlement ne soit consulté. Le 20 février 2015, le CEO de Dexia SA, Karel De Boeck²⁶, a d'ailleurs déclaré que la garantie d'État sur la bad bank devra être renouvelée dans les cinq années à venir²⁷. L'épée de Damoclès pourrait donc durer au-delà de 2031, à moins que cette garantie soit annulée par une décision politique.

Le fait que le recours devant le Conseil d'Etat ait été interrompu par le vote des députés ne signifie pas que cette garantie est irrévocable. Le gouvernement pourrait prendre un acte souverain d'annulation de cette garantie en utilisant l'argument développé précédemment selon lequel son engagement à garantir des dettes illégales constitue une violation manifeste des principes généraux de bonne administration qui lui imposent d'agir dans le respect de la légalité.

23. Article 119 de cette loi entrée en vigueur le 17 juin 2013 : http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi_change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2013061706&table_name=loi .

24. 86 ont voté pour et 49 contre (majorité contre opposition). Voir <http://www.lachambre.be/doc/PCRI/html/53/ip142x.html> .

25. On trouve des similitudes frappantes avec le projet de loi du gouvernement français relatif à la « sécurisation des contrats de prêts structurés par les personnes morales de droit public » validé par le parlement le 10 juillet 2014. L'objet de ce texte est de valider rétroactivement les emprunts toxiques illégaux dont ceux contractés à l'égard de Dexia Crédit Local et de priver ainsi les collectivités locales en France de toute possibilité d'action en justice contre les banques.

26. Ancien membre du comité de direction de la banque Fortis et Chief Risk Officer du groupe au moment de la débâcle de Fortis en 2007.

27. http://www.rtbf.be/info/economie/detail_dexia-pouvons-nous-enfin-dormir-en-paix?id=8911528 .

Son action politique pourrait également s'appuyer sur l'argument de l'« illégitimité » qui est lié à la notion d'intérêt général. Cette garantie est certes devenue légale, elle n'en reste pas moins illégitime car elle va à l'encontre de l'intérêt général. Elle fait peser sur la population tous les risques, protège de manière absolue les créanciers et verrouille tout débat sur les alternatives aux recapitalisations de Dexia SA. En annulant cette garantie, les pouvoirs publics pourraient alors récupérer de la marge de manœuvre et mettre la bad bank en faillite sans craindre l'activation de la garantie.

Des poursuites en justice devraient également être engagées contre les responsables de la débâcle : notamment les administrateurs et autorités de contrôle (président de la FSMA²⁸, gouverneur de la Banque nationale, ministre de tutelle) comme le recommande la Cour française des comptes. Elle souligne que « la mise en cause de la responsabilité des anciens dirigeants n'a été recherchée ni par les nouveaux dirigeants nommés en 2008, ni par les actionnaires déjà présents ou entrés au capital en 2008, ni par les États. Les anciens dirigeants ont certes été évincés, mais ils ont pu conserver le bénéfice d'avantages financiers substantiels,

parmi lesquels, pour les dirigeants français, des dispositifs contestables de retraites chapeaux »²⁹.

Le cas islandais prouve qu'il est possible de poursuivre en justice les dirigeants de banques et de les mettre en faillite pour protéger la population. Il est important de souligner, d'une part, que ces mesures ont été prises sous la pression populaire et que, d'autre part, la Cour de justice de l'Association européenne de libre-échange a rappelé dans son jugement opposant l'Islande au Royaume-Uni et aux Pays-Bas que rien n'oblige les autorités publiques à assumer les engagements des institutions privées³⁰.

Rappelons qu'en droit international, l'obligation pour les États de rembourser les dettes est subordonnée au respect des droits humains³¹ et qu'elle ne vaut que pour celles contractées dans l'intérêt général de la collectivité, c'est-à-dire les dettes légitimes³². Remettre en cause le paiement des dettes illégitimes constitue une urgence car c'est au nom du remboursement de la dette que les mesures d'austérité sont appliquées, affectant des millions de personnes.

Comme le souligne l'anthropologue David Graeber, la démocratie implique le pouvoir de réagencer les choses autrement³³. Or, c'est le contraire qu'on constate en Europe avec le paie-

ment intégral des dettes publiques et l'application continue des politiques d'austérité par les gouvernements sous la pression du FMI, de la Commission et de la Banque centrale européenne, quel que soit le résultat des élections au niveau national.

Alors que tous les budgets sont affectés par des coupes, le paiement de la dette, qui constitue pourtant la première dépense de l'État belge (deux fois le budget de l'éducation) n'est absolument pas discuté par les élus politiques.

Face à ce tabou, une plateforme citoyenne s'est constituée en 2013 pour mener l'audit de la dette de la Belgique et de ses créances sur les autres pays³⁴. Cette plateforme poursuit trois objectifs. Le premier est de sensibiliser la population sur les mécanismes de la dette et son origine. *D'où vient la dette publique belge ? A-t-elle réellement servi les intérêts de la population ?* comptent parmi les questions essentielles.

Le deuxième objectif est de trouver des données qui appuient les propositions alternatives au paiement aveugle

de la dette et qui permettent d'identifier des responsabilités. Parmi ces mesures figure l'annulation de la part illégitime de la dette, assortie d'une discrimination positive en faveur des petits épargnants dont une partie de l'économie est placée dans des titres de la dette.

Le troisième objectif est de pratiquer un contrôle citoyen permanent sur l'utilisation de l'argent public. Ce sujet a tellement d'impact sur nos vies que nous ne pouvons le laisser aux seuls élus et aux dirigeants de banques privées envers qui les États s'endettent.

Le métier de la banque est tellement crucial qu'il doit être soumis aux règles d'un service public et les revenus que son activité génère doivent être utilisés pour le bien commun. Pour y parvenir, se pose inévitablement la question de la socialisation du secteur bancaire et des assurances, c'est-à-dire son placement sous contrôle citoyen : des salariés des banques, des clients, des associations et des représentants des acteurs publics locaux.

28. Autorité des services et marchés financiers en Belgique.

29. <http://www.ccomptes.fr/Actualites/Archives/Dexia-un-sinistre-couteux-des-risques-persistants> .

30. <http://cadtm.org/Le-tribunal-de-l-AELE-rejette-les#nb2-1> .

31. Principes directeurs relatifs à la dette extérieure et aux droits de l'homme. Annexe au rapport de l'expert indépendant Cephas Lumina du 10 avril 2012 [A/HCR/20/23].

32. David Ruzié, *Droit international public*, Dalloz, Paris, 2004, p. 93.

33. David Graeber, *Dette : 5000 ans d'Histoire, Les liens qui libèrent*, Paris, 2013, p. 477.

34. www.auditcitoyen.be .

COMPTE RENDU

Réflexions sur l'usage historien des témoignages à partir du livre de Nicolas Mariot *Tous unis dans la tranchée ? 1914-1918 les intellectuels rencontrent le peuple* (Seuil, 2013).

Le livre *Tous unis dans la tranchée ?* travail passionnant à plus d'un titre a déjà fait l'objet d'une recension de Bertrand Hamelin dans un précédent numéro d'*En Jeu*¹. Je propose de poursuivre ce dialogue à partir d'un questionnement plus spécifique aux études littéraires.

Rappelons-le brièvement : l'objectif de Nicolas Mariot est de « rendre son épaisseur sociale à l'armée française de la Grande Guerre » (p. 373). Cette épaisseur porte en effet la trace du regard posé par les élites sur les soldats issus du peuple. Est ainsi battue en brèche l'image d'un conflit, creuset de l'union des classes (p. 377) qui apparaît au contraire comme « le lieu d'un maintien de la domination sociale » (p. 110) ; nous voici loin du mythe d'un amalgame égalitaire passant outre les antagonismes pour se mettre au service de la Nation. On l'aura compris, la réflexion de Mariot s'écarte explicitement d'une histoire culturelle qui, par ses positions théoriques, aboutit à la thèse du consentement patriotique et au laminage des différences sociales : « entre le citoyen et la nation, il n'y a plus rien ; entre l'individu et la culture de guerre, l'espace demeure vide. Les groupes sociaux, les rattachements professionnels ou politiques, les

lieux de sociabilité ont brusquement disparu du paysage, rien ne semblant résister à l'emprise de la mobilisation » (p. 389). Mariot précise toutefois que s'il n'est pas question « de nier la possibilité d'une approche culturelle [la lecture des ouvrages permet au contraire de constater ce que peut avoir de séduisant et d'efficace le recours systématique aux représentations culturelles comme principe de gouvernement – et d'explication – des conduites] », il s'agit de « montrer que ses partisans outrepassent constamment les limites de ce qu'ils sont en état de démontrer. En se focalisant sur des "représentations", on ne peut pas prétendre analyser [encore moins expliquer] des comportements individuels. Y parvenir suppose de mobiliser des outils qui permettent de déconstruire les entités collectives pour retrouver les individus dans leur infinie diversité et mettre en lumière leurs interdépendances » (p. 154). Or, il me semble que le franchissement des limites et, pour ce qui concerne les sources écrites, la dérive interprétative, ne sont possibles que si l'on minimise la question des genres textuels.

Sans entrer dans les détails d'un débat théorique, le genre est envisagé dans le cadre de ce texte comme un outil linguistique et cognitif de production et de réception des textes² qui donne à voir le monde d'une certaine manière. Il préfigure en effet les actions langagières possibles ; « l'existence du roman, sa connaissance,

1. Décembre 2014, n° 4, pp. 129-134.

2. Indiquons simplement que le terme de genre est ici pris dans la perspective des travaux de Medvedev ([1928], 2008), et pour une période plus contemporaine : Schneuwly (1994), Bronckart (1996), Dolz & Schneuwly (1998), Rastier (2001, 2005), Maingueneau (2010), Lacoste (2011).

sinon sa maîtrise au moins partielle est la condition nécessaire de l'action langagière "écrire un roman" tout comme la connaissance et la maîtrise de la hache est la condition nécessaire de l'action langagière "*faire tomber l'arbre*" » (Schneuwly, 1994, p. 161). Dès 1928, Medvedev avait souligné le lien du genre et de l'idéologie : « L'absorption d'un produit idéologique suppose des liens sociaux particuliers. [...] Le processus est à la fois interne et social. Il se crée [...] des formes singulières de communication sociale pour un collectif qui communique sur le plan idéologique. L'auditoire du poète, l'ensemble des lecteurs d'un roman, le public d'une salle de concert, tout cela correspond à des organisations collectives d'un type particulier, à la fois fondamentales et sociologiquement originales. Hors de ces formes originales de communication sociale, il n'est pas de poème ou d'ode, de roman, de symphonie. Des formes précises de communication sont constitutives des œuvres d'art elles-mêmes dans leur signification. » (2008, p. 97). Une poétique du témoignage a tout à gagner à s'inspirer d'une telle approche qui replace les acteurs dans un espace conflictuel où s'affrontent des positions idéologiques et qui contextualise ainsi la communication dans son historicité. La question porte alors sur les relations entre les locuteurs insérés dans des milieux sociaux divers, avec des positions d'hégémonie ou de subalternité.

Lire de cette manière les textes dits de témoignage, et donc le corpus sélectionné par Mariot, s'avère fécond, car

sont alors expliquées les raisons de l'émergence à un moment historique donné de textes particuliers en fonction de besoins sociaux spécifiques. Notons encore que Mariot apporte un argument critique déterminant contre l'approche culturaliste, quand il écrit que « les témoignages ne sont guère rapportés aux caractéristiques de leurs auteurs », ce qui conduit à une confusion : « coussus ensemble par l'interprète [les témoignages composent] un texte générique [censé] retrouver le sens vécu de l'épreuve, un sens originel perdu ou oublié. [...] Dès lors que le témoin est pensé en narrateur et ses écrits en récits, alors quelques-uns peuvent bien valoir pour les autres : c'est la narration elle-même qui devient objet d'analyse en tant que transcription de ce que fut "l'expérience de guerre" des soldats français » (p. 400). Mariot signale ici comment le nouveau texte écrit par le chercheur tend à recouvrir, remplacer les témoignages, en les coupant de leur situation de communication – et donc des enjeux de leur ancrage social et historique. Le genre adopté par l'historien (essai, monographie, etc.) en fonction de sa propre situation de communication, et puisant ici et là les citations nécessaires à la démonstration tend à composer un patchwork trop composite d'un point de vue méthodologique. Le risque consiste alors à niveler des différences essentielles dans la confrontation des acteurs à l'événement et de s'interdire une perspective plus complexe et nuancée. Dans le cas des textes de témoignage en effet, le lecteur a affaire à un genre prenant son origine dans un contexte sociohistorique précis, celui du traumatisme

de la Première Guerre mondiale, qui va connaître un prolongement dans la deuxième et plus spécifiquement dans les textes de la déportation et ceux de l'extermination des Juifs d'Europe : « La naissance du témoignage comme genre coïncide avec l'avènement du meurtre de masse. La Grande Guerre, immense processus de destruction porté par des hommes déterminés à en pulvériser des millions d'autres placés en première ligne, malmena l'ordre social en place et le consensus idéologique qui le fondait. [...] Le décalage croissant, constaté par tous ceux à qui l'on demandait de faire le sacrifice de leur vie, entre les discours que la société produisait et accréditait concernant les événements en cours, et ce qu'ils percevaient effectivement de la guerre qu'ils étaient en train de faire, explique que le témoignage, destiné à réfuter les contre-vérités ambiantes, soit apparu à ce moment-là de l'Histoire sur la scène éditoriale française » (La-coste, 2011, p. 163).

L'un des grands mérites du livre de Mariot est précisément de donner une assise sociale à l'acte de communiquer pratiqué par des acteurs sociaux – il faut signaler ici le chapitre intitulé « Échafaudages » qui s'avère particulièrement riche d'enseignements. Pour être tout à fait juste cependant, relevons un certain flottement dans la terminologie. Si le concept de récit employé à plusieurs reprises et dans une acception très large était défini à l'aide de catégories narratologiques (Revaz, 2009), il serait alors possible de mieux comprendre la spécificité des témoignages, de voir que la mise en intrigue trait définitoire du récit

monde, on conviendra qu'il ne s'agit pas d'un pointillisme sourcilleux de « pédant pédagogue », comme on a pu à l'occasion qualifier Cru (Barbusse, dans Cru, 2006, p. S72). On comprend à quel point, il est important de savoir avec exactitude ce que recouvre le texte dit de témoignage : celui de Barbusse ou celui de Dorgelès ne l'est absolument pas au même titre que celui de Genevoix. Sa valeur selon Cru s'évalue en particulier à la capacité du témoin à se placer dans une réflexion critique sur l'acceptation ou pas de certaines actions discursives en lien direct avec la vérité de l'attestation. La guerre oblige les acteurs à dépasser une tradition livresque pour exprimer le caractère hors norme de l'événement qui va devenir la Grande Guerre. L'émergence du témoignage comme genre apparaît ainsi comme un signe intéressant du basculement d'une époque à une autre. Bronckart (1996, p. 211) explique que la stabilité des formes textuelles garantit une adaptation des textes aux activités qu'ils commentent. Mais cette phase n'est que provisoire et les formes textuelles entrent dans une relation dialectique permanente de stabilisation, déstabilisation, adaptation à des situations sociales en évolution, prises dans le mouvement de l'histoire. La Grande Guerre marque donc une césure particulièrement éclairante pour observer les contraintes qui, jouant sur les genres, les font tomber en désuétude, vieillissent un instrument ne répondant plus adéquatement à la demande

sociale confrontée à des contextes nouveaux. Par sa conflagration, elle concentre, en un laps de temps très court, une évolution qui, d'ordinaire, peut prendre des décennies. Dans le cas plus spécifique de *Tous unis dans la tranchée ?*, Mariot rappelle avec justesse que le premier conflit mondial est une des rares situations historique et sociale où la rencontre et la promiscuité entre les intellectuels et le peuple a été provoquée et imposée (p. 15). Cette rencontre et ce choc vont nécessairement avoir des conséquences dans l'acte de vivre et de transcrire l'expérience et donc tout ce qui touche à sa sémiotisation. La démarche historienne de Mariot, par son attention à l'entour social, doit donc permettre de prendre en compte la portée critique radicale de certains témoignages, ce qu'à l'inverse ne facilite pas la narration « œcuménique » à laquelle se livre, par exemple, un historien comme N. Beaupré³. Des expressions telles que « littérature de guerre », fourretout commode et « écrire la guerre » par son caractère généralisant a-générique, entraînent un flou méthodologique préjudiciable et sont révélatrices de ce qu'une certaine histoire peut aller chercher dans une certaine littérature. La lecture de *Témoins* et son incompréhension de la démarche de Cru en particulier sont à cet égard significatives.

Mais poursuivons le dialogue en nous demandant si la vigueur de la démonstration n'entraîne pas Mariot dans une sorte de mouvement de balancier

trop ferme, vers une ségrégation irrémédiable entre les intellectuels et le peuple. Mariot, au terme de son travail, tire une conclusion qui pourrait le laisser penser : « Écrire l'histoire du conflit à partir de l'échantillon des 30 à 100 témoignages les plus souvent mobilisés, c'est écrire une histoire vue par les classes supérieures. Cela n'invaliderait nullement le principe de ces travaux, cette enquête en est d'ailleurs l'illustration. En revanche, il me semble que cela invalide largement la prétention à tenir à partir de ce corpus un propos général sur la guerre, comme si les textes laissés par les dominants pouvaient valoir, sans autre questionnement quant à leur éventuelle spécificité, pour tous les combattants et sur tous les sujets. Garder à l'esprit ce tropisme intellectuel, c'est simplement savoir ce que l'on fait en utilisant ce type de matériau. [...] Écrire l'histoire de la Grande Guerre à partir de ses témoins les plus illustres, c'est se faire le ventriloque du récit des fractions lettrées des classes dominantes » (p. 417). Mariot, s'opposant à l'idée d'un consentement collectif, parle de manière très explicite d'un « ethnocentrisme de classe » (p. 26). Si cette thèse indéniablement forte pose la question politique de la lutte des classes, si elle montre avec conviction la violence entre autres symbolique qu'un groupe social hégémonique peut exercer sur les autres, prend-elle assez en compte chez les témoins les problèmes posés par la sémiotisation de l'expérience de guerre ?

C'est ici que la réflexion de Pierre Bourdieu sur l'espace des possibles peut apporter un éclairage utile.

Bourdieu note que le changement, l'innovation dépendent « de l'état du système des possibilités (conceptuelles, stylistiques, etc.) héritées de l'histoire : ce sont elles qui définissent ce qu'il est possible et impossible de penser ou de faire à un moment donné dans un champ déterminé » et l'intertexte est une pièce essentielle du système. Il précise en ce qui concerne le champ littéraire que « les stratégies des agents et des institutions qui sont engagées dans les luttes littéraires ou artistiques ne se définissent pas dans la confrontation pure avec des possibles purs ; elles dépendent de la position que ces agents occupent dans la structure du champ, c'est-à-dire dans la structure de la distribution du capital spécifique, de la reconnaissance institutionnalisée ou non, qui leur est accordée par leurs pairs-concurrents et par le grand public et qui oriente leur perception des possibles offerts par le champ et leur « choix » de ceux qu'ils s'efforceront d'actualiser et de produire » (1998, p. 340). C'est pourquoi si l'on veut comprendre le choix des genres avec leurs différences formelles et leurs caractéristiques stylistiques, il est nécessaire de tenir compte du positionnement de chaque témoin par rapport au champ littéraire en particulier. Mariot (p. 54) pose par exemple une question tout à fait intéressante qui mériterait à elle seule un long développement : « que fait la parole romanesque à la parole portée sur le peuple ? » Le champ littéraire, en effet, par son prestige et son poids culturel a un pouvoir d'attraction important pour qui cherche à légitimer sa parole.

3. Voir Beaupré (2006).

Cependant, le positionnement est différent chez Dorgelès et Barbusse, déjà bien avancés dans la carrière des lettres, en regard d'un Genevoix, d'un Werth encore inconnus ou d'un Astier totalement étranger à ce champ – tant par sa formation scolaire que par ses origines sociale et géographique. Mariot relève que « [Dorgelès, Barbusse] illustrent, chacun à leur manière, un véritable déploiement de parisianisme culturel aux tranchées » (p. 149). Il est significatif sur ce point de comparer les notes du carnet de Barbusse, les lettres écrites à sa femme et son roman *Le Feu*, trois genres différents. Or, seul *Le Feu* est publié en 1916 et la liste du tribut que Barbusse paie au champ littéraire afin d'être reconnu est fort longue : style épique, procédés naturalistes (argot, descriptions macabres dans la lignée de *La Débâcle* de Zola), recours à la tension narrative (histoire d'amour), etc. Ces gages littéraires absents du carnet et des lettres sont déterminants dans l'analyse de Cru, quand il s'agit de montrer le caractère médiocre du témoignage de Barbusse.

Bourdieu insiste à plusieurs reprises sur le fait que le champ est un lieu incessant de luttes où s'exercent des rapports de force. C'est pourquoi Cru suscitera de si violentes polémiques, car son travail critique consiste en somme à soutenir que le champ littéraire n'a pas grand-chose à dire en matière de témoignage sur la Première Guerre mondiale – en tout cas que ses productions légitimées ne peuvent prétendre à la fidélité de l'attestation et à la valeur documentaire. C'est pourquoi

également, il est absurde d'affirmer que Cru est un antilitéraire ; il est tout au plus contre le champ littéraire tel qu'il s'est constitué pendant la guerre et l'entre-deux-guerres et sa prétention à apporter un regard authentique sur les combattants. Il s'en prend à un état du champ et à son idéologie et non à la littérature.

Pour revenir à la remarque si opportune de savoir ce que l'on fait avec ce type de matériel, il me semble qu'elle doit également attirer l'attention sur la formation scolaire des témoins et donc la question des genres de textes qui sont valorisés dans l'éducation des élites à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e. Sur ce point, Mariot se livre à une féconde analyse et l'on pourrait multiplier les citations extraites du chapitre « Les élus d'école », p. 42 ou des pp. 430 à 432. Il nous offre donc des clés essentielles pour comprendre la manière dont les textes des témoins se trouvent à la jonction d'un habitus de classe fortement influencé par l'institution scolaire et le champ littéraire. Les études longues couronnées par le baccalauréat ne concernent qu'une petite minorité d'élèves (2 %) fortunés et bien nés qui peuvent à loisir se consacrer à l'acquisition d'une culture générale et des activités intellectuelles qui ne sont pas en prise directe avec les exigences du monde professionnel. De fait, quand A. Prost (1968, p. 326) aborde l'institution scolaire pour la période 1880-1930, il souligne à quel point la stratification sociale se projette dans le système éducatif, et à quel point l'inégalité dans la formation prodiguée dans les filières se calque

sur l'inégalité des classes sociales. Prost (p. 330) ajoute que le nombre d'élèves du secondaire reste remarquablement stable des années 1870 à 1930. Il indique que ce n'est pas faute d'une demande, mais plutôt le résultat d'une politique « malthusienne » qui vise à protéger un entre-soi, car il s'agit là pour la bourgeoisie de préserver son hégémonie et les privilégiés qui l'accompagnent. Et cette conséquence se reflète dans la composition des organes de commandement à l'œuvre au cours de la Grande Guerre. Mariot note que le grade dans l'armée est un attribut des classes dominantes : « Les qualités scolaires deviennent prépondérantes par rapport aux compétences militaires dans l'accès à un grade : William Serman montre ainsi que le pourcentage de bacheliers parmi les élèves à l'école de sous-officiers et officiers de Saint-Maixent passe de 21 % en 1892 à 62 % en 1909 avant de retomber à 40 % en 1912. » Reprenant les travaux de J. Maurin sur les conscrits de Mende et de Béziers, il ajoute : « les données montrent bien le poids de la "promotion par l'instruction" en vigueur sous la III^e République : c'est à cette époque, précise l'auteur [Maurin], que la démocratisation des corps des sous-officiers et des officiers entamée après 1848 s'achève avec le durcissement scolaire des concours. "La promotion militaire prend le même chemin que la promotion sociale", conclut-il » (p. 68). Le résultat, c'est que de jeunes étudiants peuvent passer devant des soldats de métier moins ou pas diplômés. Mariot cite l'exemple du normalien Jean Etévé, simple soldat en

août 1914, caporal en octobre, sergent fin novembre, sous-lieutenant en janvier 1915. Or, cette promotion s'accompagne d'avantages matériels et symboliques considérables. La solde d'un sous-lieutenant est 147 fois plus élevée que celle d'un simple soldat, celle d'un chef de bataillon 354 fois (p. 429). Notons encore que l'accès au grade d'officier donne droit à l'emploi d'une ordonnance, homme à tout faire affecté au service personnel de son supérieur hiérarchique. Ajoutons enfin que « Jules Maurin montre que les plus diplômés des soldats de Béziers (les titulaires du brevet ou plus) sont sous-représentés parmi les tués (9,8 % des mobilisés pour 5,4 % des morts), alors que c'est l'inverse pour les soldats dont le niveau d'instruction est bas (12,3 % et 18 %) » (p. 396).

Mariot en vient à écrire que les élites intellectuelles mobilisées et donc ceux qui deviendront témoins se font les porte-voix de l'État et de ses logiques, devenant ses intellectuels organiques (2013, p. 385). Mais il ne cite pas Gramsci, à qui l'on doit ce concept. Or, si l'on se reporte aux *Cahiers de prison*, on peut lire que « Les intellectuels sont les "commis" du groupe dominant pour l'exercice des fonctions subalternes de l'hégémonie sociale et du gouvernement politique, c'est-à-dire : 1. de l'accord "spontané" donné par les grandes masses de la population à l'orientation imprimée à la vie sociale par le groupe fondamental dominant, accord qui naît "historiquement" du prestige qu'a le groupe dominant (et de la confiance qu'il inspire) du fait de sa fonction dans le monde de la

production ; 2. de l'appareil de coercition d'État qui assure "légalement" la discipline des groupes qui refusent leur "accord" tant actif que passif ; mais cet appareil est constitué pour l'ensemble de la société en prévision des moments de crise dans le commandement et dans la direction, lorsque l'accord spontané vient à faire défaut » (1978, p. 315). La fonction de l'intellectuel est donc de susciter une prise de conscience, de provoquer au sein de sa classe sociale une conception homogène. Mais pour Gramsci, il n'est pas le reflet de cette classe. En effet, il peut même aller jusqu'à contester radicalement cette homogénéité, sinon comment les œuvres de Marx ou Lénine – pour ne citer que deux exemples – seraient-elles possibles ? Or, la guerre de 14 pose un défi énorme à une homogénéisation qui devient très problématique, sinon impossible pour certains témoins comme Pézard, Delvert, Bernier et... Cru lui-même. Certes, Cru n'est évidemment pas indemne des préjugés de classes propres à son temps (et Mariot en donne des exemples⁴), mais son projet et sa méthode l'entraînent vers une critique radicale d'une certaine littérature au service de l'hégémonie d'une classe sociale. C'est cette lutte intime, paradoxale, parfois contradictoire qui garde

à son œuvre son actualité. Il est donc important de prendre en compte les questions de sémiotisation, car elles permettent de voir à l'œuvre chez les témoins la tension entre un éthos de classe et l'écriture d'un témoignage dont une des caractéristiques est la dette à l'égard des morts (Rastier, 2005, Lacoste, 2011) et tout particulièrement en l'occurrence des classes populaires.

S'il est possible de dire que les intellectuels parlent pour le peuple, à sa place – du moins dans les témoignages recensés par Cru –, il serait abusif de soutenir qu'ils contribuent au même degré à son aliénation. La démarche de Cru, la hiérarchisation des témoins montrent le contraire, certains (les meilleurs) étant allés jusqu'à une remise en question des valeurs contribuant à l'homogénéité de leur classe. Ainsi, à propos du patriotisme, Cru oppose les témoins qui, par leur filiation à une tradition générique inadéquate, particulièrement en l'occurrence l'épopée, ont pu contribuer au mensonge et faire allégeance aux « fétiches du patriotisme » (2006, p. 451), à ceux qui, au contraire, ont dénoncé comme Louis Mairet une conception propre aux dominants, hautement intellectualisée de l'amour du pays, comparée à celle des soldats

4. Avec parfois quelques raccourcis. Mariot est sensible à une remarque de Cru parlant des soldats qui l'entourent : « J'ai une conscience, eux semblent s'en passer » (p. 11, p. 305), citation reprise plus longuement (p. 299). Après avoir écrit que « Ce peuple est bien le même qui jadis fut taillable et corvéable à merci », Cru se demande : « quelles sont ses forces morales ? Ma réponse : le peuple est dans son dix-huitième siècle » et la citation est ici coupée. On imagine aussitôt une représentation condescendante de gens soumis, voire analphabètes et très frustes. Cependant, la partie de la phrase qui manque apporte une précision utile : « il est voltaïen, parfois rousseauiste, toujours un peu jacobin et sans culotte, surtout quand il a le cafard et que son égoïsme se trouve confronté avec le sacrifice, celui de tous les jours qui est réel et le suprême qui est possible, le roi des épouvantements » (2007, p. 158). En l'occurrence, ce qui gêne le plus Cru, c'est l'absence de conscience religieuse. À ses yeux de protestant rigoureux, les poilus ont sans doute un peu trop tendance à blasphémer et à être réfractaires à ses éventuelles velléités prosélytes...

issue des classes populaires : « Prenez ces hommes du peuple, parlez-leur de la patrie : la moitié vous rira au nez, de stupeur et d'incompréhension. Vingt-cinq autres nous diront qu'il leur indiffère d'être Allemands ou Français, que le nom ne change rien à la chose, que dans tous les pays les forts vivent sur les faibles, qu'ils ne connaissent pas cette patrie au nom de laquelle on tue, et on meurt, et que la patrie, s'il y en a une, c'est là où l'on vit bien. [...] Eh bien non, le soldat de 1916 ne se bat ni pour l'Alsace, ni pour ruiner l'Allemagne, ni pour la patrie. Il se bat par honnêteté, par habitude et par force. Il se bat parce qu'il ne peut faire autrement. Il se bat ensuite parce que, après les premiers enthousiasmes, après le découragement du premier hiver, est venue, avec le second, la résignation » (Mairet cité par Cru, 2006, p. 192). Concluons en soulignant que cette dénonciation est bien le fait d'un intellectuel. Pour les classes populaires, les représentations et les abstractions idéalistes de la France n'existent tout simplement pas. C'est déjà ce que l'on pouvait lire dans *Le Manifeste du parti communiste* : « Les ouvriers n'ont pas de patrie. On ne peut leur prendre ce qu'ils n'ont pas » (1975, p. 52).

Il est temps à présent de redire à quel point la lecture de *Tous unis dans la tranchée ?*, ouvrage d'une grande originalité et d'une grande richesse, fut passionnante, tant elle offre de perspectives novatrices sur les textes des témoins. Il ne reste qu'à espérer que ce livre soit le premier tome d'un chantier si prometteur.

Bruno Védrines

Bibliographie

- Beaupré, N. (2006), *Écrire en guerre, écrire la guerre. France, Allemagne 1914-1920*, Paris, CNRS Éditions
 Bourdieu, P. (1998) [1992], *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », n° 370
 Bronckart, J.-P. (1996), *Activité langagière, textes et discours*, Delachaux et Niestlé
 Cru, J.-N. (2006), *Témoins : essai d'analyse et de critique des souvenirs des combattants édités en français de 1915 à 1928*, Préface et postface de Frédéric Rousseau, Presses universitaires de Nancy [1^{re} édition, 1929, Éd. Les Etincelles]
 Cru, J.-N. (2007), *Lettres du front et d'Amérique 1914-1919*, Lettres éditées par Attard-Maraninchi, M.-F. & Caty, R., Publications de l'Université de Provence
 Dolz, J. & Schneuwly, B. (1998), *Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école*, Paris, ESF Éditeur
 Gramsci, A. (1978), *Cahiers de prison. Cahiers 10, 11, 12 et 13*, Paris, Gallimard
 Lacoste, C. (2011), *Le témoignage comme genre littéraire en France de 1914 à nos jours*, thèse de doctorat, Université Paris Ouest Nanterre La Défense
 Maingueneau, D. (2010), *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*, Paris, Armand Colin
 Marx, K. & Engels, F. (1975), *Manifeste du parti communiste*, Paris, Éditions sociales
 Medvedev, P. (2008), *La Méthode formelle en littérature*, Trad. B. Vauthier et R. Comtet, Toulouse, Presses universitaires du Mirail
 Prost, A. (1968), *Histoire de l'enseignement en France 1800-1967*, Paris, Librairie Armand Colin
 Rastier, F. (2001), *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF
 Rastier, F. (2005), *Ulysse à Auschwitz, Primo Levi le survivant*, Paris, Cerf
 Revaz, F. (2009), *Introduction à la narratologie. Action et narration*, Bruxelles, De Boeck Duculot
 Schneuwly, B. (1994), « Genres et types de discours : considérations psychologiques et ontogénétiques », dans Y. Reuter (éd.), *Les Interactions lecture-écriture*, Berne, Peter Lang

VIE ASSOCIATIVE

*Nouvelles du monde associatif
de la déportation*

Fondation pour la mémoire de la déportation

C'est autour des projets étudiés lors de la réunion du 16 octobre 2015 du **Conseil scientifique de la Fondation** que s'orientera l'action prochaine de la Fondation.

Tout d'abord, il est envisagé d'instaurer d'un prix de la recherche destiné à relancer l'intérêt des chercheurs pour la Déportation et à renforcer le lien entre recherche et enseignement, recherche et pédagogie, que la tendance est, à tort, de vouloir dissocier. La discussion autour de ce projet a toutefois fait ressortir qu'il serait plus opportun de s'orienter vers la création de bourses de recherche incitatives, compte tenu de l'évolution des cursus universitaires. Les modalités pratiques feront l'objet, d'ici le mois de juin 2016, de propositions élaborées en partenariat avec l'université de Caen, au conseil scientifique qui, à son tour, les soumettra au Conseil d'Administration de la Fondation.

Par ailleurs, le Conseil scientifique a remis à l'ordre du jour de ses travaux la réalisation d'un dictionnaire de la déportation. Il a souhaité que ce projet soit conçu à la lumière des recherches les plus récentes sur la déportation et estimé que la Fondation devait y jouer un rôle central du fait de sa vocation transversale et globale, puis convenu qu'il fallait éviter de répéter à l'identique ce qui n'avait pas abouti, sans oublier pour autant ce qui avait été discuté.

Il devra trancher la question de l'ambiguïté du mot dictionnaire, réflé-

chir à la façon d'accrocher l'histoire aux institutions de la déportation, aux institutions de la répression et de la déportation côté allemand, au système d'organisation et de vie dans les camps, au rôle des victimes etc. Enfin, il aura à concevoir l'organisation des entrées : entrées factuelles, entrées thématiques transversales, thématiques autour de moments, d'événements, avec la question des camps eux-mêmes et de leur histoire.

Un groupe de travail est constitué. Il lui faudra évaluer ce qui reste du précédent projet et s'engager dans une nouvelle dynamique avec de jeunes chercheurs. Ses conclusions seront présentées au Conseil scientifique à l'automne 2016.

Deux **journées d'étude**, organisées en partenariat entre les **Archives nationales** et la **Fondation**, les 30 septembre et 1^{er} octobre 2015, se proposaient :

- 1) de faire connaître de nouveaux ensembles documentaires : fonds d'archives non disponibles jusqu'ici, fonds révélés par la publication de nouveaux inventaires ou de campagnes de numérisation, fonds qui méritaient d'être présentés ;
- 2) de mettre en lumière de nouveaux outils documentaires numériques élaborés par plusieurs acteurs, institutions patrimoniales, associations, laboratoires de recherche ;
- 3) de valoriser les partenariats et la conduite de projets menés en communs, notamment concernant les fonds d'archives orales (vidéothèque et audiothèque) recueillis par la Fondation et les

Amis de la Fondation et déposés aux Archives nationales.

Au total, ces journées, articulées en quatre tables rondes d'une demi-journée chacune, ont concerné une vingtaine d'intervenants, représentant une quinzaine d'acteurs, institutions patrimoniales, équipes de recherche, structures associatives.

Elles ont révélé le dynamisme et le foisonnement des projets, montré des réalisations qui se répondaient (numérisations de documents, inventaires ou réflexions sur des bases données) et ont été, pour l'ensemble des participants qui se sont souvent découverts les uns les autres, une incitation à se rencontrer plus fréquemment pour échanger et coopérer.

Pour la période 2016–2020, il est projeté de mettre en œuvre un programme concerté impliquant plusieurs laboratoires, celui de Caen, les Archives nationales et d'autres, en vue de créer un portail numérique sur la question des déportations dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale, leurs séquelles et leurs conséquences (bibliographie, archives, ouvrages et témoignages en ligne).

Participant au **congrès de l'Association des Amis à Royan**, au mois de juin 2015, la Fondation a exprimé, lors de la réunion de Bureau de l'AFMD qui a suivi, en septembre, sa déception quant au déroulement de ce congrès qui n'a ménagé aucune plage d'échanges avec ou entre les délégations départementales, et émis des réserves sur l'utilité de faire appel à un intervenant extérieur, dont le choix lui

est apparu au demeurant discutable. Sa critique a porté surtout sur le mode électoral adopté pour l'élection des administrateurs au CA et il a été demandé une modification profonde du système électoral qui a prévalu à Royan. Des propositions ont été remises au Bureau de l'AFMD dans ce sens.

La Fondation était représentée au **39^e Congrès de la FNDIRP**, où sa présence a été saluée amicalement. Si elle partage largement les vues de la Fédération sur la plupart des points soulevés quant au travail de mémoire, à la fidélité au message et aux idéaux des déportés, la Fondation se doit aussi d'exprimer sa préoccupation quant au silence qui a prévalu sur les relations entre l'Association des Amis de la Fondation et les ADIRP, silence qui sous-tend encore bien des préjugés et des procès d'intention, là où devrait s'enclencher une dynamique et des synergies autour de projets communs.
**30, bd des Invalides
75007 Paris
fondationmemoiredeportation.com
Tél. : 01 47 05 81 50 ou 01 47 05 81 27**

Association des Amis de la Fondation pour la mémoire de la déportation

Mémoire et Vigilance N° 71, avril-juin 2015

Dans son bulletin d'avril-juin 2015, l'AFMD mentionne la présentation à Paris, en gare d'Austerlitz, de l'exposition intitulée « *Des cheminots déportés périgourdins* », réalisée en 2009 avec le concours de la délégation des Amis

de Dordogne et qui avait été présentée à l'occasion du salon « Histoire-mémoire en Périgord » en novembre 2009. Un bel exemple de coopération.

Mémoire et Vigilance publie la suite du témoignage de Maurice King, déporté à Auschwitz, évacué sur Dachau en janvier 1945, aujourd'hui membre du Conseil d'Administration de la Fondation pour la mémoire de la déportation, qui décrit sa vision des événements ayant entouré son retour à la liberté, avec le regard de l'enfant qu'il était encore à cette époque.

Eric Brossard, agrégé d'histoire, professeur relais au Musée de la Résistance nationale de Champigny et secrétaire général de l'Association des Amis de la Fondation, expose ensuite ce qu'a été « l'attente de la libération par les déportés et leurs familles », période d'angoisse et d'incertitude pour tous, thème qu'il avait déjà abordé lors de la journée mémoire organisée par la délégation du Val-de-Marne des Amis de la Fondation.

Enfin, dans la perspective du congrès de Royan, Claude Épaud, membre de la délégation de Charente-Maritime et du Bureau national, procède à une évocation historique des combats de la poche de Royan en 1944.

Mémoire et Vigilance

N° 72, juillet-septembre 2015

Ce numéro rend compte du congrès de l'AFMD, des 6 et 7 juin à Royan, de son rapport d'activité soulignant l'importance du travail effectué dans et par les délégations territoriales. Le script de la conférence prononcée par le philosophe Henri Peña-Ruiz sur la

laïcité le samedi 6 juin matin est publié dans ce numéro, ainsi que la suite du récit des combats de 1944 sur la réduction des poches de Royan-Oléron, La Rochelle-Ré, par Claude Épaud.

On pourra également prendre connaissance, en page 15, d'une analyse critique signée par Michèle Gabert de la Loi sur le renseignement, qualifiée de liberticide, ainsi que d'une mise en perspective par Henri Wilkowski des thèses du Front national et du risque politique que fait courir à notre pays leur banalisation et leur présentation aseptisée dans les medias.

**31, bd Saint-Germain
75005 Paris
www.afmd.asso.fr
Tél. : 01 43 25 84 98**

■ FNDIRP

Le Patriote Résistant

N° 901, octobre 2015

Serge Woungaft propose dans son éditorial une réflexion sur les points de ressemblance et de dissemblance existant entre les événements actuels liés à la guerre de Syrie, à l'émergence de la nébuleuse criminelle de Daech en Syrie et en Irak et à l'afflux de réfugiés qui en résulte, et ceux de la période 1940-1945. Il dénonce « des sentiments d'angoisse, de peur, de méfiance et d'égoïsme, » ouvertement attisés par l'extrême droite, qu'il compare à ceux que l'on pouvait observer dans la France d'avant la Libération. Il y voit aussi un processus de déshumanisation en marche qui, sous couvert de chiffres et de

pourcentages, en vient à masquer et ignorer le drame humain qui se noue en arrière-plan et, finalement, porte atteinte à la dignité des populations concernées. Il rappelle que la charte des Nations unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme, élaborées en réaction contre les crimes contre l'humanité commis pendant la Seconde Guerre mondiale, doivent rester le fondement du vivre-ensemble sur la planète.

Dans ce numéro figurent par ailleurs : – un article de Gérald Dardart sur le camp de Fossoli, situé au cœur de la plaine du Pô, en Italie, qui fut sous le régime fantoche instauré en 1943 de la République sociale de Salo sous tutelle nazie, un lieu d'internement et de transit pour de nombreux juifs et résistants italiens avant leur déportation,

– un article, de Jean-Luc Bellanger, sur le camp de Sonnenburg, tiré du livre (non traduit) *Das Konzentrationslager und Zuchthaus Sonnenburg*, de Hans Coppi et Kamil Majchrzak (Éditions Metropol, 2015), retrace l'histoire de ce lieu de détention, ouvert sous Weimar, puis fermé et finalement rouvert par le régime nazi après l'incendie du Reichstag dans la période dite des « camps sauvages » gérés par les SA. Il servit à interner les opposants politiques au régime, avant de devenir un camp de haute sécurité, ou *Zuchthaus* (camp disciplinaire), géré par la SS, vers lequel convergèrent des détenus polonais d'abord puis de toute l'Europe de l'Ouest, frappés par la procédure « NN ».

Le Patriote Résistant

N° 902, novembre 2015

Ce numéro évoque le 70^e anniversaire de la Fédération. Celle-ci a fêté en effet son 70^e anniversaire dans les salons de l'Hôtel de Ville de Paris en même temps que se tenait son 39^e Congrès national. Ce congrès s'est déroulé les 30 et 31 octobre 2015. Il a été l'occasion d'exprimer l'inquiétude qui se fait jour dans tous les départements face à la résurgence des idées et des mouvements néo-fascistes et racistes en Europe, sur fond de crise économique.

Dans son rapport moral et d'activité la secrétaire générale, Anita Beaudoin, exprime sa satisfaction de voir une vitalité retrouvée par la FNDIRP, marquée par la réactivation de onze ADIRP et par une situation financière assainie.

**10, rue Leroux
75116 Paris
www.fndirp.asso.fr
Tél. : 01 44 17 37 38**

■ UNADIF-FNDIRP

Le Déporté

N° 585, octobre 2015

Le numéro d'octobre 2015 publie le témoignage d'un ancien *Malgré-nous*, Fernand Claude, dénoncé et arrêté alors qu'il tentait de rejoindre la France. Torturé, il est d'abord emprisonné à Besançon avant d'aller purger une condamnation à 18 mois de réclusion à la prison d'Ensisheim (Alsace annexée), poursuivie dans un Kommando de Buchenwald. Libéré début 1944, il est alors affecté dans une usine en Allemagne, puis incorporé de force dans la Wehrmacht,

fait prisonnier par l'armée soviétique et, finalement, reconnu comme Français, libéré en septembre 1945.

Un hommage est rendu à Roger Joly, ancien résistant, arrêté par la Gestapo en avril 1944 et déporté en mai au camp de Neuengamme, rescapé des évacuations de camp par la Baie de Lübeck, président de la FNDIR et de l'Association nationale des amis de Jean Moulin, décédé le 5 août 2015.

Quelques pages sont consacrées au thème du Concours national de la Résistance et de la Déportation 2015, « Résister par l'art et la littérature », sous le titre « la culture, arme de résistance massive ».

En fin de dossier, on trouvera un rappel de ce que fut le retour des déportés et le lieu d'accueil du Lutetia ainsi que quelques informations sur la vie des ADIF.

**49, rue du Faubourg du Temple
75010 Paris**
Tél. : 01 53 70 47 00
www.unadif.fr

■ Union des déportés d'Auschwitz (UDA)

Après Auschwitz N° 335, octobre 2015

Dans son numéro d'octobre 2015, l'éditorial du président de l'UDA, Raphaël Esrail, rappelle à juste titre toute la valeur d'actualité des engagements pris par les déportés au moment de leur libération, exprimés par leurs serments, face à la résurgence du « trio infernal, xénophobie, racisme, antisémitisme, à la manifestation d'un rapport à l'Autre tissé de peurs, de défiances, voire de la haine ».

Ce numéro reproduit son discours prononcé à l'occasion de la commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv le 19 juillet dernier, presque entièrement consacré à la transmission de la connaissance de la Shoah.

(NDLR) : « Sa lecture révèle la place quasi exclusive qu'il attribue à l'enseignement de la Shoah dans la pédagogie éducative, conception qui a de quoi étonner dans la mesure où elle ignore, comme souvent, les persécutions et crimes nazis qui ont touché d'autres victimes du nazisme d'une part, et l'importance du travail pédagogique mené antérieurement à la création des institutions de la Shoah, poursuivi aujourd'hui par nombre d'institutions d'histoire et de mémoire (musées de la Déportation, musées de la Résistance, monde associatif de la déportation) plus éclectiques dans leur approche. »

Une large place est ensuite consacrée à l'inauguration par le président de la République du Mémorial du camp des Milles, dont de larges extraits du discours présidentiel sont reproduits.

Isabelle Ernot, historienne de l'UDA, évoque enfin le Kommando de femmes situé dans le camp de Birkenau, dit de la *Weberei*, où près de deux mille femmes étaient employées à tresser ou tisser des restes de tissus ou matières diverses, issus pour la plupart des bagages des Juifs exterminés, en vue de leur réemploi par le Reich. L'évocation fait appel à des témoignages croisés qui rehaussent l'intérêt de ce document.

**39, bd Beaumarchais
75003 Paris**
Tél. : 01 49 96 48 48
www.uda-France.fr

■ Association française Buchenwald Dora et Kommandos

Le Serment

N° 358, septembre-octobre 2015

Dans sa livraison de septembre-octobre, l'association a ouvert ses pages à une série de contributions enrichissantes.

Sous la signature d'Olivier Lallieu, historien au Mémorial de la Shoah, est restituée, dans le contexte de l'immédiat après-guerre, la naissance des différentes structures associatives issues de la déportation et de l'internement. Il en décrit avec précision les méandres et les enchaînements complexes, puis en fait le bilan fin 1945 : 29 associations nationales, 56 associations départementales, des clivages politiques ou confessionnels, des conflits de personnes qui déboucheront par la suite sur des disparitions ou des fusions.

Juliette Constantine, spécialisée dans les lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale, auteure d'un mémoire sur l'Association Buchenwald-Dora et Kommandos, qui prépare une thèse sur le travail éducatif des associations d'anciens déportés en France depuis 1945, retrace l'histoire mouvementée de l'association depuis sa naissance en juillet 1945, au cœur des tempêtes de la Guerre froide qui va, selon son expression, faire passer « la ligne de partage » initiale entre « collaborateurs et résistants », à celle entre « communistes et anti-communistes », introduisant un paramètre idéologique qui sera à l'origine de biens des conflits et ruptures.

À retenir enfin le récit présenté par Agnès Triebel du procès de l'un des derniers criminels nazis d'Auschwitz : Oskar Gröning, condamné, à l'âge de 94 ans, à quatre ans de prison par le tribunal de Lünebourg, procès qu'elle replace pour nous dans l'évolution générale de la justice allemande d'après guerre.

**3-5, rue de Vincennes
93100 Montreuil
Tél. : 01 43 62 62 04
asso-buchenwald-dora.com**

■ Amicale de Mauthausen

Mauthausen

N° 342, octobre 2015

Figure disparue : L'Amicale de Mauthausen évoque la figure de Roger Gouffault, déporté à Mauthausen en août 1943, décédé le 3 octobre à Brive. Roger Gouffault, dont le frère Pierre, lui-même décédé en 2009, avait été déporté à Sachsenhausen, est l'auteur de deux publications de référence sur la déportation, *Quand l'homme sera-t-il humain* (Brive, 2003), et *Déporté à Mauthausen. Quand nous n'étions plus que des numéros* (Brive, 2008, réédition en 2014). Témoin infatigable auprès des jeunes générations, il avait gardé une foi inébranlable en l'humanité et portait des valeurs de fraternité et de justice qui contribuaient « à la grande œuvre d'édition d'un monde nouveau, libre et juste pour tous ».

Retour aux sources : Le bulletin commémore la création de l'Amicale il y a 70 ans. En page 4 est proposé un extrait des premiers statuts énonçant les buts de la future association, où

figure en tout premier lieu la volonté « de maintenir et développer les liens solidaires et fraternels scellés pendant la déportation » entre déportés.

En page 7 est reproduit le compte-rendu du premier congrès de l'Amicale, consacrant la priorité donnée au recensement des disparus et à la recherche-identification des responsables nazis (et de leurs complices), du camp et de ses Kommandos, en vue de leur traduction en Justice.

Actualité : En page 11 est évoquée la réunion commune d'amicales de camp qui s'est déroulée à la mairie du XX^e arrondissement le 3 octobre dernier, dont l'une des préoccupations portait sur l'interrogation suivante : « 70 ans après la création de nos amicales, quelle est l'actualité du message porté par les déportés ? » Question à laquelle répondait, selon l'auteur de ces lignes, le contenu des serments prononcés par les déportés à leur libération, socle « des réflexions suscitées par le temps présent ».

Le site en élaboration sous l'égide de l'UDA, intitulé « Mémoires des déportations », a fait l'objet d'une première présentation lors des Rendez-vous de l'Histoire à Blois puis aux Mémoriales de Caen par Isabelle Ernot, historienne de l'UDA (voir p. 15).

Le bulletin relate enfin le périple de mémoire effectué en 2015 en France par l'association sœur espagnole des déportés à Mauthausen, Triangle bleu.

**31, bd Saint-Germain
75005 Paris
mauthausen@orange.fr
www.campmauthausen.org**

■ Amicale d'Oranienburg-Sachsenhausen

Oranienburg-Sachsenhausen

N° 214, juin 2015

Le bulletin de juin 2015 de l'amicale accorde une place importante à l'inauguration du nouveau mémorial de Klinker (nom de la briqueterie), que le comité international avait appelé de ses vœux pour pérenniser un haut lieu de mémoire qui fut l'un des plus meurtriers Kommandos du camp de Sachsenhausen. Accueillant à l'ambassade les représentants présents de l'Amicale d'Oranienburg-Sachsenhausen, l'ambassadeur de France à Berlin, M. Philippe Étienne, a précisé les points qui, selon lui, donnent tout son sens au mot « souvenir » :

- participer aux commémorations sur les lieux de l'histoire,
- entretenir la mémoire des victimes des crimes nazis,
- œuvrer pour la paix au sein d'une Europe dont la haine, l'intolérance et le fanatisme doivent être bannis,
- c'est enfin transmettre, pour contribuer à l'éducation d'une jeunesse dont le courage, l'enthousiasme et l'esprit de sacrifice ne demande qu'à s'investir au service de causes aussi pleines de sens.

Roger Bordage, ancien déporté à Sachsenhausen et président du Comité international du camp, dans le discours prononcé lors de la cérémonie internationale au camp de Sachsenhausen, rappelle les souvenirs que lui laisseront ses derniers jours de captivité et la marche de la mort qui a précédé l'arrivée des troupes soviétiques ; il

évoque les disparus, replace au centre des préoccupations d'aujourd'hui la construction d'une Europe pacifique et solidaire, et insiste sur l'importance de la conservation des lieux de mémoire dans un but éducatif évident.

Oranienburg-Sachsenhausen

N° 215, septembre 2015

L'Amicale de Sachsenhausen a tenu son 69^e congrès à La Rochelle le 26 septembre 2015. Elle compte aujourd'hui 600 adhérents, dont 70 déportés.

Dans son bilan d'activité annuelle, le secrétaire général cite l'exposition réalisée par l'Amicale, outil pédagogique important, articulé en trois parties : une maquette de situation du camp de Sachsenhausen, une série d'illustrations de la vie au camp à partir d'objets-vestiges de cette période, enfin une évocation des marches de la mort passant ou aboutissant au tristement célèbre bois de Below, pour finir sur les libérations intervenues entre avril et mai 1945.

Les cérémonies internationales du 70^e anniversaire de la libération du camp se sont déroulées en présence de MM. Christian Eckert, secrétaire d'État au budget, représentant le gouvernement français et Philippe Étienne, nouvel ambassadeur de France à Berlin. Une réception a été offerte par le président de la République fédérale d'Allemagne aux anciens déportés, au château de Bellevue, le 2 juillet 2015. Dans son allocution, le président a évoqué l'ensemble des camps, l'ensemble des victimes de l'oppression nazie tant en Allemagne qu'en Europe et rappelé la responsabilité historique

de l'Allemagne nazie dans la mise en œuvre du système concentrationnaire.

Récits de cérémonies commémoratives dans les sites des divers Kommandos et témoignages occupent les dernières pages de ce bulletin consacré aux évocations mémoriales.

77, av. Jean Jaurès

75019 Paris

Tél. : 01 42 45 74 88

www.campsachsenhausen.org

■ Amicale de Neuengamme

N'oublions jamais

N° 227, juillet 2015

La cérémonie internationale du 70^e anniversaire de la libération du camp a eu lieu le 4 mai 2015 dans le bâtiment historique de la briqueterie. Le secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, M. Jean-Marc Todeschini, représentait la France. Cette cérémonie avait été précédée par plusieurs manifestations et initiatives :

- 29 avril, cérémonie au cimetière Sandbostel, camp de prisonniers de guerre, où furent regroupés dans des conditions dramatiques des déportés évacués de Neuengamme et de ses Kommandos ;
- 30 avril, conférence internationale sur le thème « Victimes et lieux de représailles en Europe occupée » ;
- 2 mai, séminaires d'échange entre participants des deuxièmes et troisièmes générations (enfants et petits-enfants de victimes du nazisme).

Les 5 et 6 mai, un forum de réflexion sur « l'avenir de la mémoire » réunissait à Neuengamme des familles d'anciens déportés, des jeunes originaires

de la région de Hambourg avec des cadres de la Gedenkstätte. Les conclusions de ce forum feront l'objet d'une communication ultérieure.

Le bulletin de l'Amicale publie enfin le procès-verbal de son Conseil d'Administration du 20 mars 2015.

N'oublions jamais N° 228, novembre 2015

L'assemblée générale de l'Amicale du 3 octobre 2015 à Paris est abordée dans le numéro de novembre. Forte d'environ 600 adhérents, l'Amicale présente aujourd'hui une situation stable, malgré une participation trop réduite de ses adhérents à l'assemblée générale. Le compte rendu, présenté en pages 6 et 7, fait état du travail de la commission Mémoire, Histoire et Avenir, qui poursuit la publication des « Dossiers de Neuengamme » et la numérisation du « Mémorial de Neuengamme », riche de 9 655 noms.

L'Amicale a participé à la réunion inter-amicales du 3 octobre à la mairie du XX^e arrondissement (voir l'article de Pierre Lecomte « Réunion commune des amicales de Camp en p. 5) et à la cession 2015 des Rendez-vous de l'histoire à Blois, les 9 et 10 octobre.

La création d'un blog ayant pour thème « Réflexion sur l'histoire des familles touchées par les crimes nazis » est annoncée. Les descendants souhaitent y construire un « avenir de la mémoire ». Ce blog est consultable à l'adresse : <http://rfhabnc.org>.

Le prochain pèlerinage à Neuengamme aura lieu du 3 au 8 mai 2016 et comportera une visite des Kommandos situés les plus à l'ouest.

Amicale de Neuengamme
25, rue Marius Lacroix
17000 La Rochelle
www.campneuengamme.org

Amicale de Flossenbürg et Kommandos

Message **N° 76, juin 2015**

Le bulletin de juin 2015 dresse un panorama de la situation sur le site de Flossenbürg, à l'issue du long conflit qui oppose l'Association française aux responsables allemands du site, pour la remise en place des vestiges du portail d'entrée du camp à son emplacement d'origine. Ce combat de mémoire n'a pas abouti, comme le montre les photos présentées par Michel Clisson, mais a révélé l'aptitude des autorités locales à manipuler leurs interlocuteurs internationaux pour imposer leur point de vue.

L'assemblée générale annuelle de l'association (dont il est rendu compte en p. 3) s'est tenue le 14 mars 2015 à l'École militaire.

30, bd des Invalides
75007 Paris
www.deportes-flossenburg.com

Amicale de Bergen-Belsen

L'Amicale a réuni son assemblée générale le 14 novembre dernier. Mme Monika Gödeke représentait le Dr Jens Wagner, directeur du Mémorial. D'autres amicales françaises étaient également représentées, ainsi que la Fondation. Enfin M. Pascal Joseph représentait le secrétaire

d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire.

Un tour de table a permis aux participants d'exprimer leur avis sur les cérémonies commémoratives du 70^e anniversaire de la libération des déportés. Si, pour la plupart des intervenants, ces cérémonies en France n'ont pas répondu aux attentes, celles organisées au mémorial de Bergen-Belsen, honoré également de la visite hautement symbolique de la Reine Élisabeth II, le 26 avril dernier, furent particulièrement appréciées.

Par la voix de sa présidente, Francine Christophe-Lorch, l'Amicale rappelle que l'histoire du camp de Bergen-Belsen, libéré par l'armée britannique en avril 1945, reste peu connue et pâtit à coup sûr de sa dénomination officielle de « camp de séjour », associée à une réputation erronée de camp moins terrible et plus « confortable » que les autres. Elle rappelle que les médias du monde entier présentent pourtant des images de ce camp pour faire comprendre l'horreur de l'Allemagne nazie.

L'assemblée générale a exprimé son émotion et sa solidarité à l'égard des victimes des attentats du 13 novembre dernier à Paris et à leur famille, affirmant une volonté intacte de résister toujours obstinément à la barbarie.

Un recueil de témoignages d'un grand intérêt sur la libération de Bergen-Belsen a été réalisé par l'Amicale et édité par la Fondation. Il est en vente à l'Amicale et à la FMD sous le titre *15 avril 1945, Bergen-Belsen libéré* (10 €).

30, bd des Invalides
75007 Paris

Commission Dora-Ellrich

Dora Lien **Décembre 2015**

Dans cette publication, la Commission s'interroge sur le devenir du site et du Mémorial (Gedenkstätte) de Dora-Ellrich après la disparition des derniers témoins.

D'ores et déjà, sur les sites de Dora, Woffleben et Ellrich, les manifestations officielles et les interventions de témoins lui ont semblé trouver leurs limites : discours convenus et compassionnels, témoignages répétitifs cantonnés dans la victimisation, pas de vision d'avenir ni d'ouverture sur le monde d'aujourd'hui. Au total, une impression d'usure et une expression figée dans les clichés.

Elle s'interroge ensuite plus globalement sur le rôle des mémoriaux en Allemagne, qu'elle voit s'orienter dans trois directions :

- le souvenir,
- les manifestations commémoratives,
- la recherche et la consultation des archives,

et pointe du doigt la dépendance des directeurs des mémoriaux à l'égard des autorités politiques dont ils relèvent, sans oublier la question de la représentativité au sein des instances décisionnaires et consultatives qui n'est régie par aucune règle.

On lira également dans ce numéro la présentation de la réalisation en cours du *Dictionnaire biographique des déportés de France vers Mittelbau-Dora*, par Laurent Thierry, historien de La Coupole (site historique de Saint-Omer), qui en assure la direction. Il s'agit d'un projet

monumental d'une durée prévisible de cinq ans, consistant à établir la biographie de chacun des déportés. 500 notices sont rédigées aujourd'hui sur près de 9 000 et de nouvelles archives convergent vers La Coupole pour alimenter ce travail. À terme, deux tomes sont envisagés, représentant quelque 5 000 pages.

Philippe Reyx est l'auteur d'une biographie de son père présentée en page 5.

L'exposition « Nos champs de solitude », réalisée en 2010, à l'occasion du 60^e anniversaire de la libération des camps, a été présentée cette année au château de Stolpe sur la presqu'île d'Usedom où était implanté le site de Peenemünde.

Sous la plume de Claude Cabot, un bref historique du Kommando de Laura, implanté près d'une ardoisière, où à partir de septembre 1943 furent creusés des tunnels et des installations en béton destinés à abriter la production et l'expérimentation des systèmes de propulsion des V2.

**30, bd des Invalides
75007 Paris
www.dora-ellrich.fr**

Amicale du convoi des déportés tatoués du convoi du 27 avril 1944

**Notre mémoire
N° 41, mai 2015**

Le bulletin de l'amicale relate en détail le pèlerinage effectué par les membres de l'association, en mai 2014, à l'occasion du 70^e anniversaire de l'arrivée du convoi du 27 avril 1944 Auschwitz-Birkenau.

<http://27avril44.org/>

Mémoire vive des convois des « 45000 » et des « 31000 »

Mémoire vive

N° 59, octobre 2015

L'Association a organisé un pèlerinage à Auschwitz-Birkenau les 3 et 4 juillet 2015. Le bulletin rend compte de ce pèlerinage sous forme de récits écrits par les participants, qui ont tenu à exprimer sans fard le ressenti de leur visite des différents éléments constitutifs du camp d'Auschwitz, Auschwitz 1 et Auschwitz 2-Birkenau.

Tous ont ressenti la même impression : celle d'accéder à une réalité jusque-là restée lointaine et théorique en prenant la mesure des souffrances endurées par ceux qui vécurent cet enfer et qui y sont morts. La plupart ont été choqués par l'attitude désinvolte de groupes de visiteurs plus proches de touristes en vacances, avides de photos à sensation, que de visiteurs conscients du drame humain dont ce haut lieu de mémoire fut le théâtre.

Quelques témoignages significatifs clôturent ce numéro.

**Chez Josette Marti
10, square Etienne Martin
77680 Roissy-en-Brie
www.memoirevive.org**

Amicale du camp de Gurs

1939-1944, Gurs souvenez-vous

N° 140, septembre 2015

Parmi les trouvailles archivistiques que rapporte fréquemment l'Amicale de Gurs dans son bulletin, celle de l'album de photo d'un ancien volontaire

russe des Brigades internationales interné au camp de Gurs est l'une des plus stupéfiantes. En effet, l'auteur des photos les avait envoyées à sa famille pendant l'été 1939, sous la forme d'un album apparemment vide mais dont le trésor consistait en fait en une série de négatifs dissimulés dans la reliure de l'album et découvertes après guerre par le frère du photographe, seul survivant de cette famille juive de Russie. Il s'agit d'une série de photos de la guerre d'Espagne et du camp de Gurs, dont le détenteur actuel est le fils du frère du photographe, qui vit en Israël. www.campgurs.com

Amicale des déportés à Neu-Stassfurt

Un pas, encore un pas pour survivre

N° 95, octobre 2015

L'Amicale a commémoré à Compiègne, le 30 août 2015, le départ dit du « dernier convoi ». Les cérémonies ont été suivies par une assemblée générale regroupant 120 participants, sous la présidence de Pierre Bur, ancien déporté de ce Kommando de Buchenwald.

L'Association annonce une prochaine réunion à Paris en janvier 2016 et un congrès en Vendée les 14 et 15 mai 2016.

Le bulletin retrace, sous la plume de Marie-Guilhaine Chalençon, les étapes du voyage-pèlerinage d'août 2015 qui a précédé l'arrivée à Compiègne et permis aux participants de suivre, entre autres, l'itinéraire de la marche de la mort des détenus de Neu-Stassfurt et de se remémorer les drames et assassinats qui l'ont jalonnée.

Amicale des déportés à Neu-Stassfurt
4, rue Turgot
26500 Bourg-lès-Valence
Site google : kommandodeneustassfurt

Société des familles et amis de l'ADIR (SFAADIR)

Lettre de la SFAADIR

N° 9, octobre 2005

Dans sa lettre d'octobre 2015, l'Association rappelle sa vocation de perpétuer l'héritage de l'ancienne ADIR, fait d'esprit d'entraide, de volonté de représentation auprès des pouvoirs publics, de maintien du souvenir des engagements dans la Résistance et de solidarité dans la Déportation de ses créatrices.

À l'occasion du 70^e anniversaire de l'ADIR, l'association organise les 9 et 10 décembre 2015, à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) un colloque sur le thème « Femmes en déportation », en partenariat avec l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense et la BDIC.

Quelques perspectives pour l'année 2016 sont rappelées, autour de lectures du livre *La Traversée de la nuit* de Geneviève de Gaulle-Antoniaz, de l'évocation du rôle des femmes dans la Résistance dans de nouveaux outils pédagogiques, enfin d'aménagements destinés à rendre mieux perceptible pour les visiteurs la vie au camp de Ravensbrück.

Un bref compte rendu de l'assemblée générale du 27 juin 2015 et du Conseil d'Administration, du 24 septembre 2015, achève ce bulletin.

**30, bd des Invalides
75007 Paris**

Contribuer à la revue

Articles

La revue prendra en compte et pourra publier des articles sur des sujets autres que ceux des dossiers thématiques, à condition qu'ils s'inscrivent dans le champ d'étude des grands conflits contemporains (de la répression et de massacres de masse, notamment) et de leurs enjeux interprétatifs sur le plan historiographique et des sciences sociales.

Pour plus de précisions, vous pouvez vous rapporter à la plateforme éditoriale de la revue publiée dans le premier numéro, paru en juin 2013. La plateforme est consultable sur internet, à l'adresse suivante :

<http://fondationmemoiredeportation.com>

Comptes rendus de lecture

Vous pouvez également nous faire parvenir le compte rendu critique d'un ouvrage (15 000 à 20 000 signes) dont la thématique est en lien avec la plateforme éditoriale. Après expertise, il pourra être intégré dans la rubrique « Comptes rendus » de la revue.

La charte rédactionnelle est également consultable sur internet.

Thématiques et calendrier des numéros à venir

Si vous souhaitez participer à un des numéros à venir, veuillez nous le faire savoir par mail (revue.en.jeu@gmail.com).

N° 7 - à paraître en juin 2016

Varia

N° 8 - à paraître en décembre 2016

Les usages problématiques des mots du mal

N° 9 - à paraître en juin 2017

L'Europe et ses Juifs

N° 10 - à paraître en décembre 2017

Rapport fiction-vérité historique

N° 11 - à paraître en juin 2018

Droites extrêmes

Comment se procurer la revue

ABONNEMENT ANNUEL - 2 NUMÉROS

Prix (frais de port inclus) : **30 €**

Règlement :

- **par virement direct** en indiquant l'objet : « ABONNEMENT REVUE EN JEU »

Compte La Banque Postale

Code IBAN : FR82 2004 1000 0119 5002 3W02 060

Code BIC : PSSTFRPPPAR

ou

- **par chèque**, à l'ordre de la Fondation pour la mémoire de la déportation.

ACHAT À L'UNITÉ

Prix au numéro : **17 €**

La revue *En Jeu* est désormais disponible en librairie.

Diffusion : PUS - Distribution : SODIS.

Fondation pour la mémoire de la déportation

30, bd des Invalides - 75007 Paris

email : revue.en.jeu@gmail.com - tél. : 01 47 05 81 50.